

art et spectacles

ART ET SPECTACLES
ART ET SPECTACLES
ART ET SPECTACLES

ART ET SPECTACLES
ART ET SPECTACLES
ART ET SPECTACLES

ART ET
ART ET
ART ET

La mort inattendu du grand écrivain turc M. Sait Faik a fait couler beaucoup d'encre. On a beaucoup discuté la personnalité et l'œuvre de l'artiste disparu. Les journaux turcs aussi bien que ceux des pays voisins ont parlé longuement de sa vie oisive, et de ses qualités de romancier. Pendant 48 ans, même dans les dernières années de sa vie, il avait mené une existence vagabonde. Le lendemain de sa mort quand ses photos ont paru sur les premières pages des journaux, un inspecteur de police ne cachait pas son étonnement : « Mon Dieu, disait-il, je voyais cet homme chaque nuit dans les milieux les plus sales de la ville. Je croyais que c'était un des habitués ».

En effet, oui ! C'était un « habitué » ! Mais un habitué qui n'est pas comme les autres. Issu d'une riche famille de Turquie Sait Faik fut depuis 1936 le plus grand écrivain de sa génération. Il avait publié depuis cette époque deux romans : « Le paquebot

parfois dur et absolu. Il n'accorde qu'une médiocre importance aux grands événements de la vie, il préfère l'existence des petits hommes, des hommes qui souffrent, mais qui sont quand même contents de leur vie, des vrais petits Musulmans, comme di-

gue turque presque tout sa poésie. — C'est au sujet de Orhan Veli que Cocteau, après sa visite en Turquie, disait : « J'ai cherché la poésie dans le monde entier, je l'ai trouvée en Turquie ».

LE RÉFORMATEUR INCOMPRIS

Dans un pays où chaque individu est un peu poète, il est naturel que les artistes jouissent d'une grande sympathie. Ce ne fut pourtant pas le cas de Orhan Veli. Sa poésie était étrange ! Il luttait contre le lyrisme, comme l'avait fait Apollinaire en France, il niait toute sorte de formes et ne connaissait que la poésie pure, délivrée de ses liens ; des images fausses, et des rimes qui ne faisaient que faciliter le travail de l'artiste !

mort sans voir sa victoire et les milliers de jeunes poètes qui le suivent aujourd'hui.

LA FORME AVANT TOUT

Quand on parle de la poésie turque il y a peut-être une vingtaine de noms qui montent aux lèvres. Mais il est impossible de tous les citer ici. Je me contenterai de signaler l'importance de l'œuvre d'un seul poète : celle de Fazıl Hüsnü Dağlarca. Si Orhan Veli est le créateur d'une nouvelle conception de poésie, Fazıl Hüsnü en est un autre. Moins réformateur et moins courageux peut-être dans la forme que Orhan Veli, il se marque par son mysticisme et son goût des jeux de mots. Il est avant tout un penseur pour ne pas dire un philosophe. Mais sa pensée est démesurée et parfois il va si loin que lui-même ne comprend pas

La Turquie cherche sa littérature hors de l'influence française

Medari Maiset » et « On cherche un disparu » ; mais sa vraie réussite, et son grand talent se marquent dans ses recueils de nouvelles : « L'homme inutile », « Café du quartier », « La troupe », « Les derniers oiseaux ».

Ces œuvres furent les manifestations d'un nouvel art, d'une nouvelle conception du monde. Il avait étudié quelques années en France, à Grenoble plus précisément, il avait eu par conséquent aux sources françaises. Il admirait Gide et Valéry, avait subi l'influence de Rimbaud et de Verlaine. Il hésitait un peu entre la poésie et la prose. Sur ce point les critiques lui reprochant d'être un poète qui n'arrive pas à faire de la poésie, mais écrit des récits mêlés d'un sens poétique inexplicable ont peut-être raison. Ses récits, il faut le dire, sont pleins de poésie, de lyrisme à côté d'un réalisme

raient les Européens, qui sentent au fond de leur cœur que Dieu est grand et qu'il est tout puissant !

Avec la disparition de Sait Faik la nouvelle littérature turque perd un de ses principaux guides. La grande tâche de suivre sa tradition incombe aux plus jeunes qui sont aujourd'hui à la recherche de valeurs nouvelles. Pour ne citer que quelques écrivains connus Haldun Taner, Orhan Hançerlioglu, Orhan Kemal et Oktay Akbal.

C'est peut-être le destin de cette génération de voir ses plus grands artistes disparaître, alors que l'œuvre reste inachevée. En 1951 la poésie turque perdait son plus grand réformateur Orhan Veli à l'âge de 36 ans. Il suivait ainsi le sort de Villon qu'il admirait beaucoup — car il avait traduit en lan-

En 1938 il publia « Les Poèmes étranges » qui furent la bombe sans précédent de la poésie turque. Même les critiques les plus autorisés — à l'exception d'un seul, M. Nuruallah Ataç qui demeure toujours le grand critique de la nouvelle littérature — se moquaient de lui. Quelques années plus tard, il a publié « Dans le genre épique », puis « Ce dont je ne puis me passer », « Les Nouveaux » et un peu avant sa mort : « Contre ». Il est célèbre aussi comme traducteur de « L'Antigone » de Jean Anouilh.

La poésie de Orhan Veli qui n'était qu'un sujet de rire au commencement a fini par s'imposer. Sa gloire tardivement reconnue, fut complète. Il a montré qu'il n'y a pour lui que la poésie pure, la vraie et rien d'autre. Plus de musique, plus de grands mots, plus de vers dans la poésie ! Il est

ce qu'il dit. Sa poésie est confuse, difficile à déchiffrer et hermétique. Ceci amène le lecteur à contester la valeur et la sincérité du poète. Il est impossible de ne pas voir chez lui l'influence de son métier de soldat et son goût de l'histoire. C'est un poète fécond et riche. Il a publié une dizaine de recueils dont les plus importants sont : « L'Enfant et le Bon Dieu », « La terre notre mère à tous », « Istanbul », « Le monde tracé dans l'air ».

L'influence de ces deux poètes est très sensible sur la génération d'aujourd'hui. Les jeunes poètes s'inclinent devant eux. Il faut du temps pour que des nouveaux Orhan Veli et Sait Faik puissent se former et qu'ils puissent aussi et surtout effacer l'influence française qui constitue le malaise de toute notre littérature. Yildirim Keskin

Les « Voix universitaires » publient aujourd'hui deux poèmes de Jean Pache tirés d'un ouvrage à paraître prochainement aux Editions des Miroirs partagés sous le titre « Les Fenêtres simultanées ».

je ne suis
pas
seul...

Je ne suis pas seul,
puisque j'ai le silence,
et les bras chargés de ton corps
dévoilé,
et l'espace clos de nos lèvres.

Je ne suis pas seul,
puisque l'or et la chair
transparaissent la peau
pour l'alliage du sang
et pour l'aube incertaine.

Je ne suis pas seul,
puisque l'oiseau s'est arraché
à l'empire du vent,
et chante dans sa main
sa mémoire immortelle.

Je ne suis pas seul,
puisque demain sera lumière.

Voici venir la lente espérance
à travers l'air et les filets pluvieux,
où se prennent les oiseaux
de lointaines migrations
— grives, geais ou étourneaux,
espacés aux étages de la brume.

Voici le temps des vitres pétrolées
comme de profonds regards
(où les derniers rayons mettent des feux
de poussière),
et des pogroms de feuilles enrouillées,
massacres des vents humides d'automne.

Mais voici la lente espérance
que l'année a portée dans sa sève,
et que l'homme tout entière a mise
dans ses mains drues,
et l'effort des reins creusés
à soulever la terre ;
voici la saison aux frondaisons
meurtries de vendanges,
et l'étau des pressoirs
cerclés du crissement des grains,
et du vol des dernières guêpes.

automne

Aux 4 vents des cieux

FRANCE : Cinquante jeunes, garçons et filles se sont envolés pour un périple à travers l'Union française : première réalisation « spectaculaire » du secrétariat à la Jeunesse. Il y a maintenant six semaines que M. Pierre Mendès-France annonçait à Lille la naissance prochaine d'un « préposé à l'espérance » ; et cela se traduisit par l'octroi d'un secrétariat d'Etat à la présidence du Conseil, à M. André Moynet.

(Jeune Europe)

SUISSE : Le Grand Conseil vaudois a admis le principe d'une aide financière aux Auberges de Jeunesse, maintient la subvention annuelle de fr. 3000.—, et approuve l'ouverture d'un crédit de fr. 32 000.— pour l'exécution de divers travaux urgents aux auberges de Montreux, Faoug, Vers-l'Eglise, St-Cergue et Château-d'Oex.

— La petite auberge de Baulmes n'a cessé de voir son importance décroître à mesure que de nouvelles auberges plus perfectionnées s'ouvraient dans le canton. C'est la raison pour laquelle elle vient d'être supprimée.

(Suppl. romand de la
Revue Suisse des Auberges
de Jeunesse)

INDE : 200 000 roupies furent accordées par le gouvernement de l'état indien de Bihar aux étudiants nécessiteux mais dignes d'être secourus et provenant de certaines castes, tribus ou communautés.

(ASNS, Jodhpur)

SUÈDE : La revue des étudiants d'Uppsala se plaint du manque de participation des jeunes étudiants à l'administration autonome des étudiants. Elle écrit que ce fait

empêche un travail continu et productif, que les représentants des divers comités d'étudiants ne peuvent occuper leur poste que pendant un temps restreint car ils se trouvent dans bien des cas près de la fin de leurs études, au moment où ils sont élus.

(Ergo, Uppsala)

BELGIQUE : Une réduction de prix de 30 % dans les restaurants universitaires de Bruxelles a été demandée par le Conseil de Gestion et par l'AGE de Bruxelles. Jusqu'ici point de subventions gouvernementales ne furent mises à la disposition.

(Bruxelles Estudiantin)

FINLANDE : C'est au commencement de la nouvelle année que le service de santé dentaire pour étudiants réalisera son activité à Helsinki. On ne veut d'abord que donner des traitements aux étudiants qui le désirent, mais on espère qu'on pourra faire plus tard des examens obligatoires.

(Ylioppilaslehti, Helsinki)

YOUgoslavie : Un fonds de prêts existe à l'Université de Belgrade depuis trois ans. Des prêts d'un montant de plus de 100 millions de dinars furent accordés à environ 6000 étudiants. Les moyens financiers pour le fonds de prêts furent donnés par le gouvernement de Serbie. L'argent sert en premier lieu à aider des étudiants pendant les derniers mois avant leur examen. Les prêts sont accordés sans intérêts, ils peuvent être rendus en petites mensualités. Mais le repaiement ne se fait que d'une façon très lente et tardive, de sorte que la direction est actuellement en difficulté et qu'elle s'efforce à trouver de nouveaux moyens financiers.

(Student, Belgrade)

Ça se passe dans notre université

COMMUNIQUÉS

Au tableau d'honneur

— Au généreux et anonyme donateur qui a offert de riches cadeaux aux étudiants du Sana universitaire, nous disons merci.

— Tous nos remerciements vont également à M. Gaston Léonard, coiffeur au Valentin qui non seulement accorde aux étudiants des réductions mais a trouvé pour vous deux commerçants prêts à vous accorder des prix spéciaux. Ce sont Messieurs Maurice Frey, tailleur, 11, rue de Bourg qui offre une réduction de 10 % sur présentation de la carte de l'AGE et le restaurant « Au Domino », Valentin 23, qui donne aux étudiants la possibilité de manger (dîner ou souper) pour la somme modique de fr. 2.20, service compris. Possibilité de s'abonner pour 5 repas.

Etudiants, encouragez-les ! Commerçants, imitez-les !

« SIGNE DE VIE »

Les organisateurs de la manifestation sur la Riponne au profit de Richard Bernard le 11 décembre dernier ont le plaisir d'informer les étudiants de la réussite complète de la vente et de la parution de « Signe de Vie » du même poète. Merci à tous ceux qui y ont contribué. Rappelons pour tous ceux que la chose intéresse que les exemplaires de cette plaquette sont en vente chez M. Vallon, 11, rue de la Barre.

LE COMITÉ DE LA FACULTÉ DES SCIENCES

organise une sortie qui vous permettra de visiter le Poste aérologique suisses et l'Abbatiale de Payerne.

Dès maintenant réservez le

JEUDI 10 FÉVRIER 1955

pour cette sortie de Faculté qui se terminera par un souper dans un sympathique restaurant lausannois.

Voix Universitaires

Rédacteur responsable :

François Gross, Beau-Séjour 12.

Administrateur: André Devanthery.

Adr. du journal : Bureau de l'AGE, Place du Château 6, Lausanne, Téléphone 22 35 40.

Régie des annonces : M. Sarrasin, lic. jur., Ile Saint-Pierre.

Abonnement : Fr. 3.— par an.
Abonnement de soutien Fr. 5.— par an. Compte de chèques postaux II. 146 77.

Imprimerie : Charles Canale, av. d'Echallens 13, Tél. 24 06 57.

Le programme détaillé vous sera communiqué sous peu par des affiches et dans les prochaines V. U.

ET N'oubliez pas que ...

— Le 31 janvier le pasteur Gander, aumônier des étudiants, donne une conférence « Epiphanie et Mission » au séminaire II de la faculté des Lettres (pour l'heure veuillez consulter les affiches).

— L'A.C.E. vous attend le mardi (1er groupe) et le vendredi (2me groupe) à 12 h. 30 pour un culte suivi de pique-nique et discussion à Montfaucon ainsi que le jeudi (1er groupe) et lundi (2me groupe) pour le culte et l'étude biblique, à 12 h. 30 également.

LE GROUPE UNIVERSITAIRE CATHOLIQUE ORGANISE ...

... une semaine sociale pour les étudiants. Mise sur pied par les étudiants ingénieurs Cette semaine sera consacrée à « L'Eglise et le mouvement syndical » et comprendra trois conférences qui auront lieu dans l'ordre suivant :

VENDREDI 28 JANVIER :

20 h. 30 M. R. Bonvin, ingénieur : Préparation à la carrière d'ingénieur. Cette conférence s'adresse plus spécialement aux étudiants.

SAMEDI 29 JANVIER :

15 h. R. P. Chevalier, aumônier du groupe des ingénieurs catholiques français. Le syndicalisme et l'Eglise.

17 h. M. Lucien Genoud, secrétaire général de la Fédération des syndicats chrétiens de Genève. Le mouvement syndicaliste, ses origines, son évolution et ses tendances.

DIMANCHE 30 JANVIER :

10 h. M. R. Bonvin, ingénieur: Le rôle de l'ingénieur dans le cadre de l'entreprise et de l'économie.

15 h. Rapport final présenté par le R. P. Chevalier avec la participation des conférenciers.

Chaque conférence sera suivie d'une discussion.

Dîner en commun dimanche 30 janvier, après la conférence de M. Bonvin.

Pour l'inscription et tout renseignement s'adresser au Foyer des étudiants catholiques, 24, avenue de la Gare, Tél. 22 57 45.

BASKET-BALL

On nous communique que le tournoi universitaire de basket-ball pour l'année 1954 a été remporté par la société « Arabia » qui battit en finale « Minerva » par le résultat éloquent de 41 à 11.

Echanges

Inscrivez-vous dès aujourd'hui pour le semestre d'été 1955 et pour les vacances 1955. Nous avons à votre disposition jusqu'à ce jour :

Semestre été 1955 :

Munich (un étudiant) ;
Hambourg (deux étudiantes).

Vacances 1955 :

Braunschweig (un étudiant) ;
Hambourg (une étudiante) ;
et nous espérons recevoir d'autres offres d'Allemagne et d'Angleterre.

Délais d'inscription :

Pour le semestre d'été 1955 : le 10 mars
Pour les vacances 1955 : le 31 mai.

Après ces dates, nous ne garantissons plus aucune chance de succès.

Les mardis, jeudis et vendredis de 13 h. 30 à 14 h. 30 réception de la Commission des Affaires extérieures au bureau de l'AGE.

Exposition Universitaire Internationale de

PHOTOGRAPHIE

Cologne, mai 1955

Sont admis à la participation: Professeurs, assistants et étudiants.

Pas de restriction de sujet.

Délai d'envoi : le 31 janvier 1955.

Renseignements sur les conditions du concours : Union Nationale des Etudiants de Suisse, ETH 44a, Zurich 6.

Vacances de Pâques

Participez aux voyages de l'UNES

VOYAGES-ECLAIRS :

Vienne, Munich, Hambourg, Amsterdam, Paris, Venise ; du 7 au 11 avril ; prix sensationnels variants de 120 à 170 frs.

VOYAGES-TOURS :

Espagne, du 28 mars au 16 avril ; 460 frs. Italie : 3 itinéraires.

Tunisie, Egypte ; les détails dans le prochain numéro des VU et aux affiches. De plus, s'il y a des gens qui s'intéressent à des voyages en Yougoslavie ou en Sicile, qu'ils le fassent savoir au plutôt.

Renseignements et inscriptions au bureau de l'AGE le mardi, le jeudi, le vendredi de 13 h. 30 à 14 h. 30.

La Commission des Affaires extérieures

Art et Culture

vous invite

à l'exposition van Gogh

à Berne

A l'occasion de l'exposition Vincent van Gogh « Art et Culture » organise le samedi 29 janvier 1955 un voyage universitaire à Berne (Kunstmuseum).

Inscription: Au bureau de l'AGE, 6, place du Château.

Prix: Fr. 9.50 (train et entrée au musée).

Horaire: Départ Lausanne au Quai I 11.48 h.; arrivée Berne 13.13 h. Départ Berne 17.53 h.; arrivée Lausanne 19.18 h.

Rendez-vous: Hall central de la Gare de Lausanne à 11.30 h.

COMITÉS

Société des Etudiants iraniens :

Président : A. H. Khazei (Méd.) ;
Vice-président : S. Hamzetch (E.P.L.) ;
Secrétaire : H. Khaloghli (Méd.) ;
Caissier : Kh. Khosroschahi (E.P.L.) ;
Membre du comité : A. Madjedi (Méd.).

Groupe universitaire catholique :

Président : Jacques Dumas (Arch.) ;
Vice-président : Jean-Pierre Huot (HEC) ;
Secrétaire : Gilbert Duférier (Arch.),
Bernadette Bruttin (Lit.) ;
Caissier : Edouard Weber (Arch.) ;
Caissière : Marie-Paul Peffer (Méd.) ;
Grillon : Janine Monod (Lit.).

Les salles de lecture ouvertes le soir ?

Les salles de lecture ouvertes le soir ? Cette question nous l'avions posée dans notre dernier numéro. Nous attendions des réactions. Une lettre nous est parvenue, une seule et unique lettre signée par un étudiant en lettres qui nous dit : « Je pense qu'en effet nos bibliothèques devraient être ouvertes un plus grand nombre d'heures durant la journée. Je songe en particulier à la bibliothèque des lettres d'où il faut partir, sans appel, le soir à 18 h. 15. Si, dans une après-midi, on suit une ou deux heures de cours et qu'on veuille en dehors de ceux-ci travailler quelque chose à la bibliothèque, il reste trop peu de temps pour que ça vaille la peine.

» J'ai beaucoup apprécié, lors d'un semestre en Allemagne, les bibliothèques ouvertes sans interruption de 8 heures du matin à 20 h. Le problème financier était résolu, les étudiants assurant eux-mêmes tout à tour la surveillance. Au début du semestre chacun choisit deux à trois heures dans la semaine où il fera la surveillance. Ainsi pas besoin de rétribuer ce temps, assez minime, durant lequel d'ailleurs rien n'empêche de lire.

» Maintenant peut-être n'avons-nous pas les qualités de sérieux et d'ordre qui permettent de confier à nos amis d'Allemagne la responsabilité d'une bibliothèque ? »

Etudiants! Favorisez les annonceurs des Voix Universitaires

SBS
AU CŒUR DE LAUSANNE
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

PARISIENNES
un produit Burrus
avec et sans filtre
95 ct.

PARISIENNES
FILTRE
MARYLAND

Comment est enseignée la médecine aux Etats-Unis

« D'un art, la médecine devient une science ». Cette petite phrase pourrait suffire à définir la médecine américaine par rapport à celle du Vieux Continent. En effet, le traité du parfait médecin d'Outre-Atlantique pourrait se résumer ainsi :

La pratique de la médecine moderne ne peut plus être intuitive, mais doit être basée sur une compréhension de tous les facteurs régissant les processus vitaux.

La médecine évoluant à une telle rapidité, seuls les praticiens comprenant parfaitement les processus vitaux fondamentaux, sont capables d'utiliser et d'assimiler à mesure les connaissances nouvelles.

La recherche médicale extrêmement développée créant une spécialisation intensive, un seul homme ne peut plus sinon assimiler, du moins maîtriser suffisamment une science devenue si complexe. Le remède à cette situation est dans la « pratique médicale en groupe » : cela signifie que le praticien soignant seul son malade est, ou tend à être remplacé par un groupe de spécialistes.

Cette conception de la médecine influence profondément l'enseignement médical américain. Tout d'abord une grande prépondérance est donnée à l'expérience et à l'observation personnelle de chaque étudiant. Toutes les facilités lui sont données pour qu'il puisse obtenir le sens expérimental et pratique le plus aigu, lui permettant de situer et circonscrire rapidement un problème biologique. Ainsi dans la partie préclinique, le nombre d'heures consacrées aux travaux pratiques dépassent celui des heures de cours. Dans la partie clinique, l'étudiant cumule des fonctions d'externe aux nombreux cours, conférences et démonstrations inscrits au programme. Cette forme d'enseignement pousse l'étudiant à assimiler par des expériences répétées, une science dont seule la pratique touche la réalité puisque finalement la théorie n'est qu'idéalisation.

Outre qu'il est très onéreux (la finance annuelle peut atteindre 800 dollars), cet enseignement de la médecine est trop complexe pour être confié à un groupe de cliniciens recrutés toujours dans le même cercle étroit, ou à d'éminents praticiens partageant leur activité entre leur chaire de faculté et leurs clients. C'est une tâche difficile, qui demande une très grande préparation et de gros efforts. Il en est de même pour la recherche. Aussi les a-t-on liés en une association dont les avantages sont pour le moins heureux : un enseignement fait dans une branche où la recherche progresse, reste vivant et profite des découvertes récentes, et par ailleurs le travail du chercheur est fructifié par le contact avec les étudiants et leurs questions. Ainsi, le titulaire d'une chaire enseigne durant 4-6 mois par année, le reste de son temps étant entièrement consacré à la recherche. C'est le principe du « plein temps ».

On s'est aussi efforcé de rapprocher l'Université et la Faculté de médecine. Celle-ci s'était développée, tout comme en Europe, autour des hôpitaux presque entièrement en dehors de l'influence universitaire. Or un des grands avantages d'une école médicale installée au sein de l'université et participant à sa vie, est de pouvoir bénéficier de l'ensemble de ses travaux scientifiques.

Enfin, l'atmosphère de coopération qu'on s'efforce de faire régner, surtout dans le travail, prépare l'étudiant à la pratique médicale en groupe. Un régime de concours, comme il en existe en France, rend évidemment un tel climat absolument impossible.

Il est certain que la médecine américaine doit son grand essor principalement à l'application, dès les années universitaires, de l'idée du développement de la science par la collaboration. Collaboration entre médecins pour une thérapeutique plus efficace, collaboration entre université et faculté de médecine permettant à chacun de profiter au maximum des travaux de l'autre et collaboration entre savants et médecins permettant la découverte de nouvelles méthodes de soins, pour le plus grand avantage de celle-ci. Un exemple classique illustre bien cette ambiance : le docteur Hench, médecin à la Clinique de Mayo, appliqua dans la thérapeutique du rhumatisme la cortisone qu'avait isolée le docteur Kendall, biochimiste.

J. V.

L'établissement financier
auquel chacun peut s'adresser
en toute confiance

**Banque
Cantonale
Vaudoise**

Siège social : Place St-François
Agence : Place Bel-Air

Boulangerie-Pâtisserie

H. Dupuis

Esc. du Marché 1 - Pl. Palud

Ah...! ses fluettes, ses
zwiebacks et... son pain

Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne

Société anonyme

RENÉ MAY

Ingénieurs diplômés EPL

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

Construction de routes
Travaux souterrains
Béton armé

Lausanne

Avenue de France 66

Jeune allemande de 21 ans
cherche

Échange

Cologne-Lausanne

pour la période mai-octobre
sans travaux ménage

Adresse : Josy Brunce
chez Mme Georges Rapin
Av des Alpes 44 tél. 22 78 30

LIVRES ANCIENS

Maurice BRIDEL s.a.

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation

LAUSANNE AVENUE DU THÉÂTRE 1

La situation des étudiants

Durant ses études universitaires, l'étudiant en médecine est tenu d'accomplir six mois de stage dans un hôpital, ceci en qualité d'externe. Son examen final réussi, le nouveau médecin accomplit des stages de durée variable comme interne; s'il veut rester omnipraticien, il doit faire le tour des différents services, s'il désire acquérir le titre F. M. H. (Federatio Medicorum Helveticorum) dans une spécialité particulière, il doit travailler durant 4-6 ans dans le service correspondant. Externe ou interne, l'assistant se heurte à de grandes difficultés : carence de places, rétribution, etc. Mais c'est évidemment la situation de l'interne qui est la plus sérieuse et c'est celle-ci que nous allons examiner.

Les hôpitaux ouvrent leurs portes à un nombre fixe de médecins-assistants titulaires et à un certain nombre d'auxiliaires, assistants volontaires qui attendent d'avoir une place en titre. Il y a quelques années les internes titulaires n'étaient pour ainsi dire pas payés, aussi multiplièrent-ils les revendications. Ils cherchèrent principalement à obtenir une vie financièrement indépendante,

c'est-à-dire un traitement fixe qui leur permette d'effectuer leur internat sans emprunt, des horaires rationnels et des vacances réglementées.

Actuellement, le Conseil Fédéral promulgue périodiquement un contrat-type que les cantons interprètent sous forme d'arrêtés. Le règlement actuel (arrêté du 17 août 1954) prévoit un traitement nettement amélioré qui permet aux médecins-assistants de vivre de façon relativement normale et indépendante.

Il subsiste pourtant chez eux une autre difficulté. Les places fixes étant quasiment toujours occupées, le médecin qui, malgré ces améliorations, a eu beaucoup de peine à obtenir une place, la gardera le plus longtemps possible. Pour essayer de remédier à l'obstruction qui en résulte, le règlement limite la durée d'activité dans un seul service à 4 ans (pour les 3 divisions de médecine I, médecine II et phthisiologie à 6 ans). Si une telle décision assure une certaine fluidité, elle n'empêche que cette période écolée, l'interne sera automatiquement F.M.H. dans la spécialité où il est tombé plus ou moins

Traitements annuels

Assistant titulaire de 1re année
Assistant titulaire de 2me année
Assistant titulaire de 3me année
Assistant titulaire de 4me année et plus
Chefs de clinique

Célibataires

Fr. 6000.—
Fr. 6600.—
Fr. 8160.—
Fr. 8940.—
Fr. 11520.—
à Fr. 12120.—

Mariés

Fr. 6900.—
Fr. 7500.—
Fr. 9060.—
Fr. 9840.—
Fr. 12420.—
à Fr. 13020.—

La santé mentale

Dans son cahier consacré à « La santé à l'université », l'Association Internationale des Universités réserve une large place à la question de l'état mental des étudiants. Ce problème est extrêmement débattu à l'étranger où, d'après les statistiques, les troubles mentaux se classent au deuxième rang (directement après la tuberculose) dans l'ordre d'importance des maladies universitaires. Si les psychiatres des Etats-Unis, de France et d'Angleterre sont unanimes pour fixer de 7 à 10 % le nombre des étudiants souffrant de « détresse psychologique », leurs opinions au sujet des dépistages, diagnostics et soins divergent énormément. Les extraits qui suivent sont tirés de trois articles publiés par les spécialistes suivants : le docteur J. B. Wheelwright, directeur par intérim du Service de psychiatrie de l'Université de Californie ; le docteur G. Heuyer, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris ; le docteur N. Malleon, médecin-chef de la « Student Health Association » à l'University College de Londres.

Etats-Unis

En 1923 le personnel médical avait des difficultés grandissantes à faire face aux problèmes psychologiques présentés par certains des étudiants. Un psychiatre fut donc chargé du soin des étudiants, tandis qu'un collègue se vit confier les étudiantes. Mais le développement de la psychiatrie et le nombre toujours croissant des cas nous poussèrent à créer dès 1945 une clinique psychiatrique. Entreprise de grande envergure, la clinique a pour but de faciliter l'examen des problèmes psychologiques de tout étudiant inscrit qui en fait la demande, et de maintenir les étudiants à un niveau de santé mentale qui leur permette de tirer le meilleur bénéfice de leurs études. Les soins sont orientés dans un sens dynamique et utilisent les découvertes les plus récentes de la psychanalyse et de la psychopathologie. L'admission d'un patient suit en général un processus bien établi; celui-ci commence par demander des soins, puis il subit un interrogatoire et s'il le désire, il se soumet à un test spécial qui permettra de le ranger dans une des catégories courantes.

Nous nous efforçons également d'améliorer l'action préventive de la clinique. Nous avons jugé utile d'attacher au service médical de la clinique des représentants des diverses écoles de psychologie et nous avons maintenant des psychiatres de formation freudienne, jungienne ou venus du centre

Harry Stack Sullivan-Frieda Fromm Reichmann à Washington. Le fonctionnement de la clinique est ainsi assuré dans un sens à la fois éclectique et dynamique.

France

Les troubles mentaux des étudiants sont diagnostiqués ou dépistés dans la mesure où des spécialistes sont mis en contact avec cette population. Là où il n'y a pas de dispensaire universitaire, là où ce dispensaire n'utilise pas de psychiatre, ces troubles risquent de n'être connus que par leurs conséquences extrêmes : suicides, actes délictueux, fugues, etc., ou quand ils sont d'une gravité qui nécessite l'internement. Ces déséquilibres sont souvent d'ordre affectif. Leurs causes sont multiples. L'isolement dans la grande ville peut donner un sentiment d'abandon et d'inquiétude. La pauvreté entraîne la révolte, la résignation ou le désespoir. L'émotivité, une timidité pathologique lors des examens, la dépression et le découragement excessif après un échec, les décisions brusques suivies de regrets ou de remords, les hésitations qui entraînent des retards décisifs dans une inscription ou pour le dépôt d'une thèse, toutes ces manifestations d'un déséquilibre plus ou moins latent aggravant encore un état antérieur. Passons à d'autres facteurs. Si chez les étudiants de France la toxicomanie classique (morphine, héroïne, cocaïne) est rare, s'il y a peu d'al-

des médecins assistants

au hasard. Quant à celui qui voudrait devenir omnipraticien, il lui est presque impossible de faire, sans perdre trop de temps, le tour des différents services. Ceci, non seulement parce qu'il hésite à quitter une place si durement acquise, mais encore parce qu'il n'y a généralement pas de places libres dans les autres services. Le résultat immédiat de cet état de choses est une prolifération des F.M.H. et une diminution des omnipraticiens; situation anormale puisque la médecine générale reste à la base d'une thérapeutique saine. On s'en rend compte à Lausanne, puisqu'on réserve ou projette de réserver des places de passages (durée maximum du stage 6 mois) dans les différents services.

Les assistants volontaires eux, ont une situation matérielle et morale plus que précaire. Nous lisons dans le règlement vaudois: «Les assistants volontaires de nationalité suisse sont admis provisoirement par les chefs de services... Quinze d'entre eux seulement... sont, s'ils en font la demande au directeur de l'hôpital, nourris gratuitement à l'Hôpital cantonal pendant leurs jours de travail, mais n'ont droit, les autres jours, à aucune prestation quelconque... Les assistants volontaires n'ont droit à aucun traitement.»

Nous avons vu que le trop grand nombre de nouveaux médecins a déjà des répercussions gênantes dans le choix du travail des assistants titulaires. Ici, par contre, cette pléthore crée directement le problème des assistants volontaires. Le nombre relativement restreint des places fixes par rapport

à celui toujours plus élevé des candidats, rend l'obtention d'une place de plus en plus difficile. Il arrive que des médecins assistants restent volontaires (et donc sans salaire) six mois à deux ans avant d'obtenir une place rétribuée. Nous avons déjà vu que le règlement prévoit pour améliorer cette situation, la nourriture gratuite pour quinze d'entre eux et la limitation à 4-6 ans de la durée du séjour dans un même service. Mesures réelles certes mais dérisoires en face d'une telle situation, qui veut que des étudiants végètent après leur examen professionnel, fruit de 13 semestres d'études universitaires. Le vrai mal est l'encombrement de la faculté de médecine et sa source se trouve au niveau des écoles secondaires. Aussi le remède n'est-il pas à rechercher dans le sens des éliminations draconiennes au cours ou au terme des années universitaires, mais bien à l'étage des futurs étudiants en médecine.

Il est à espérer que dans les projets de réforme de l'enseignement on ait songé à remédier à cette pléthore, ceci d'autant plus que l'on va vers une saturation de la branche médicale qui équivaudrait pour nombre de médecins à l'impossibilité de gagner leur vie. Une telle situation ne pouvant être tolérée par l'Etat, aboutirait à la socialisation de la médecine et au règne du médecin-fonctionnaire.

G. V.

C'est à l'amabilité de Monsieur le docteur Magnenat, de l'Hôpital Nestlé, que nous devons de publier ces renseignements. Nous le remercions ici.

de l'étudiant

coolisme, par contre, le nombre des intoxiqués par les «amphétamines» augmente d'une façon inquiétante; nous avons attiré l'attention sur le danger que présente pour les étudiants la prise de ces toxiques pendant la période des examens. Les stimulants du type ortédrine créent de façon expérimentale des psychoses hallucinatoires. L'an dernier, deux médecins intoxiqués ont dû être internés et se sont donnés la mort.

Passons maintenant aux mesures constructives que les médecins, psychiatres, universitaires et dirigeants étudiants s'accordent à demander. Le travail des consultations resterait vain dans beaucoup de cas si l'on ne pouvait, en outre disposer de lits dans un «Centre médico-psychologique d'hospitalisation temporaire et de mise en observation». De plus, chaque fois que le psychiatre le jugera nécessaire, les malades pourront être envoyés dans une «maison de repos» située à la campagne où ils seront momentanément suivis par un psychiatre du voisinage. Si l'action commune des médecins et des étudiants eux-mêmes réussit, il peut se faire, d'ici quelques années, que tout étudiant qui se sent victime de difficultés psychologiques qu'il ne peut surmonter seul, reçoive les conseils d'un médecin capable de le comprendre à tous égards, qu'il puisse être momentanément mis à l'abri dans une maison appropriée, puis surveillé et soutenu quand il reprend la vie d'un étudiant normal.

Grande-Bretagne

La partie la plus spécialisée du travail du médecin de l'université porte sur la santé mentale. Cela signifie que les risques professionnels de l'étudiant sont principalement d'ordre psychiatrique. Il est intéressant de classer les cas de détresse qu'il nous est donné d'observer.

1. Maladies mentales graves. Si paradoxal que cela puisse paraître, ce groupe ne pose pas de problème très difficile. Le traitement en revient avant tout au psychiatre qualifié, et comporte presque toujours l'admission à l'hôpital.

2. Difficultés d'adaptation. Ce sont ces problèmes-ci qui constituent le véritable casse-tête de la pratique médicale universitaire. La base essentielle du traitement d'un de ces problèmes d'adaptation est le diagnostic dans sa pleine signification: L'étude de fond en comble du cas examiné.

L'aide la plus simple que l'on puisse donner est sous forme de médicaments: des sédatifs ou des stimulants apportent un soulagement à la plupart des malheureux. Le conseil est la deuxième arme de l'arsenal médical. Le soutien moral qui consiste à garder simplement le contact, à revoir le sujet dans la semaine ou la quinzaine, est également une partie essentielle du traitement. Le fait de n'avoir pas à supporter tout seul son mal allège sensiblement et nombre d'étudiants seront soulagés s'ils savent qu'ils peuvent vous voir fréquemment, ne serait-ce si l'on peut dire, que pour bavarder.

Mais pourquoi la vie de l'étudiant à l'université serait-elle difficile? Il me semble que la réponse doit être cherchée dans le fait que chez lui la maturité physique est en avance sur la maturité sociale. La prolongation des études impose à l'homme physiologiquement adulte une prolongation d'enfance psychologique et implique, entre autres, une période de gavage intensif où l'être absorbe plutôt qu'il ne livre. Il se peut donc que le chiffre actuel soit le plus bas qu'on puisse attendre des conditions présentes. Une amélioration radicale pourrait résulter des modifications radicales dans les méthodes d'enseignement supérieur. Et là encore, je doute que quelqu'un sache ce qui devrait être fait, pour la bonne raison que personne ne sait exactement ce que fait actuellement l'université. Des milliers de livres ont été dépensés pour la recherche de la sélection des étudiants: l'industrie, l'administration civile, l'armée, toutes nous ont indiqué avec précision le genre de matériel dont elles avaient besoin, et ce qui, en fait, leur était fourni. Une partie infime de ce que nous coûtent les fruits secs permettrait de financer une étude complète de l'université, des étudiants et de leurs contacts réciproques. Alors, mais sans aucun doute, alors pourrions-nous faire des suggestions véritablement pertinentes.

Comment est enseignée la médecine en U. R. S. S.

Il n'y a pas de médecin russe, mais seulement un «travailleur médical» au service du peuple. Telle nous paraît être l'idée maîtresse de la médecine soviétique, en lisant les notes de voyage du Dr. P. Rentchnick, sur l'enseignement de la médecine, prises au cours d'un long périple à travers l'URSS et publiées récemment dans «Médecine et Hygiène». Nous en reproduisons ici quelques extraits.

Pourtant, avant d'aborder le vif du sujet, nous voudrions rappeler, par souci d'objectivité et en dehors de toute considération politique et idéologique, une chose trop souvent oubliée. La Russie, pays le plus vaste du monde, est formée d'un ensemble de peuplades nombreuses et souvent très divergentes dans leurs mœurs, caractères et langages. Au cours des siècles, il ne se forma, à travers ces immenses étendues, que quelques centres ayant des rapports plus ou moins constants avec la capitale et le reste du monde. Ce n'est que depuis la révolution, soit depuis à peine 40 ans, que des millions de gens, entrés brusquement en contact avec le monde moderne, commencent à rattraper leur retard dû à leur isolement passé. Mais laissons la parole au Dr. Rentchnick.

Les Soviétiques estiment que le gros succès de leur médecine après la révolution a été l'établissement d'Instituts de médecine dans des territoires éloignés. Dès les premiers jours de l'instauration du pouvoir soviétique, on accepta le principe des services médicaux gratuits. Les portes des facultés de médecine et des universités furent largement ouvertes à toute la jeune classe ouvrière. Jusqu'en 1930, les écoles de médecine faisaient partie intégrale des universités et du système d'éducation publique. En 1930, une loi fut décrétée sur la réorganisation de la médecine en URSS, selon laquelle les facultés de médecine étaient séparées des universités et organisées en tant qu'Instituts, sous la responsabilité du Ministère de la Santé. Cette réforme permit d'adapter les méthodes d'enseignement aux nécessités de la pratique médicale et d'unifier les écoles de médecine avec des Instituts de recherches qui avaient toujours fait partie des services de santé publique du pays. Au début de la guerre, à la suite de plusieurs mesures créant des Instituts de médecine dentaire et pharmaceutiques, tout le système d'enseignement médical se trouvait sous la Direction du Ministère de la Santé. Après les expériences de la guerre, le gouvernement établit un cycle de six ans d'études dans les écoles de médecine. Les médecins nouvellement qualifiés reçoivent immédiatement un travail qu'ils devront faire pendant trois ans sous le contrôle du Ministère de la Santé dans n'importe quelle partie du territoire soviétique. Quelque 26 000 étudiants, dont la moitié sont des femmes, entrent chaque année dans les écoles de médecine et de pharmacie. Plus de 90% de ces étudiants reçoivent des bourses d'Etat.

Le problème de l'enseignement des groupes nationaux de médecins au sein des populations indigènes locales est très important dans un Etat présentant tant de nationalités. Les conférenciers (docents) doivent connaître la langue de ces républiques, les coutumes locales pour discuter les questions de traitement et de prophylaxie. L'Union soviétique a pris beaucoup de soins à former des professeurs parmi les divers représentants des républiques nationales afin que l'enseignement puisse se faire en tenant compte des us et coutumes de chacune de ces républiques. Le Ministère de la Santé de l'U.R.S.S. est responsable pour la direction centrale de l'enseignement médical; il doit approuver les textes d'enseignement et les programmes de cours. Ceci assure l'uniformité dans la formation des spécialistes.

Comme toute entreprise soviétique, l'Institut a son parti communiste. Le «Meditsinski Rabotnik», organe du Ministère de la Santé publique de l'U.R.S.S. nous dit que l'«association contribue à éduquer les étudiants dans l'esprit du patriotisme soviétique, de l'attachement indéfectible au pays du socialisme de la lutte impitoyable contre toute admiration servile de la science et de la culture bourgeoise». Plus loin nous lisons: «Un des principaux critères pour juger du degré de préparation des étudiants, c'est dans la mesure où ils ont assimilé les principes du marxisme-léninisme». Les étudiants donnent de «bonnes réponses dans lesquelles on sent que l'on est fier de la supériorité de la science nationale, de l'héroïsme des médecins russes, de la primauté de la médecine soviétique, la plus avancée du monde».

J. V.

Des fleurs toujours fraîches par:

Charly Bodmer-Feuz

Lausanne Ile St-Pierre Caroline 2
Téléphone 22 67 25 et 26 37 26
La maison n'a pas de succursale

Livre des fleurs dans le monde entier. Membre Fleurop et F.I.D. Importateur direct de Hollande et d'Italie. Prix spéciaux aux étudiants

CAFÉ - RESTAURANT

VAUDOIS

Riponne 1 Lausanne Tél. 23 63 63

Un autre chez-soi: Le Café Vaudois

R. Hottinger

Maison

M. SCHAEERER S. A.

Instruments de chirurgie
Articles sanitaires
Installations d'hôpitaux
Toutes fournitures pour Etudiants
Place Pépinet 3, Lausanne
Téléphone 22 86 72

Actualités

Collection „Que sais-je“

plus de 650 volumes parus
sur tous les sujets

Librairie Gonin

Grand-Pont 2 Lausanne

BIJOUTERIE

METAL ART

Grand-Pont 4 Lausanne I. Nasch
Tél. 22 43 35 Ch. post. II. 26 98

HORLOGERIE

Chevaillères or et argent
Bagues modernes
Bijoux fantaisie Alliances, etc.

A St-François

Nyffenegger
CONFIBUR

Café-Restaurant
Snack-Bar
Petite Restauration

AIDEZ L'ENTR'AIDE

La commission d'Entr'aide de l'AGE organise pour le samedi 19 févr. 1955, une grande soirée en faveur des étudiants nécessiteux. Nos moyens sont, hélas ! très limités, constitués qu'ils étaient jusqu'ici par des dons et des collectes uniquement. C'est pourquoi devant l'ampleur de cette œuvre de solidarité estudiantine, nous avons amenés à organiser cette deuxième « Grand Nuit de l'Entr'aide » dont nous espérons grand succès et bénéfiques, grâce à votre participation.

Donc venez tous au Palace, le samedi 19 février !

Déjà nous rencontrons beaucoup de compréhension dans la ville et le canton. Nous aurions besoin de vins, apéritifs et liqueurs pour fournir notre buffet et nous vous demandons de bien vouloir faire un geste en nous apportant une ou deux bouteilles (de la cave paternelle...) aux adresses suivantes.

Palais de Rumine: auprès de l'huissier.

Ancienne Académie: Secrétariat de la Faculté de droit.

E.P.U.L.: auprès du concierge.

Ecole de Médecine: auprès du concierge.

Ecole de Chimie: auprès du concierge.

Bureau de l'AGE: 6, place du Château, entre 14 h. et 16 h.

LE COMITÉ DE BRIGATA:

Président: Tullio Righinetti (pharmacie); Vice-président: Roberto Galli (EPUL); Secrétaire: Milena Coppi (pharmacie).

Les bonnes pensions de Lausanne

Table listing pensions with addresses and phone numbers: Dryburgh, Kohler, Mariétan, Emery-Philippoz, Béguin, Mme R. Simone, Venezia, Riant-Mont, Bon-Port.

ARABIA

Société des Etudiants arabes de l'Université de Lausanne organise son grand BAL dans les salons du LAUSANNE - PALACE Samedi 12 février dès 21 h. 30 Orchestre: Pierre Oguey (8 exécutants) Attractions, surprises Entrée: Fr. 4.80, couple Fr. 8.— (taxes comprises) Consommations non majorées

Billets à l'entrée — Réservez votre table auprès du maître d'hôtel, Téléphone 26 21 21

LEMANIA VOUS INVITE...

le 12 février, dès 21 h. 30 BAL et PROLOGUE dans les salons du Beau-Rivage Palace.

Ski 11ème semaines universitaires de Zermatt 1955

Ces traditionnelles semaines de ski sont définitivement fixées aux dates suivantes: 6 jours: du mercredi 16 au lundi 21 mars, prix fr. 155.— 7 jours: du mardi 22 au lundi 28 mars, fr. 175.— 13 jours: du mercredi 16 au lundi 28 mars, fr. 325.— Les renseignements plus détaillés paraîtront dans le prochain numéro des V.U. La Commission sportive

AVIS AUX AMATEURS DE JAZZ

Un club de jazz est né à Lausanne. Appuyé par des critiques aussi connus que Charles Delaunay, président du Hot-Club de France et Raymond Colbert, de Radio-Lausanne, ainsi que par des organisations culturelles de Lausanne, le Jazz-Club de Lausanne se propose de répandre le goût du jazz auprès d'un public plus étendu et de donner l'occasion aux amateurs d'entendre plus fréquemment des musiciens de jazz lausannois ou étrangers. Afin d'atteindre le but qu'il s'est fixé le Jazz-Club de Lausanne (JCL) organisera des auditions hebdomadaires de disques rares, des conférences, des projections de films musicaux et des « nuits de jazz » qui permettront d'entendre des orchestres de tous les styles. Renseignements et inscriptions: JAZZ-CLUB DE LAUSANNE, case postale 1602, St-François.

UNE EXPOSITION A NE PAS MANQUER

Art et Culture... organisera au début de février un voyage à Zurich à l'occasion de la « Grand Exposition Internationale de l'Art étrusque ». Les personnes qui le désireraient, pourront lors de cette journée visiter la ville de Zurich sous la conduite d'un architecte. L'exposition unique en son genre « Art et vie des Etrusques » du Kuisthaus de Zurich offre bien davantage que quatre cent œuvres choisies, elle permet pour la première fois d'embrasser tout le travail artistique d'un peuple aujourd'hui enveloppé de mystère. Un tombeau de Tarquinia et la grande statue de bronze du Mars de Todì des Musées du Vatican figurent parmi les œuvres les plus importantes de cette exposition. Des prêts de valeur accordés par les villes de Munich, Paris, Londres, New-York et Boston complètent les trésors des collections publiques d'Italie. On est prié de consulter les affiches qui seront posées à l'Ancienne Académie, Palais de Rumine, EPUL, Ecole de Chimie, Faculté de Médecine.

DU CÔTÉ DES V.U.

La quatrième page de ce journal est consacrée aux communiqués de l'AGE, des sociétés et des groupements de notre université. L'insertion de ces communiqués est gratuite. Toute communication doit être adressée à la rédaction des « Voix Universitaires », place du Château 6, E. V. Nous prions nos correspondants de nous transmettre des textes dactylographiés. Nous leur serions en outre reconnaissants de séparer le texte à paraître de leur lettre. Merci !

L'OFFICE DU TRAVAIL COMMUNIQUE :

Les étudiants qui seraient d'accord de travailler comme placeurs à la Fête des Vignerons qui aura lieu à Vevey en août prochain, peuvent s'inscrire à l'AGE. Rémunération: Fr. 15.— par représentation (il y en aura 11).

MUSIQUE ET HOSPITALITÉ

La commission « Art et Culture » a le très grand plaisir d'annoncer la prochaine manifestation artistique du « Chœur Universitaire ». En collaboration avec l'Orchestre symphonique du Lycée Henri Poincaré de Nancy (France), et sous la baguette du maître Carlo Hemmerling, deux concerts seront donnés, à Nyon le 6 avril, et à la Maison Pulliérame le jeudi 7 avril. Ces concerts verront notamment l'exécution d'une grande œuvre romantique, le « Requiem » de Johannes Brahms, pour soli, chœurs et orchestre. L'orchestre du Lycée H. Poincaré de Nancy sera l'hôte de notre ville du 5 au 8 avril prochain. Afin d'aider l'organisation du Chœur Universitaire, qui assume l'hébergement des jeunes musiciens lorrains pendant 3 jours, nous prions les étudiants qui ont la possibilité d'en accueillir chez eux de remplir le bulletin suivant et de l'envoyer dans une enveloppe affranchie à 10 cts, au Bureau de l'AGE, 6, place du Château.

ACCUEIL ORCHESTRE NANCY 5-8 avril

Je, soussigné, m'offre pour loger chez moi musicien(s) de Nancy la nuit du 5 au 6 avril * la nuit du 6 au 7 avril * la nuit du 7 au 8 avril * et offre le souper du 5 avril / le dîner du 7 avril / (* la nuit comprend en outre le déjeuner) * Biffer ce qui ne convient pas Adresse exacte: Nom et prénom:

Pour tous autres renseignements, s'adresser à l'AGE ou au président du Chœur Universitaire, Allières 8, Téléphone 22 29 61.

TOURISME ESTUDIANTIN

Voici les détails que l'UNES nous envoie pour les voyages annoncés dans les dernières V.U. VOYAGES - ECLAIRS: l'occasion de visiter une ville « à fond » du 7 au 11 avril 1955.

Table listing travel costs: Vienne Fr. 115.—, Francfort Fr. 125.—, Düsseldorf Fr. 140.—, Munich Fr. 100.—, Hambourg Fr. 150.—, Amsterdam Fr. 170.—, Paris Fr. 135.—, Venise Fr. 90.—

Prix au départ de Zurich. Délai d'inscription: 15 mars. Il est entendu que si le nombre des participants le permet, nous organiserons des collectifs au départ de Lausanne.

TUNISIE: du 26 mars au 16 avril 1955. Prix sensationnel de Fr. 500.—. Délai d'inscription: le 5 mars 1955.

ITALIE: 3 tours sont prévus avec le même itinéraire: Rome (3 jours), Florence (3 jours) et Venise (3 jours); du 2 au 12 avril; du 5 au 15 avril; du 8 au 18 avril. Prix Fr. 230.—. Délai d'inscription: 3 semaines avant le jour de départ.

Ces prix comprennent transports, pension, logement, entrées (musées, etc.), assurance-accident pendant la durée du voyage.

Inscriptions et renseignements au bureau de l'AGE mardi, jeudi, vendredi de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Les précisions sur les autres voyages annoncés seront affichées à tous les affichoirs des différents bâtiments universitaires.

LA COMMISSION DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Walther Rue de Bourg 13 Lausanne Habille à la perfection, mesures ou confection Manteaux Imperméables Vestons Pantalons Complets Robes de chambre Chemises La magasin renommé... pour le chic et la qualité Aux Etudiants rabais 5 % sur présentation de la carte de l'A.G.E.

CENTRAL-BELLEVUE HOTEL-RESTAURANT Benjamin-Constant 1 Téléphone 23 32 23 Restaurant sur l'pouce

Etudiants vous serez aimablement servis ou renseignés à chacun de nos rayons Pianos Radios Disques et gramms Musique Instruments à vent et à cordes Librairie théâtrale et musicale FOETISCH FRÈRES S. A. Caroline 5 Lausanne

ÉCONOMISEZ Etudiants, pour l'impression de vos Thèses utilisez le procédé photo-mécanique (adopté et contrôlé par l'Université) Adressez-vous au spécialiste Multi-Office R. Machtzum 5, Rue de Bourg Tél. 23 66 62 qui vous fournira tous renseignements et devis.

Favorisez les commerçants qui nous offrent des réductions

PARISIENNES un produit Burrus avec et sans filtre 95 ct. PARISIENNES FILTRE MARYLAND

Prochainement dans les V.U.: Faut-il supprimer les théâtrales? Notre enquête

Avez-vous vos billets? 6 francs l'entier, 2 francs le tiers et pour quel gros lot! LOTERIE ROMANDE Tirage 5 mars 1955 2 gros lot de fr. 75 000.-

Voix universitaires

50 c.

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne

Remerciements

Pour la seconde fois, une Nuit de l'Entr'aide universitaire est à l'affiche à Lausanne. Le souvenir de l'an passé s'était déjà estompé et sa brillante réussite en avait fait une chose exceptionnelle, une fête unique qui ne devait pas se renouveler. N'avait-on donc vu du premier Bal de l'Entr'aide que son aspect extérieur de fête sans en avoir aperçu, les besoins pressants qui en avaient motivé sa préparation ? Grâce à sa réussite financière plus de trente-deux jeunes gens ont pu durant l'an passé continuer leurs études. Devait-on les abandonner après une année d'espoir ? Nous avons dit non. Trop d'étudiants doivent faire leurs semestres en se demandant jour après jour comment ils pourront assurer leurs subsistances, et l'Entr'aide doit partager leurs soucis mois après mois. Elle ne peut pas se reposer une année par lassitude. D'ailleurs Lausanne s'est souvenue qu'elle était une ville d'étudiants. Elle n'a pas oublié ceux qui passent dans ses murs des années de jeunesse faites de privation et de découragement. Partout nous avons été reçus avec gentillesse et compréhension. Nous disons un merci sincère à tous ceux qui nous ont encouragés et aidés dans nos efforts, à tous ceux qui nous ont permis de réaliser cette « Deuxième Grande Nuit de l'Entr'aide universitaire » au profit de nos camarades sans ressources.

Que ce soit leur fête !

Jacques-Louis Ribordy
président de la commission d'Entr'Aide

Au cœur du Vieux-Lausanne,
sur le chemin de l'Université,

Tea-room
« LE GUET »

vous offre ses menus
ses complets
sa petite restauration
soignée
et abondante

A. Chappuis, Escaliers-du-Marché 5

Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne

Un bon pneu s'achète chez le spécialiste
Pneumatic S. A.
Rue César-Roux (face Ecole Médecine) LAUSANNE

En dansant...

Bonnes gens de notre ville, amis nos hôtes, citadins et bonnes fées, élégance, bonté, jeunesse... soyez des nôtres au soir du 19 février !

Encore une fois venez prêter vos enchantements à l'Entr'aide !

Venez prêter et mêler vos pas et vos gestes à sa fête. Notre jeunesse estudiantine vous y convie : elle compte sur vous.

Elle a ses petites et grandes misères, notre jeunesse. Elle connaît le souci silencieux. Il y a des foyers lointains ; il y a des foyers éteints. Il y a sous l'apparence du bien-être, la pénurie et la nostalgie. Le mot d'entraide est un mot discret et profond.

L'entraide, c'est d'abord des mains de camarades, tendues ; c'est le coup d'épaule de la communauté ; ce sera l'offrande de votre bienvenue.

Citadins, amis, avec tous ceux du voisinage, nous vivons ensemble la même vie, des heures qui chantent avec le guet au même clocher ; les creux et bosses de la ville nous balancent du même mouvement tout le jour ; nos rires, sur Saint-François, font partir en l'air les mêmes pigeons !

C'est dire quelle solidarité de fond nous unit ! Au soir du 19 février, petites et grandes misères se cacheront, ou s'habilleront. Vous partirez sans les voir.

Vous aurez conjuré les unes, adouci les autres, en dansant.

W. BOVEN, recteur.

Es war

in

Heidelberg

par

Samuel Chevallier

Votre rédaction me demande mon avis, mais sans me dire sur quoi. C'est gentil, mais un rien embarrassant.

Comme il s'agit d'entraide, pourquoi ne vous conteras-je pas quelques souvenirs d'une entr'aide universitaire dont j'ai bénéficié autrefois ? Elle s'appelait Studentenhilfe, parceque cela se passait à Heidelberg, en 1927. Et c'est là que j'ai eu la révélation de ce que peut être la misère universitaire.

J'arrivais de Lausanne et m'en tenais au canon normal en nos pays : l'étudiant fils de bourgeois, plutôt serré sur l'argent de poche mais pour qui la question de la chambre et de la pension ne se posait pas. Là-bas, je vis d'abord le côté spectaculaire des choses, et notamment ces orgueilleux étudiants portant couleurs de la Teutonia ou de la Borussia, princes du trottoir devant qui la police prenait la position. Je vois encore cet agent raide en train d'expliquer à un « Borusse » qu'il devrait aller se coucher, j'imagine. C'était vers le milieu de la nuit. Et pendant que Pandore, éperdu de respect, s'expliquait avec ce seigneur, celui-ci lui enduisait consciencieusement de moutarde les boutons de sa tunique. Oui, car il était armé d'un pot de moutarde chipé dans quelque Bierlokal...

Seulement, ceux-là n'étaient qu'une poignée, et les autres étaient quelque dix mille, parmi lesquels deux mille au moins vivaient une existence impensable. Cinquante marks par mois auraient été pour eux une espèce de fortune. Moi, j'en avais trois cents et le vingt du mois me trouvait nettoyé !

Donc, la Studentenhilfe organisait chaque mardi des réunions pour étrangers. C'était pittoresque et sordide. Dans un local typiquement Armée du Salut, on nous servait pour trois sous un affreux Bohnenkaffee et chaque semaine une nation étrangère présidait. La première fois que j'y allai, c'était le tour des Japonais, lesquels commencèrent par expliquer que, pour être compris de tout le monde, ils parleraient français. Ce qui jeta un léger froid, car les Français étaient tout près, à Ludwigshafen, et on ne les aimait pas tellement.

Bien entendu, l'assemblée était allemande en majorité. C'étaient des étudiants qui profitaient de la présence des étrangers pour s'instruire et prendre contact. Parmi eux, un famélique, un peu bossu, qui étudiait la géographie. Mais c'est qu'il l'étudiait avec conscience ! Il était à côté de moi et ma soirée japonaise se passa à expliquer à ce gaillard les particularités géographiques de la Suisse. Tellement que, pour avoir la paix, je lui donnai rendez-vous au lendemain pour le café, chez Krall, qui était la confiserie élégante du coin. C'est là que je compris.

Je lui avais offert une tranche de gâteau (ces machins lourds qu'ils avaient là-bas, avec un pouce de crème fouettée par-dessus) il avait d'abord hésité, puis

(Suite à la page 2).

L'IMPRIMERIE HENRI JAUNIN S. A.

14, rue de Genève LAUSANNE Téléphone (021) 229983 imprime — outre celles des autres facultés — le

4/5

des THÈSES de droit paraissant à Lausanne. — 15 titres intégrés dans notre collection « La Nouvelle Bibliothèque de Droit et de Jurisprudence ». — Demandez des renseignements

Et tentez votre chance à la loterie...

il mangea. Et c'était un spectacle effrayant. Plus question de géographie ! Un cochon, les pieds dans sa mitre, y met tout de même moins d'avidité. Je lui en offris un second, puis un troisième... Je vis le moment où le magasin allait y passer avec tout mon argent du mois.

Ce garçon vivait de pain noir et des cafés de la Studentenhilfe. Et, quand il était particulièrement en fonds, il allait manger à la « mensa ». Une fois par semaine, en moyenne. Il en parlait comme de jeunes mariés revenant de voyage, parlent des splendeurs d'Eden-Roc !

... A partir du vingt, il fallut bien que je me dirige vers cette fameuse mensa, qui était le réfectoire des étudiants.

Imaginez une espèce de cantine pour Tir fédéral, contenant quelque chose comme mille personnes. C'étaient les anciennes écuries du Prince de Bade. Un couloir central et, des deux côtés, de longues tables de cantine et des bancs. A l'extrémité de chaque table une énorme soupière.

On entra, on payait à une sœur qui tenait la caisse. Dix sous ! (Pour fixer les idées, l'équivalent de nos actuels « Sur le pouce » coûtait en ville entre un mark huitante et deux marks, dans des maisons modestes). Ayant payé on s'emparait d'une assiette, d'une fourchette et d'une cuiller, et on allait s'asseoir quelque part. En passant, on emplissait son assiette de soupe. Ce qui mettait mon géographe aux anges, c'est qu'on pouvait prendre autant de soupe qu'on voulait. Trois, quatre assiettes... Elle n'était pas très épaisse, la soupe !

Puis, armé de son assiette, on allait au fond de la salle où se trouvaient deux guichets contigus. Là, on donnait son ticket puis on tendait l'assiette. Vlaouf, vlaouf ! Deux sœurs y déposaient, l'une une pochée de légumes, l'autre une cuillerée de viande. Pas besoin de couteau pour la viande : c'étaient d'étranges goulashes ou d'improbables ragoûts.

Si on avait la malice d'arriver tard un jour où il n'y avait pas eu beaucoup de monde (seulement trois mille dineurs, disons...) on avait le droit de repasser au guichet des légumes. Une fois même, on me resservit de la viande.

Au bout de dix jours de ce régime, je reçus mon argent du mois. Alors je me tapai au Perkeo un ragoût d'oie qui me coûta d'un coup trente jours de mensa ! Et je dus avoir un peu le même air que mon géographe quand il engloutissait sa crème fouettée...

Tel était le palais culinaire de mon étudiant bossu. Tel était le régime de milliers d'étudiants pendant toutes leurs études.

Après cinq ans de ce régime-là vient le régime nazi : c'est presque fatal. Parce qu'on est prêt à n'importe quoi pour connaître autre chose de la vie.

... Notez que je ne voudrais pas avoir l'air de me moquer de cette œuvre, qui avait d'ailleurs d'autres activités allant de la salle de lecture aux prêts d'honneur. Non, parce que d'abord elle m'a dépanné à toutes les fins de mois (on est comme on est !). Et puis, elle était à la mesure des possibilités d'un pays ruiné et ravagé par le chômage.

Enfin, tout cela était fait avec un cœur admirable. J'en donnerai un exemple. Une fois, il me fallut bien constater que je n'avais plus un pfennig en poche. Abgebrannt, disait-on !

N'ayant rencontré aucun copain tapable, j'allai à la mensa. Et là, j'expliquai à la sœur que, malheureusement, n'est-ce pas... bon !

Elle me jeta un coup d'œil, me fit un petit sourire sous son bonnet bleu et me tendit une carte de dix repas. Comme ça, sans signature, sans enquête, sans rien. Plus le sourire, j'y insiste.

La soupe me parut délectable...

Même absence de formalités lorsqu'une autre fois je me fis avancer vingt-cinq marks.

Des gens comme ça, il faudrait être une fière crapule pour les voler ! Et aussi pour s'en moquer.

... On traversait une grande cour ; dès midi il en arrivait de partout, par grappes. Ils n'étaient pas tristes, ils n'étaient pas gais. Ils subsistaient en se cramponnant à l'époir des examens puis à cet autre, plus taquinant encore, de n'être pas de ceux à qui un diplôme donnerait le droit à la carte de chômeur. Et par conséquent à une autre mensa toujours semblable.

Puis, rentré à Lausanne, j'ai vu le film : « Es war in Heidelberg... » Ces étudiants-là ne s'y montraient pas ! Il n'y avait que les seigneurs à rapières.

C'est à cause de ce genre de cartes postales en couleurs qu'on se comprend si mal de peuple à peuple, je pense.

Samuel Chevallier

Aux 4 vents des cieux

INDE. — Trois étudiants en médecine de Madras qui faisaient une excursion de week-end près du village d'Alamadi, furent déconcertés de constater que cette région était dévastée par la maladie; femmes mourant en mettant au monde des enfants, enfants naissant souvent avec des déformations. Les étudiants furent stupéfaits d'apprendre qu'il y eût tant de villages en Inde qui n'étaient pas visités par des médecins.

A la suite de cette visite, une Ligue rurale de service médical et social fut fondée pour améliorer la situation à Alamadi. Après quelques semaines, cette ligue comptait déjà 600 membres. Des souscriptions, des dons, des drames et une exposition médicale qui, plus tard, devenait un événement

annuel, rapportaient des centaines de roupies. « Lutte contre la maladie à Alamadi », tel était le slogan qui provoquait de l'enthousiasme. Un séjour de 15 jours à Alamadi montra que l'anémie, la malaria, les maladies vénériennes, la lèpre et l'avitaminose (déficience aiguë de vitamines) y prédominaient.

(Asian Students' News Service)

— L'établissement d'un centre étudiant de santé qui sera le premier de ce genre en Inde, fut commencé le premier novembre. Il est destiné aux étudiants inscrits à l'Université de Delhi et aura des installations nécessaires pour les examens médicaux, et des appareils de rayons X. Des étudiants néces-

sitaires recevront leurs médicaments ou gratuitement ou pour des prix réduits. Le service de santé de Delhi commencera son travail, à toute vraisemblance, vers le milieu de cette année. Il emploie deux médecins, deux assistants, deux infirmières et des secrétaires. Les étudiants désireux de profiter des services du centre, devront payer deux roupies par an s'ils habitent en dehors de l'université et six roupies s'ils habitent à l'université. C'est ainsi que les étudiants paieront un total de 8000 roupies des frais annuels du centre qui se monteront, selon une estimation, à 25 000 roupies. Le reste sera payé par la University Grants Commission. Des curateurs sont chargés de l'administration du centre. L'Université de Delhi, le

Gouvernement de l'Inde et le World University Service en Inde figurent parmi les curateurs.

(WUS, New-York)

ITALIE. — Une action de secours pour étudiants de la région de la catastrophe de Salerne est organisée par l'Association des étudiants catholique, FUCI. La somme de 200 000 lire fut déjà mise à la disposition de ce projet, et des quêtes sont organisées parmi les membres de l'organisation. Les dates d'examen pour ces étudiants seront prolongées d'après une décision du conseil d'administration des œuvres universitaires de Naples.

(Ricerca, Rome)

De Richard Bernard, actuellement malade, nous publions deux poèmes extraits de son dernier recueil « Signe de Vie » (Lausanne, 1954).

trois poèmes

CONSEIL EN SOL

Tu ne cueilleras
que la peine
et la peine
à des souliers blancs

Tu ne cueilleras
que la peine
si tu aimes
une belle enfant

Si tu aimes
ces yeux très sages
ces griffes
sous le poil rentrées
et ces saillies
sous le corsage
et ce corps dans le soir d'été

TOI

Tu es là comme le jour
convainc la nuit
que les brumes sont mortes

La pluie peut fouetter les murs
et le vent battre les portes

Tu es là
comme la succession
de la peine à la joie

Tu es là

et puis

MATINALE

Sur le chemin blanc
je croise le jour
et je le salue
d'un coup de chapeau

Si le jour est gris
le chapeau s'incline
si le jour est clair
le chapeau s'envole

Le chapeau s'envole
au vent des saisons
danse le chapeau
le cœur a raison

A raison d'aimer
sans l'être à son tour
L'amour est épine
La fleur est amour

s'en vont...

Nuit de l'Entr'aide

Universitaire

Lausanne - Palace

19 février 1955

21 h. Grand Bal dans les salons du Lausanne-Palace

Entrée Fr. 10.- (couple); Fr. 7.- (individuel)
Etudiants Fr. 3.- (couple); Fr. 2.- (individuel)
(Tenue de soirée)

21 h. Bal estudiantin (Ronde Richefont)

Entrée Fr. 3.- (couple); Fr. 2.- (individuel)

17 h. Thé dansant (Ronde Richefont)

Entrée unique Fr. 1.-

Bars

Orchestres:

The Georgiam's

Harlem Jazz Band

Cabarets

espagnole

Cave

avec le gracieux concours de

Me José
de Azpiazu

décors

M. Bonny

Loterie

I. tranche:

Premier prix: Meuble radio-
pick-up
Innovation

II. tranche:

Premier prix: Robe du Soir
Nouveautés

III. tranche:

Premier prix: Une toile de
Maître

Tirage dans la nuit du 19 au 20 février au Lausanne-Palace

Les lots sont à retirer chez le concierge du Palais de Rumine dans la semaine suivante

La liste des billets gagnant paraîtra dans la presse lausannoise la semaine suivante

Loterie

LE PREMIER GRAND BAL

TÉLÉVISÉ EN SUISSE ROMANDE

Walther

Rue de Bourg 13

Lausanne

Habille à la perfection, mesures ou confection
Manteaux Imperméables Vestons
Pantalons Complètes Robes de chambre
Chemises

Le magasin renommé... pour le chic et la qualité

**Aux Etudiants
rabais 5 %**

sur présentation de la carte de l'A.G.E.

Mode Royal s.a.

RUE HALDIMAND 14

CONFECTION DAMES ET MESSIEURS

Riva S. A.

Maçonnerie
Béton armé
Génie civil

Valentin 23
Téléphone 22 04 07
LAUSANNE

Opérations de banque
et immobilières
Gérance de fortunes
Assurances

BANQUE GALLAND & C^{ie} S. A.

Banque privée fondée en 1889
8, av. du Théâtre - tél. 26 09 33
LAUSANNE

CINEAC

Place St-François 17

3 maisons de 1er ordre

- Cinéac
- Carioca
- 3 Etoiles

Qui fait de la photo
prépare l'album...
des plus beaux souvenirs

Appareils et accessoires

A. Schnell & Fils

Place Saint-François 4

TEA-ROOM
BAR A CAFÉ

A la Belle Meunière

ses cafés
ses rafraîchissements
sa petite restauration

Galerie de Bourg 13 - Rôtilion 4

OPTIQUE

Lunetterie
Ordonnances

DISLAIRE-GOLAY

opticien (ancienne maison Ganière)

Tél. 22 85 31
r. Chauerau 3
LAUSANNE

ALBERT PITTET S. A.

Horticulteur - Fleuriste

Cultures florales
Renens - Tél. 24 50 50

Magasin et bureau:
LAUSANNE
Martrey 40
Tél. (021) 22 85 61

LIVRES ANCIENS
Maurice BRIDEL s.a.

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation

LAUSANNE AVENUE DU THÉÂTRE 1



Beaucoup d'étudiants
mangent
«aux Trois Tonneaux»

Rue Bd-St-Jean 18 Téléphone 22 02 66 E. GIVEL

Vous y trouverez des repas avantageux
et abondants, à des prix intéressants
Salle pour sociétés

Danse Ecole Falk

de retour de Paris

Toutes les nouveautés

Début des cours

Leçons privées

7, Avenue de la Gare Téléphone 22 36 54

PARAPLUIES

Chanson

LAUSANNE

Des fleurs toujours fraîches par :

Charly Bodmer-Feuz

Lausanne Ile St-Pierre Caroline 2

Téléphone 22 67 25 et 26 37 26

La maison n'a pas de succursale

Livre des fleurs dans le monde
entier. Membre Fleurop et F.I.D.
Importateur direct de Hollande et
d'Italie.
Prix spéciaux aux étudiants

Une belle chevalière
Une bonne montre

MARVIN MOVADO CYMA

International Watch Mido

proBIJOUX

Rue St-François, Lausanne
(à gauche en descendant)

CAFÉ - RESTAURANT

VAUDOIS

Riponne 1 Lausanne Tél. 23 63 63

Un autre chez-soi: Le Café Vaudois

R. Hottinger

CLAUDE ZELLER

RELIEUR

MERCERIE 9 LAUSANNE

TÉL. 23 85 38

G. Malnati

remercie ses anciens clients

DU MILANO

et leur annonce qu'il a repris le

RESTAURANT-PENSION SELECT

Rue des Terreaux 10 - Tél. 22 33 16

Actualités

Collection „Que sais-je“

plus de 650 volumes parus
sur tous les sujets

Librairie Gonin

Grand-Pont 2 Lausanne



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

auquel est adjointe la

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

Garantie par l'Etat

Dépôts d'épargne Obligations foncières Gérance de titres Safes

Encore un **LECO**



La délicieuse boisson légère au chocolat, pasteurisée, homogénéisée. En vente dans tous les établissements publics et dans les laiteries.

Par le froid, LECO chaud...
...par le chaud, LECO froid!

Pour tous vos imprimés

de bon goût

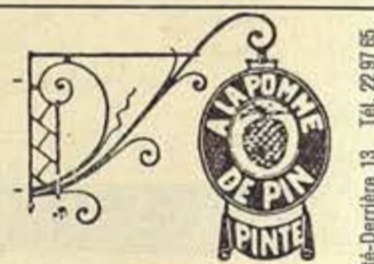
et dans un délai très bref

adressez-vous à l'

IMPRIMERIE C. CANALE

Téléphone 24 06 57

Av. d'Echallens 13, Lausanne



Ses poulets Ses entrecôtes

Cité-Dernière 13 Tél. 22 97 65

ÉCONOMISEZ

Etudiants, pour l'impression de vos

Thèses

utilisez le procédé photo-mécanique (adopté et contrôlé par l'Université)

Adressez-vous au spécialiste

Multi-Office

R. Machtzum

5, Rue de Bourg Tél. 23 66 62

qui vous fournira tous renseignements et devis.

ÉTUDIANTS ! FAVORISEZ LES ANNONCEURS DE VOTRE JOURNAL

A propos d'Edmond-Henri Crisinel

Passant, la grille est close...

La revue « Pays du Lac » a publié, voici quelque trois mois, un hommage à Edmond-Henri Crisinel¹⁾. Dans un canton où les événements littéraires sont plutôt rares, celui-ci doit frapper et aura, on l'espère, des résultats. L'œuvre et la personne de Crisinel y sont évoqués par des voix les plus autorisées qui pour la première fois révèlent sous des angles multiples la qualité unique d'un homme dont on peut dire sans trop de témérité qu'il est encore inconnu à la majorité des bons lecteurs d'ici.

Avoir connu un homme remarquable est évidemment une chance. En parler est alors un service rendu aux autres. C'est de ces autres que je suis, de ceux qui ont abordé l'œuvre sans connaître son auteur et qui depuis ne s'en détachent plus ; et c'est trop peu dire, s'y attachent constamment davantage !

Depuis que Ramuz nous apprend que nous étions les habitants d'une province qui n'en est pas une, nous nous sommes découverts (il était temps !) un intérêt profond. Devenus en vrais Saint-Augustins modernes, « problème pour nous-mêmes » nous faisons bénéficier nos auteurs d'une attention nouvelle. Par l'intermédiaire d'ouvrages beaux et bon marché (car nous savons joindre l'utile à l'agréable) nous écoutons gravement le « message » de nos auteurs et de cette manière s'instaure un dialogue dont le livre est l'instrument. Notre situation culturelle est à tel point de venir notre centre de réflexion, le besoin d'une littérature « nationale » nous apparaît si urgent que nous allons d'emblée à ceux qui, sous une forme ou sous une autre, nourrissent leurs livres des mêmes thèmes. Des idées insidieuses s'installent à la faveur de cette préoccupation. Au plus parfait mépris de la poésie, on institue (ô goût profond pour les institutions) tel, « chante » du pays ; mieux : d'un « coin du pays ». Voyez Ramuz, l'idée du « service rendu » soutient en bonne partie le piédestal de sa gloire. On aime à retrouver dans « Reine » le Malley d'autrefois, chez Roud notre Jorat. Notre goût de la réflexion morale fait un écho à Mercanton²⁾ ; Gilliard amène à nos livres le nom vénéré d'Amiel. Et je ne parle que de la génération des écrivains qui ont atteint la pleine maîtrise de leur voix.

Pauvre Crisinel au milieu d'eux ! Lui dont on ferait un portrait en négatif par la simple énumération des « qualités » des autres ! Tombé, on dirait du ciel, passant au milieu de ce pays sans jamais en assumer les thèmes... Qui s'en distingue si radicalement, en apparence en tout cas. Lui dont le monde n'est ni Lavaux ni la Côte, et ne figure même sur aucun atlas :

Ma route est d'un pays ou vivre me déchire...

qui ne marqua son œuvre d'aucun de nos problèmes catalogués, et qui, malgré tout ce qu'on a dit, est moins que la plupart engagé dans notre souci moral, mieux connu sous le nom consacré de moralisme vaudois. Il n'eut, semble-t-il, ni nos cris ni nos espoirs ; il n'instaura, même de la manière marginale, oblique du romancier, aucune discussion avec autrui ; retiré dans son château magique, bien plutôt il l'éloigne :

Passant, la grille est close et le soir tombe. Va ! Tu ne comprendrais pas ce qui tourmente et ronge Dans leur trouble sommeil les ombres d'ici-bas. Maison des monts — îlot perdu — débris de songe.

A lire ces quelques vers, comprend-on à quel point Crisinel fut peu, comme on aime à dire, « d'ici » ? Ou du moins, quand il écrivait. Bien sûr, l'homme-Crisinel (ce trait d'union n'a pas d'ailleurs été inventé par hasard) fut d'ici. Ceux qui furent ses amis ne l'ont pas inventé. Et même, dans son métier de journaliste, il eut de charmantes, parfois très belles descriptions du pays, de légères et sérieuses (ironiquement parfois) esquisses des cercles où il évolua. Mais, quelle séduisante que soient ces pages-là, ce

n'est que par un singulier abus qu'on pourrait les confondre avec son œuvre de poète. Comme tout artiste véritablement engagé dans la création, il s'est, lui aussi, recréé et devient celui qu'on appelle le poète, créateur de lui-même et de son univers. A ce niveau on accède au domaine où toute investigation sur la personne de l'artiste est profondément vaine et ne contribue qu'à brouiller les plans. Crisinel le poète,

Tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change

ne se trouve ni dans ses faits et gestes, ni dans tel souvenir charmant ou émouvant que nous laisse la chronique, mais bien dans son seul paysage, au manoir qu'il s'est construit pour l'habiter à jamais :

Château bordé de calme et de feuillage épars... C'est ici le séjour de la Mélancolie ! De ces nobles bosquets la chaîne est un rempart Où vient mourir l'écho de tes crimes, Folie !

C'est là qu'il attend le lecteur, à cette profondeur qu'il a gagnée, s'enfonçant solitaire dans les sables que nous croyons par erreur être une terre solide, jusqu'à se noyer dans la mer inférieure dont les vagues ont roulé d'autres ombres fameuses, ce Nerval dont la lecture le bouleversa et Van Gogh dont il citait, tout juste avant sa mort, en exemple le dernier tableau.

L'opinion prévaut que le poète « chante » toujours quelque chose de « réels », le monde, une maîtresse, ses passions. Porté par un état mystérieux communément nommé inspiration, et dont on parle un peu comme d'un secret professionnel, il « chante » ce que M. Jourdain plus simplement dirait en prose. Je n'insisterais pas sur l'absurdité de cette conception si l'approche de Crisinel ne l'exigeait absolument. Sachant sa destinée singulière, ses séjours aux domaines infernaux, sa lutte contre les démons, plusieurs je pense iront à son œuvre comme à un témoignage, un lucide compte-rendu d'une expérience assurément étrange. Je crains que ces lecteurs ne soient durement déçus. Ni le psychologue, ni l'amateur de sensations nouvelles n'y trouveront leur compte. Car Crisinel n'a nullement décrit, fût-ce sur le mode lyrique comme il convient à la poésie, son « expérience intérieure ». Ecrivain, il s'est efforcé de créer, c'est tout ; c'est aussi tout l'art. Le lecteur, loin de vouloir comprendre ce que le poète a « voulu dire », fera mieux de se persuader qu'il n'a rien voulu dire de plus que ce qu'il a dit. Il n'a fait qu'inventer une mélodie nouvelle qui est son seul et transparent secret. Le Don Quichotte rêveur et prêt à toute aventure qu'est le lecteur par vocation, sait que le poète est un Grand Enchanteur qui métamorphose sans doute possible un moulin à vent en géant et un plat à barbe en armet de Mambin. Il le sait et demande à se laisser envoûter. Même il descendra, un peu tremblant peut-être mais impatient, au gouffre de Montesimos, le monde souterrain du rêve et du charme opérant où le temps même est suspendu.

Le domaine de Crisinel également est souterrain. Mais à la différence de ce gouffre de Montesimos, il est l'horreur même. N'en tentons pas de description. Seuls ses poèmes savent l'évoquer, au sens où l'on évoque les morts. Aussi ne laisse-t-on pas d'être frappé par l'apparent contraste que lui fait son langage, le plus lucide, le plus contrôlé, le plus « classique » dirait-on, qui soit ? Edmond Jaloux, (l'un des premiers admirateurs de Crisinel) le félicitait d'avoir préféré à ce qu'il appelle — fort justement d'ailleurs — la « débâcle du surréaliste », le sens valéryen « du vers sacré, du métier divin, plus sûr et actif que le désordre de l'inspiration ». Certes, c'est une définition juste de la manière crisinélienne, mais elle semble poser un choix qui est pour le moins douteux : imagine-t-on Crisinel s'efforçant aux techniques qui libèrent l'inconscient, dévoilent l'étrange, simulent la folie (comme Breton et Eluard y sont parvenus par exemple) ? Qui rendent idéalement élastique la frontière des états réputés normaux et anormaux ? Il semble bien plus qu'entre les surréalistes, dont le but était la révolu-

tion de la littérature et de la société, qui ne se sont jamais recherchés des patrons chez les artistes au psychisme « anormal », et Crisinel aux prises avec ses démons — il n'y a ni hiérarchie à établir ni même cette commune mesure nécessaire aux comparaisons. Albert Béguin a bien vu³⁾ que la poésie était pour lui la conjuration des démons : une entreprise vitale qui exigeait la plus haute lucidité, le contrôle épuisant de la raison ; l'exorcisme par lequel le « possédé » qu'il s'est trop souvent senti être possédait à son tour d'obscurs mais trop réels ennemis. Au contraire du poète-vates que l'inspiration aspire hors de lui-même, Crisinel accueille le don d'un vers comme la raison retrouvée et le salut de sa vie déchirée :

Miracle d'un seul vers après tant de silence ! Prodige de renaitre au monde pour un jour !

... Ah ! j'accueille en tremblant le don qui me revient...

Rarement homme a éprouvé avec cette intensité sa réconciliation avec le monde, et son retour, par la poésie et uniquement par elle, à la lumière.

Aussi faut-il prendre ses grands poèmes au sérieux. Que l'on sourie de cette phrase, soit, mais qu'on songe combien de gens trouvent reposant de ne justement pas prendre les poètes au sérieux. C'est parce qu'elle est lucide et que ses arêtes sont nettes et dures, sa matière adamantine, que tout d'elle nous frappe — et ceci n'est pas une image.

Dans ces lieux inhumains, flamme et glace ! j'ai vu...

dit-il et c'est qu'il l'a vu. Flamme vraiment brûlante, glace glaçante, comme chez Saint-Jean de la Croix la nuit se fait vraiment obscure. Poésie des extrêmes, née de leur choc souvent ; Satan et Dieu vu face à face, soit !

Ineffable préface
Ah tout est pardonné
Je contemple ta face
Et le ciel m'est donné

ou la fournaise des champs (pensez à Vincent) où il sait que

C'est là que m'attend
Satan

Ici vraiment la poésie est dévoilante. Non pas qu'elle narre, mais la voix qui la porte nous guide au travers d'un site mystérieux, et selon une cadence qui réinvente le temps. Autre espace, autre temps, ici les lois sont celles de l'enchanteur. Et pourtant, tout dépayé qu'on se sente, on est ramené au centre de soi-même car la voix est d'une bouleversante fraternité.

D'autres j'espère, élucideront bientôt les lois propres à l'univers des plus beaux poèmes, l'Élégie de la Maison des Morts, Le Veilleur, Alectone. Ils montreront ce monde régi par la pure logique poétique, où des rapports différents des idées et des mots obéissant à une tonalité irréductible donnent à ces instruments qu'on croyait familiers et bien apprivoisés comme une âme inconnue. Evocation, plainte, question ou exclamation, transition abrupte, ellipse brutale, tous les éléments de cet ensemble recréé tiennent leur valeur, leur couleur, leur caractère, bref leur qualité propre de l'accent qui les marque ; ils sont les modulations, les inflexions d'un chant soutenu par un souffle singulier et aux prolongations émouvantes. Il n'est pas jusqu'au blanc entourant vers et poèmes qui ne vibre selon un style particulier tant il est vrai qu'un poème vrai recrée jusqu'à l'espace où à la fois il respire et se circonscrit.

Comme dans cette complainte :

Dans la maison des mots une femme chantait, Jusqu'à l'aube chantait, jamais lasse, obstinée. Du pays détesté les gouffres se rouvraient. Elle éveillait les morts. Un soir, ils l'ont tuée.

Il faudra aussi étudier Alectone, et voir en elle je pense, non le résumé de quelque



...pour l'essentiel, l'homme est au-delà de ses secrets. Malraux

roman, mais un poème à structure de strophes entretenant entre elles un rapport comme d'exclusion ; chaque fragment se clôt sur soi-même, dans ce monde où dès l'entrée nous savons que « ici, le temps s'est arrêté ». Et le caractère fascinant de ces strophes vient peut-être de ce qu'elles paraissent proses traduites d'un poème en langue inconnue. D'où le halo de possibilité, de suggestions qui flotte autour de leurs arêtes, tranchantes comme celles du morceau de cristal que le héros porte contre sa tempe.

L'admiration qui par nature s'attarde à ce qu'elle aime et voudrait être partagée, laisse peu de places à ce juge intransigent que le lecteur passionné doit aussi savoir être, ne fût-ce que par respect de ce qu'il aime. Par les poèmes cités et quelques autres, Crisinel est pour moi des plus grands. C'est qu'il y a trouvé le ton unique qui seul dévoile son monde unique. Là le style est, comme le voulait Proust, une question, non de technique, mais de vision. Mais il faut aussi distinguer, ne pas confondre ce jaillissement souverain avec les textes où, visible, Crisinel a voulu, selon une juste expression « faire de la poésie ». C'est le cas surtout des dernières. Leur néo-mallarméisme⁴⁾ ennuie ; au lieu de dévoiler il masque l'objet de l'émotion, plus gravement le défigure. Crisinel avait ses raisons de chercher d'autres moyens ; il faut considérer ces poèmes comme une transition, une recherche interrompue par la mort. Ce n'est pas qu'on n'y trouve d'admirables fragments de réussites et quelques fulgurantes leurs, auxquelles maint lecteur sera sensible. Mais il reviendra, plus souvent je pense, aux grands poèmes, à ces étranges et fascinants « débris de songe », à ces « îlots perdus » dont le charme (au sens valéryen) et l'énigme nous retiennent toujours. A la dernière phrase d'Alertone : « Que dirai-je encore — Je n'ai plus de visions » il ressentira peut-être une émotion proche de celle que lui donnent les Illuminations, bien plus que dans ce poème : « Maintenant, tourné vers la cime où poindra l'aube, je joue aux dés, tranquille, avec de grandes filles casquées, hiéroglyphes de pourpre », où il y a bien recours au même arsenal et ressemblance de cadence mais non d'inspiration.

Comme le dit la sagesse des nations et tout spécialement la nôtre, « on ne change pas si facilement le monde ». Aussi faut-il s'attendre à ce qu'il y ait bien longtemps des gens pour qui l'auteur du Veilleur fut un pauvre malade qui eut beaucoup de visions et une fin lamentable, et d'autres qui verront en lui un symboliste attardé ; il n'est pas improbable que nos politiques avancés le condamnent pour individualisme bourgeois tandis que les bonnes âmes déploieront qu'il n'ait pas usé d'un « si beau talent » à chanter le Lavaux ; il faut se féliciter qu'au moins tout cela l'empêche de figurer de longtemps, bronze ou marbre, sur la Place Saint-François. Je redoute bien plus les malins qui épilogueront sur ses complexes, y voyant le « secret » de son œuvre, quitte à l'en guérir à titre posthume. Cette pseudo-analyse lâche la proie

¹⁾ Pays du Lac, Cahiers de poésie, livraison de décembre 1954. Ce numéro, richement documenté, porte au sommaire les noms des amis de Crisinel, d'écrivains, de critiques, de poètes ; citons au hasard : Béguin, Roud, Mavromichalis, Simond Clément, Jacottet, etc. Le numéro se trouve dans les librairies.

²⁾ Je ne dis pas que ce soit là une juste lecture, je me borne à constater celle qu'on en fait souvent. Il en va de même, cela va sans dire, des autres auteurs que je cite.

³⁾ Pays du Lac, décembre 54, p. 10-11.

⁴⁾ Cf. les remarques pertinentes de P.-P. Clément dans le cahier cité, p. 62.

chez
F Maurice et Pierre
FOETISCH
 RUE DE BOURG 6
 les dernières parutions
 en disques 45 et 33 tours
 MUSIQUE - RADIOS - PIANOS

(Suite de la page 3)

pour l'ombre. On peut bien serrer un citron en se persuadant que dans ses fibres sèches on trouvera le secret de sa saveur ; mais à vouloir presser un diamant dans sa main, on ne fait couler que son propre sang.

Le cahier Pays du Lac, s'il comble un vide injuste, constitue aussi un précieux garde-fou. C'est le seul ensemble de texte sur lequel peut se fonder une compréhension réelle du poète, et ses auteurs méritent la vive reconnaissance des amis de la poésie. Malgré tous les clins d'yeux entendus de ceux qui se prélassent dans une psychologie de boutique (et ils croiront et multiplieront) l'œuvre de Crisinel, très probablement grandira constamment et viendra frapper au plus secret de leur cœur les lecteurs qui sauront faire passer son chant par leurs lèvres et soumettront leur souffle à ses cadences ; tout comme une vieille complainte devenue populaire nous rend soudain l'accès aux mythes oubliés, ces quelques poèmes, captent et évoquent les « aspects mystérieux de l'existence »⁵⁾ émeuvent les assises fragiles de notre vie, tout ce qui, malgré notre belle assurance, demeure insaisissable, tremble et menace durable ; elle nous fera nous souvenir d'être nés, en dépit des apparences, « sous tes mâchicoulis, tour antique et banane ». Elle s'adresse au nœud de notre existence, solide certes et dur comme le nœud de l'arbre, mais qui sait avoir saigné pour porter à la lumière la sève de la terre obscure. — Ainsi certains poètes nous tendent l'image de nos destins...

Renaud

⁵⁾ Voyez la définition mallarméenne de la poésie.

Le palmarès sportif

CROSS-COUNTRY UNIVERSITAIRE LAUSANNOIS 1954

1. Maillard Olivier, EPUL, 11' 23" ; 2. Berney Théo, Sciences, Valdésia, 11' 32" ; 3. Roulet Rémy, Droit, Belles-Lettres, 11' 36" ; 4. Bonnet Jacques, Sciences, SAS, 11' 36" 1/2 ; 5. Dubey Jean, HEC, Valdésia, 11' 43" ; 6. Eggimann Daniel, Médecine, Valdésia, 12' 59" ; 7. Oulevay Bernard, Sciences, Valdésia, 13' 02" ; 8. Diserens Robert, EPUL, Belles-Lettres, 13' 30" ; 9. Guignat René, Médecine, Stella, 13' 35" ; 10. Stoudmann Eric, Droit, Belles-Lettres, 13' 36".

CLASSEMENT INTER-SOCIÉTÉS :

1. Valdésia, 36' 14" ; 2. Belles-Lettres, 38' 42".

CLASSEMENT INTER-FACULTÉS :

1. Sciences, 36' 10" 1/2.

CHAMPIONNATS UNIVERSITAIRES DE PING-PONG 1955

1/8 DE FINALES :

Sadeghi bat Blum 21/6, 21/10 ; Cardis bat Zekrya E. 21/7, 21/16 ; Chafian bat Langenberger 21/14, 21/9 ; Majedi bat Shear 21/1, 21/15 ; Muhlethaler bat Dentan 21/15, 21/19 ; Djafarian bat Zekrya N. 19/21, 21/16, 21/16 ; Steininger bat Spahn 21/13, 21/18 ; Jaquier bat Chemirani 21/15, 21/14.

Les bonnes pensions de Lausanne

| | | | |
|-----------------------------------|----------|------------------------------|----------|
| Dryburgh, 15, rue du Midi, | 23 02 71 | Mme R. Simone, ch. Cèdres 1, | 24 31 48 |
| Kohler, 6, av. J.-Olivier, | 23 67 57 | Venezia, 14, Chauderon, | 24 18 29 |
| Mariétan, 8, av. Florimont, | 23 68 20 | Riant-Mont, av. Riant-Mont, | 22 96 77 |
| Emery-Philippoz M., 25, Terreaux, | 23 09 73 | Bon-Port, 23, rue Caroline, | 23 90 08 |
| Béguin R., 12, av. France, | 24 64 56 | Domino, Valentin 23 | |

1/4 DE FINALES :

Sadeghi bat Cardis 21/8, 21/13 ; Majedi bat Chafian 21/12, 23/21 ; Muhlethaler bat Djafarian 21/11, 21/12 ; Jaquier bat Steininger 21/15, 21/14.

DEMI-FINALES :

Sadeghi bat Majedi 21/13, 21/18, 21/18, 21/19 ; Jaquier bat Muhlethaler 16/21, 21/9, 21/12, 21/17.

FINALE :

Jaquier bat Sadeghi 14/21, 21/17, 21/16, 14/21, 21/16. 3e et 4e rangs : Majedi bat Muhlethaler 15/21, 15/21, 21/16, 21/18, 21/18.

CLASSEMENT :

1. Jaquier, champion universitaire lausannois ; 2. Sadeghi ; 3. Majedi ; 4. Muhlethaler ; 5. Cardis ; ex. Chafian ; ex. Djafarian ; ex. Steininger.

CHAMPIONNAT INTER-SOCIÉTÉS DE BASKETBALL 1954

ELIMINATOIRES :

Groupe I : Minerva bat Helvétia 37-21 ; Minerva bat Zofingue 31-14 ; Helvétia bat Zofingue 28-2.

Groupe II : Luxembourgeois bat Valdésia 18-16 ; Luxembourgeois bat Stella 37-11 ; Valdésia bat Stella 27-14.

Groupe III : Turquia bat Iraniens 12-7 ; Turquia bat Lusitânia 14-12 ; Iraniens bat Lusitânia 19-13.

Groupe IV : Arabia bat SAS 18-16 ; Arabia bat Belles-Lettres 39-12 ; SAS bat Belles-Lettres 16-8.

DEMI-FINALES :

des 3èmes : Belles-Lettres bat Lusitânia 12-7 ; Stella bat Zofingue 31-20.

des 2èmes : SAS bat Valdésia 17-6 ; Iraniens bat Helvétia 18-14.

des 1ers : Minerva bat Luxembourgeois 24-18 ; Arabia bat Turquia 60-17.

FINALES :

1er et 2me rang : Arabia bat Minerva 41-11 ; 3me et 4me rang : Turquia bat Luxembourgeois 17-16 ; 5me et 6me rang : SAS bat Iraniens 13-7 ; 7me et 8me rang : Valdésia bat Helvétia 19-17 ; 9me et 10me rang : Belles-Lettres bat Stella 27-11 ; 11me et 12me rang : Zofingue bat Lusitânia 10-6.

CLASSEMENT :

1. Arabia ; 2. Minerva ; 3. Turquia ; 4. Luxembourgeois ; 5. SAS ; 6. Iraniens ; 7. Valdésia ; 8. Helvétia ; 9. Belles-Lettres ; 10. Stella ; 11. Zofingue ; 12. Lusitânia.

Communiqués

OFFICE DU TRAVAIL

Important commerce vaudois offre à quelques étudiants une intéressante possibilité de gain par un travail facile et rémunérateur. Cette activité consiste à visiter, parmi leurs relations, les jeunes gens célibataires et à leur proposer une convention d'épargne. Les intéressés recevront tous les détails complémentaires en s'adressant au bureau de l'AGE qui transmettra.

A PARAÎTRE...

S.-Corinna Bille appartient à la nouvelle génération des écrivains suisses romands. Parmi les plus doués, il est juste qu'elle soit des plus connus : chacune de ses publications lui apporte une nouvelle notoriété. Son dernier livre *Docteurs Paysannes*, paru dans la collection de La Petite Ourse, à la Guilde du Livre, a remporté un succès très vif dans un public étendu.

Nous vous recommandons vivement de souscrire au prochain volume, à paraître en février aux Éditions des Miroirs Partagés (Lausanne) au moyen du bulletin ci-dessous.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné souscris à _____ exemplaire(s) de

L'ENFANT AVEUGLE

Contes et nouvelles de S.-Corinna Bille

pour le prix de Fr. 4.50 le volume

Je verserai le montant de ma souscription :

1) au compte de chèques postal II. 165 00 aux Miroirs Partagés, Lausanne ;
 2) en remboursement à la réception du volume.
 A envoyer sous enveloppe affranchie à Pays du Lac, case ville 1984, Lausanne.

S.S.P.: Parent pauvre

Il y a quelques semaines, une Revue de Psychologie causait une agréable surprise aux étudiants de l'École des S. S. P. — au grand dam de ses détracteurs — en leur annonçant que l'école possédait désormais une section destinée à recevoir les futurs journalistes. A vrai dire cet intéressant projet, que la revue en question présentait par anticipation comme une réalité, n'est que le premier point d'une liste assez longue de réformes que notre école appelle aujourd'hui plus que jamais, sous peine de continuer à faire figure de parent pauvre. Et, puisque les V. U. nous accordent l'hospitalité de leurs colonnes, nous rappellerons quelques doléances déjà présentées précédemment, sans prétendre d'ailleurs épuiser le sujet.

En ce qui concerne le programme de la section des S. S., il nous semble que l'école de Lausanne accorde trop peu d'importance à la sociologie, discipline autour de laquelle s'organisent nos études. Deux heures par semaine en effet représentent peu de chose en comparaison des huit heures que propose Genève. Laissons le bout du lac aux spécialistes et aux spécialisations ! mais, puisque Lausanne se targue d'avoir une chaire de psychologie, serait-il trop ambitieux de souhaiter avoir en plus un cours d'introduction à la sociologie, deux heures de sociologie générale et deux heures de sociologie pratique (enquêtes et recherches). Au vu du développement qu'a subi l'enseignement de la sociologie à l'heure actuelle, dans le monde occidental comme dans le monde oriental, il est permis de s'étonner que l'étendue d'un tel enseignement soit encore délimité par un règlement de 1920, alors que la présence d'étudiants nouveaux, d'étudiants avancés et d'auditeurs d'autres facultés attirés par la sociologie nécessite une discrimination.

La psychologie à son tour devrait recevoir un nombre d'heures plus élevé. Ici encore Genève nous dépasse largement par un programme de 30 heures, alors que nous n'en avons que deux. Genève possède un institut et des moyens ! soit, mais ne serait-il pas possible au moins d'ajouter à nos cours de psychologie générale un cours d'introduction et d'insérer au programme le cours de psycho-pathologie en atténuant peut-être son caractère clinique ?

Ces quelques suggestions quant à l'avenir ne nous font pas oublier l'effort accompli par notre bibliothèque dans les domaines de la sociologie et la psychologie. Tout en soulignant ces progrès, ne pourrait-on pas, par exemple, ouvrir la salle de la Rue Vuillermet toute la journée et peut-être même le soir ?

Pour revenir à nos programmes d'études, tout autant que celui des sciences sociales, celui des sciences politiques réclame une urgente refonte. En premier lieu, il conviendrait de mettre fin une fois pour toutes à la solution éternellement provisoire par laquelle on remplace l'histoire des doctrines politiques. Nous nous félicitons des cours nouveaux récemment introduits ; que Messieurs les Professeurs qui se sont chargés de cette tâche supplémentaire soient remerciés de leur compréhension. Il n'en reste pas moins que l'absence d'un cours d'histoire des doctrines politiques ou de science politique nuit considérablement à un programme d'études

qui prétend préparer à des carrières diplomatiques, politiques, administratives ou journalistiques.

Resterait aussi à régler la question des langues étrangères. Un étudiant en sciences politiques ne saurait se contenter de deux heures d'allemand, d'anglais ou d'italien, choisies au hasard parmi les cours de la Faculté des Lettres. Ce qu'on exigera de lui plus tard, c'est moins un exégèse du Faust, pour prendre l'exemple de la langue allemande, que la traduction rapide d'une note ou d'un communiqué avec tous les termes techniques que cela comporte. Ce seraient donc des cours dans le genre leçons d'interprètes qui s'avèrent nécessaires. A ce sujet l'introduction d'une seconde langue étrangère nous semble nullement déplacée. Il y aurait d'autres problèmes à soulever, ainsi ne pourrait-on pas prévoir au propédeutique l'examen d'introduction aux études juridiques et réserver à la licence les épreuves de droit constitutionnel général. On pourrait également soulever l'opportunité, d'un cours de littérature française qui ne traite pas, sauf heureuses coïncidences, les auteurs imposés à l'examen propédeutique.

La section des sciences pédagogiques, pour n'être pas aussi importante que les deux premières, n'en mérite pas moins quelque attention. Les étudiants verraient avec plaisir l'organisation de visites à des instituts spécialisés, afin d'apporter un complément pratique à l'enseignement reçu, de même que des cours de didactique spécial.

Après cela, vaut-il encore la peine de créer une section de journalisme ? Nous ne le pensons pas, pour deux motifs : d'abord parce que les étudiants qui fréquenteraient cette section seraient trop peu nombreux — n'oublions pas que le journalisme suisse offre peu de débouchés, ensuite parce qu'une bonne licence en sciences sociales ou politiques, complétée par quelques cours spéciaux sur le journalisme, suffirait amplement.

Ces quelques considérations nullement exhaustives soulignent cependant toute l'urgence d'une réforme de nos cours comme de nos règlements. Le prestige de l'école, des grades en dépend et aussi le bien des étudiants. Ceux-ci, tout en faisant état de leurs désirs, savent que les autorités de l'école se préoccupent déjà d'un remaniement, ils s'en réjouissent et souhaitent que le succès couronne cette entreprise dans un proche avenir.

Pour le Comité
 des Sciences sociales et politiques :
 Le président : A. F.

Voix Universitaires

Rédacteur responsable :
 François Gross, Beau-Séjour 12.
 Administrateur: André Devanthéry.
 Adr. du journal : Bureau de l'AGE,
 Place du Château 6, Lausanne,
 Téléphone 22 35 40.
 Régie des annonces : M. Sarrasin,
 lic. jur., Ile Saint-Pierre.
 Abonnement : Fr. 3.— par an.
 Abonnement de soutien Fr. 5.—
 par an. Compte de chèques postaux II. 146 77.
 Imprimerie : Charles Canale,
 av. d'Echallens 13, Tél. 24 06 57.



B 9523

20 c.

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne

Voix universitaires

Au bord du Rhin

C'est à Bâle, par une journée de brouillard, qu'a eu lieu la dernière assemblée des sections de l'UNES, le 23 février.

Reçus de belle façon par leurs camarades bâlois les délégués des AGE des universités suisses, du sanatorium universitaire et du comité central entamèrent aussitôt un ordre du jour chargé.

L'assemblée a :

- approuvé le programme de l'office des camps de travail pour l'année 1955 ;
- approuvé le programme de l'office des affaires culturelles et sociales pour la même période ;
- accordé un subside supplémentaire de Fr. 100.— au nouvel office de presse romand et approuvé le règlement des offices de presse suisse-allemand et romand ;
- accordé décharge à l'ancien vice-président romand, Freddy Landry de Neuchâtel ;
- élu à la vice-présidence romande de l'UNES Jean-Louis Martin, de Neuchâtel ;
- élu au comité central de l'UNES Edgar Meyer de Genève comme chef du siège romand de l'office des affaires extérieures ;
- renvoyé à une commission spéciale pour examen et rapport complémentaire la comptabilité défectueuse de l'office des affaires extérieures pour l'année 1953/54 ;
- renvoyé à une commission spéciale pour examen et rapport une motion de l'AGE du Polytechnicum fédéral visant à une réforme de la structure de l'exécutif de l'UNES ;
- pris acte d'une interpellation romande pour la sauvegarde du français comme seconde langue nationale dans les assemblées et pour la rédaction des rapports, procès-verbaux etc. ;
- donné son plein appui aux délégués du Sanatorium universitaire dans leurs revendications pour une extension de l'assurance-tuberculose-étudiant.

De cette assemblée longue — et parfois pénible — retenons quelques aspects.

Tout d'abord il convient de noter que les débats se déroulèrent dans une atmosphère infiniment moins tendue qu'à Berne lors de l'assemblée générale. C'est heureux. Aucun travail sérieux n'aurait pu être accompli si nous avions gardé le galop, nécessaire pour emporter les décisions, dangereux et inutile ensuite. Une seule fois il a fallu élever la voix. L'avertissement a été entendu.

Un siège romand a été créé au comité central pour le titulaire du siège genevois de l'office des affaires extérieures de l'UNES. La Suisse romande compte ainsi trois représentants au comité central sur 13 membres.

La vice-présidence est à Neuchâtel, les affaires extérieures à Genève, la presse à Lausanne. Genève a en outre un siège à la commission de gestion, de même que Lausanne. Enfin c'est un Lausannois qui représente l'UNES à la fondation de la cité universitaire suisse de Paris et c'est un Genevois qui est délégué au Sanatorium universitaire.

Lausanne est également représentée dans la commission de révision des statuts et dans la commission spéciale pour l'office des affaires extérieures.

Voilà pour le côté représentation romande. Il n'est pas exclu que de nouvelles tentatives soient faites à une prochaine assemblée pour étendre la décentralisation à d'autres offices.

Mais tout projet est prématuré. Sur la tête des délégués de l'UNES plane une épée de Damoclès : la motion de l'AGE du Polytechnicum fédéral. Ces messieurs, non contents d'engloutir dans de coûteuses constructions des sommes considérables provenant des impôts, ont décidé un beau matin que, puisqu'ils étaient les plus riches, ils feraient

la loi. C'est ainsi qu'ils ont donné le jour à une motion visant ni plus ni moins à une complète transformation de l'exécutif de l'UNES (le comité central). Cette motion agrémentée d'une menace de démission de l'Union nationale au cas où suite ne serait pas donnée à ces désirs. On pourrait croire que cette motion a été rédigée par un élève de la section militaire du Poly.

L'UNES — selon les vœux des motionnaires — devrait être dirigée par un bureau de sept membres (président, vice-président, secrétaire, caissier et trois assesseurs). Ces « conseillers fédéraux » auraient pour seul rôle de contrôler le travail des commissions travaillant sous leur direction.

Cette proposition, à première vue peu compatible avec les buts romands, est à l'étude. Nous en reparlerons lorsqu'elle reviendra sur le tapis à la prochaine assemblée des sections.

Il a été souvent question du Sanatorium universitaire à l'assemblée des délégués des facultés de Lausanne. Tout récemment encore on y disputait sur un rapport concernant les écoutes téléphoniques.

Sur ce point l'assemblée de Bâle nous a remis en face de la réalité. Il ne s'agit pas tant d'écoutes téléphoniques et d'installation de cabines. Les étudiants soignés à Leysin ont d'autres exigences, et beaucoup plus graves.

Ils ont l'intention — et les sections les appuient pleinement — de demander aux autorités universitaires suisses d'étendre les avantages de l'assurance tuberculose-étudiant à ceux qui, venant de quitter l'université, le désiraient. Cette revendication est entièrement justifiée. Tout étudiant ayant terminé ses semestres et ses examens pourrait, moyennant paiement de la taxe S. U., rester au bénéfice de l'assurance-tuberculo-

Un bon pneu s'achète chez le spécialiste

Pneumatic S. A.

Rue César-Roux (face Ecole Médecine) LAUSANNE

se. Il est en effet très possible que la maladie, due souvent à un surmenage lors d'un dernier examen, n'apparaisse que plus tard et dès lors, l'examen étant terminé, l'étudiant malade n'a pas droit à l'entrée au Sanatorium universitaire et à ses avantages.

Autre amélioration possible et pour laquelle luttent les délégués du S. U. : exiger du Département militaire que tout étudiant tombant malade en cours de service militaire puisse automatiquement être envoyé au Sanatorium universitaire.

Sur ces questions d'assurance nous reviendrons dans un prochain numéro. Nous aurons probablement un article des délégués des étudiants hospitalisés à Leysin. Mieux que nous il saura dire quelles sont les véritables exigences des étudiants malades.

Pour conclure nous attirons l'attention des délégués des facultés sur le fait que cet article constitue en même temps le rapport sur l'assemblée des sections de Bâle. Que l'on ne vienne pas nous dire n'être pas informé.

Mise au point

Une « mise au pilori » a paru dans notre numéro du 20 janvier. Elle concernait deux étudiants qui avaient eu une attitude discutable envers un employeur de la ville.

Le bureau de l'AGE, saisi de cette affaire, avait décidé de demander aux autorités universitaires le retrait des cartes d'AGE à ces deux étudiants.

Or, cette mesure est impossible, l'Université ni l'AGE n'ayant le droit de priver de sa carte un étudiant régulièrement inscrit et ne tombant sous le coup d'aucune sanction universitaire.

Une contestation est née entre les victimes de notre article et notre rédaction au sujet du nombre d'adresses écrites par les intéressés. L'article aurait pu laisser entendre qu'environ 4000 enveloppes avaient disparu. Cette différence, nous ont expliqué les étudiants en question, est due au fait que ces adresses n'ont pas été faites et à nulle autre cause que le lecteur pourrait imaginer.

En outre c'est une circonstance ne dépendant pas de la volonté de ces étudiants qui a privé de travail leurs camarades.

Cette mise au point a été demandée et approuvée par les deux étudiants que voici détachés du pilori.

POINT DE V.U.

Faut-il supprimer les théâtrales ? Cette question — qu'à bon droit l'on pouvait se poser — nous l'avons posée au directeur du Théâtre municipal et à un journaliste lausannois. Quelques étudiants nous ont également donné leur avis, d'autres l'ont exprimé dans la presse quotidienne, répondant ainsi à certaines critiques.

Les V. U. n'ont pas à prendre position dans ce débat, très secondaire d'ailleurs quand on veut bien songer aux questions plus urgentes posées par la condition estudiantine dans notre canton.

Pourtant une ou deux choses méritent d'être dites.

Tout d'abord que le chahut est partie intégrante d'une théâtrale mal préparée, mal jouée ou mal choisie. Il faut y songer avant d'arriver sous les feux de la rampe et les projectiles du poulailler. On évitera ainsi des déconvenues sérieuses. On fera du même coup économie de bile.

Si chahut il y a il est vain de s'attendre qu'il soit intelligent. Un chahut n'est jamais intelligent.

Mais est-ce à la police de réprimer ces accès de bêtise ? Une vie humaine est-elle en danger ? L'ordre public est-il troublé ? Pas que nous le sachions. Alors pourquoi faire rosser par la police des camarades d'université pour la seule raison qu'ils chahutent ?

Pourquoi répondre bêtement à la bêtise ? Questions qu'on peut se poser avant que ne reprenne la ronde des théâtrales ; abandonnée par quelques « vieux » dégoûtés, garnie de jeunes prêts à chahuter.

V. U.

Foyer - Restaurant

Universitaire

UNE BONNE NOUVELLE

Dans sa séance du 1er mars le Conseil communal de Lausanne a décidé d'accorder à la fondation du Foyer-Restaurant universitaire une subvention unique et à fonds perdu de 75 000 francs destinée au financement de la création à Lausanne d'un foyer-restaurant pour les étudiants. Merci !

QUI CHERCHE ?

Repas de midi dans famille (Fr. 2.50), cuisine soignée ; près du centre. Téléphoner entre 12.30-14 h. au 23 35 80.

L'IMPRIMERIE HENRI JAUNIN S. A.

14, rue de Genève LAUSANNE Téléphone (021) 229983
imprime — outre celles des autres facultés — le

4/5

des THÈSES de droit paraissant à Lausanne. — 15 titres intégrés dans notre collection • La Nouvelle Bibliothèque de Droit et de Jurisprudence. — Demandez des renseignements

Faut-il supprimer les théâtrales ?

Faisons le point

Un des événements de l'année estudiantine sera sans doute le magistral chahut qui enjoliva la théâtrale d'Helvétia et dont on peut inférer qu'il entraînera en 1955-56 l'interdiction des théâtrales sur notre scène municipale.

Jetons donc aux vents favorables ces quelques notes.

Relevons préliminairement qu'il y a plusieurs espèces de charriages comme il y a plusieurs espèces de singes, de peintres et d'étudiants. Il y a en particulier le charriage « fin » et l'autre. Les perturbateurs furent-ils « fins » à Helvétia 1955 ? L'objectivité et notre goût personnel nous commandent d'en douter. Mais l'expérience et la tradition nous permettent tout aussi bien d'affirmer que toute manifestation, releva-t-elle de l'esprit le plus subtil, aurait provoqué de la part du bon bord la réaction qui suivit. Tant il est vrai que certains beaux esprits ne supportent pas la critique, quelle qu'elle soit.

D'ailleurs l'interdiction de la 2e galerie (ou « poulard ») est une maladresse qui influence toute la soirée, plus encore que les souvenirs policiers mitigés laissés par la théâtrale de l'an dernier. Certes, nous voulons bien croire que l'œuvre d'A. Arnoux est valable, que l'interprétation était cette fois à la hauteur des prétentions théâtrales de nos camarades à bérêts rouges. Certes, une explosion prématurée d'animosité contenues à grand-peine ne permet guère d'en juger définitivement.

Cette précocité du chahut — qui fit dire qu'il était systématique et ne relevait nullement de l'esprit de critique objective — est due uniquement au fait que cette critique avait du garder le silence sous peine d'expulsion tout au long d'un prologue de la meilleure veine helvétique...

Or, il reste incontestable à notre avis que le charriage des théâtrales, quelque excessif ou douteux qu'il ait pu être parfois, ne s'est jamais exercé qu'aux dépens de mauvais textes ou de mauvaises interprétations. Belles-Lettres, puisqu'il faut la nommer, a vu elle-même certaines théâtrales perturbées (le terme est faible...) Rarement ? L'impartialité veut qu'on lui reconnaisse une certaine habileté de choix et une tradition de qualité dans la présentation qui jouent certes un plus grand rôle là-dedans qu'une amitié particulière pour les bérêts verts, lesquels y auraient peu de titre, vu leur goût pour les premiers pupitres dans le grand concert des charriages. Il est de fait que la prétendue exclusivité d'Helvétia pour les grands tumultes repose uniquement en fait sur la permanence désolante affichée par elle dans le « four » et non pas d'une véritable antipathie de principe.

Aussi bien l'interdiction probable des théâtrales nous paraît-elle regrettable : dans une ville où trop généralement déjà il est devenu impossible de manifester autrement que par le silence (et c'est encore encourir la réprobation dérisoire des voisins de fauteuil) son insatisfaction devant le spectacle proposé (essayer donc de siffler aux galas Karsenty... ou à la Revue !) les théâtrales d'étudiants constituaient jusqu'ici une exception, un eden, que n'avait pas encore contaminé le conformisme et cette fausse politesse qui n'est qu'une immense capacité d'avaloir n'importe quoi en y trouvant d'imaginaires qualités.

Il nous resterait à parler de l'intervention du Turnus dans l'affaire et d'un blâme qui a édifié pas mal d'étudiants sur l'impartialité de son président ; ou de la « police académique » que voudrait instituer un distingué avocat de notre ville. Qu'il nous permette de lui dire ces quelques mots : nous avons eu comme lui l'honneur de fréquenter les bancs de la faculté de droit. N'y condamnait-on point naguère cette vaine justice qu'on veut se faire soi-même ?

Et puis, quels flics feraient ces futurs juges, ces futurs conseillers, ces futurs professeurs qui peuvent aller par amour de leurs couleurs jusqu'à rouer de coups un étudiant de leur école ou frapper au visage une jeune fille !
F. Geyer

L'avis d'un journaliste

Le suicide des théâtrales

Rarement, dans le domaine des choses du théâtre, on a assisté à suicide plus caractérisé. Il n'est pas question de maintenir ou de supprimer les théâtrales d'étudiants à Lausanne. Elles contiennent en elles les germes et les symptômes évidents de leur disparition. Prochainement, elles vont mourir de leur belle mort, pour ne pas dire de vieillesse ; leur temps est révolu.

Il est inutile de s'efforcer d'en prolonger l'existence. La thérapeutique moderne nous enseigne, grâce aux étonnants progrès de la biologie, les moyens de faire d'un octogénaire presque un centenaire, et en même temps un gâteau de plus, pour autant bien entendu que le traitement réussisse, ce qui n'est nullement garanti. S'entêter à pronger le règne des théâtrales d'étudiants équivaldrait à les faire mourir debout. Et comme il serait vain de nourrir trop d'illusions, c'est probablement ce qui va se produire !

D'autres villes ont connu cette situation et il me souvient qu'à Genève, ce devait être en 1934, une société d'étudiants avait monté au Kursaal pour sa soirée annuelle un de ces robustes plats de résistance qui pouvait bien avoir nom « Paquebot Tenacity ». Les artisans de cette entreprise se donnèrent beaucoup de mal pour enregistrer puis débiter des rôles qu'ils tinrent dans l'indifférence d'une salle vide. Sans même nous être consultés, nous avions tous décidé, afin d'éviter de nous ennuyer avant un bal qui devait être fort amusant, de n'apparaître que vers les onze heures du soir en smoking. Ainsi, lié par une sorte d'accord tacite nous avions ignoré la partie la plus traditionnelle de cette agréable soirée. Les récriminations des uns, les moins nombrueux, ne suscitèrent que quelques brefs haussements d'épaules chez les autres, la grande majorité. L'année suivante, il n'y eut plus de théâtrale et il faut pour le constater, une génération plus tard, la réflexion que donne le souvenir, car sur le moment aucun de nous n'y fit même attention.

Maintenir de force la tradition des théâtrales aura pour corollaire de les transformer, ainsi que la récente soirée d'Helvétia

M. Béranger nous dit...

Une interview du directeur du Théâtre Municipal

Les théâtrales d'étudiants font partie d'une tradition les plus sympathiques de notre vie lausannoise. Comme Zofingien, j'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de participer à un prologue ou à une pièce. Ces soirées m'ont toujours (aujourd'hui encore, par ailleurs) laissé un agréable souvenir. Je ne fais donc pas œuvre de philanthropie en vous disant qu'il serait hautement regrettable que ces manifestations typiquement estudiantines disparaissent à tout jamais.

Pour ma part, je n'ai jamais eu l'idée de les supprimer, ou tout au moins de ne plus louer ma salle dans ce but, ce qui serait me prêter des intentions infondées. Au contraire, je me promets de prendre contact prochainement avec les « anciens » et le président de chaque société afin de nous mettre d'accord sur une ligne de conduite à adopter lors de ces manifestations. Personnellement, je réprovoque la conduite de certains étudiants qui se permettent d'interrompre le spectacle par des « mots d'esprit » qui ne font souvent rire que quelques isolés et qui par contre gênent considérablement les interprètes et le public. Qu'on « charrie » gentiment un camarade resté le bec dans l'eau, cela se fait dans tous les spectacles, mais qu'on puisse venir à une théâtrale avec l'idée bien arrêtée de s'en prendre systématiquement aux interprètes, cela est inconcevable ! C'est un geste inélegant non seulement pour la société qui se produit mais pour les jeunes filles qui, dans les pièces, prêtent gracieusement leur concours ainsi que pour le public qui a payé sa place. La théâtrale est une fête familiale, ce qui ne veut pas nécessairement dire lâché d'œufs et de souris blanches pour ne citer que des cas extrêmes.

On pourrait d'ailleurs se poser une question : des incidents de ce genre ajoutent-ils un tant soi peu de prestige à notre jeunesse estudiantine... ?

(Recueillie par Jean Gaud)

Et l'effort...

Je ne comprends pas l'indéclicatesse de ceux qui veulent absolument, sous prétexte de « faire bien », monter des pièces de théâtre, dont le titre seul peut en définitive ébahir le spectateur.

Evidemment, certaine réussite, que la ville de Genève comme la ville de Lausanne ont applaudi à tout rompre, ouvrirait la voie à la tentative colossale... Cependant, ce qui fut permis une fois risque fort de ne plus jamais l'être, ne serait-ce que pour confirmer la règle. Donc, Zofingue choisit pour sa soirée une pièce de Bréal « Les Hussards » qui fut chahutée.

Je considère les réactions du public avec sympathie, je les encourage toujours : elles témoignent de l'intérêt des spectateurs pour la représentation. A vrai dire, elles ne sont pas toujours bienvenues, certaines dénotent une incompréhension flagrante ou un mauvais goût, mais je les préfère encore au sommeil rêveur des spectateurs d'un gala Karsenty, qui, pour se secouer, applaudissent l'entrée et la sortie des vedettes et se complaisent dans des admirations béates, ponctuées d'inspirations et d'expirations bruyantes. Toutefois, ce qui semble la règle ici est la contre-règle là. Je m'explique : un spectateur, qui, dans une théâtrale, se comporte comme à un gala Karsenty, est méjugé par son entourage. C'est la conséquence du manque de spontanéité du public...

Belles-Lettres avait trouvé un sujet original, burlesque et extravagant. Elle n'avait pas découvert un chef-d'œuvre, mais au moins une pièce susceptible d'intéresser le spectateur d'un prologue, car — faut-il le rappeler — le prologue est la partie qui donne le ton à de telles soirées. Vouloir imposer après lui un style différent, c'est préparer un échec certain.

Helvétia, devant la peur des éléments bruyants, s'est essayée à les prévenir. Mal lui en prit, et pour cause. La mesure du bruit fut double. Je ne serai pas justicier dans l'affaire. Je constaterai seulement, comme l'un des chroniqueurs lausannois, que si l'on décide d'affronter le public, on s'engage à supporter un échec toujours possible. Toute tentative de représentation est hasardeuse. Vouloir éviter l'échec n'est œuvre ni de police, ni de force, mais de jeu et de qualité.

H.-F. Berchet

Claude Vallon

Qui fait de la photo
prépare l'album...

des plus beaux souvenirs

Appareils et accessoires

A. Schnell & Fils

Place Saint-François 4

Boulangerie-Pâtisserie

H. Dupuis

Esc. du Marché 1 - Pl. Palud,

Ah...! ses fluettes, ses

zwiebacks... et... son pain

Maison

M. SCHAEERER S. A.

Instruments de chirurgie

Articles sanitaires

Installations d'hôpitaux

Toutes fournitures pour Etudiants

Place Pépinet 3, Lausanne

Téléphone 22 86 72

Des fleurs toujours fraîches par :

Charly Bodmer-Feuz

Lausanne Ile St-Pierre Caroline 2

Téléphone 22 67 25 et 26 37 26

La maison n'a pas de succursale

Livre des fleurs dans le monde

entier. Membre Fleurop et F.I.D.

Importateur direct de Hollande et

d'Italie.

Prix spéciaux aux étudiants

CAFÉ - RESTAURANT

V
AUDOIS

Riponne 1 Lausanne Tél. 23 63 63

Un autre chez-soi : Le Café Vaudois

R. Hottinger

On a bien d' Berset, (et cet sière u fut jadi qui, de bre et V. U. i. Aussi amitié « Est à son p lige », « tannique la pièce sent l'e Michau seraient lement, et auth

Or, triangle théloz a chez de vale cisme « d'histoi majeure même, qu'ils p nages r dre par les Ang

Enco l'humor le mira anglais types d Smith, acte — tation é par les ce n'est pelé à r murs.

Relev Nez po taux c culture coup de duction ment s de régic quage c A ce Faux-N (n'en c feuille une ho de brev notre a manifes soutien tacle (

de Féli: ches sa écrites chansoi prochain

Drybur Kohler, Mariét: Emery-Béguin

PRÉSENTATION : **Fernand Berset**

On a parfois des amis qu'on ignore. Combien d'entre-nous savent-ils que Fernand Berset, notre tout nouvel auteur dramatique (et cette fois, le terme n'est pas une grossière usurpation, ô Sociétés des Auteurs...) fut jadis un des typos anonymes et précieux qui, deux fois par mois, s'affaire entre marbre et linotype pour que quatre pages de V. U. impeccables tombent sur notre table? Aussi saluons-nous avec enthousiasme et amitié cette « montée en grade » très civile.

« Esther ou la fosse commune ». Berset à son propos nous parlait de « Noblesse oblige », ce classique du cinéma d'humour britannique. Certes, mais aussi tout au long de la pièce avons-nous senti constamment présent l'esprit de l'ineffable « Plume » d'Henri Michaux. Belles références, dont certains seraient contents sans chercher à être également, éventuellement, un peu originaux et authentiques!

Or, « Esther », après « La Mort et le triangle solo » — autre réussite totale d'Apothélos et de sa troupe — démontre qu'il y a chez nous toute une floraison dramatique de valeur, point préoccupée enfin de mysticisme et de beaux sentiments, point férue d'histoire ancienne ou régionale, ces écueils majeurs de tant de créations romandes. Que même, certains auteurs vont jusqu'à penser qu'ils peuvent donner le jour à des personnages modernes, intéressants, sans les prendre parmi nous... Berset ou le Hardi chez les Anglais, pourrait-on dire.

Encore que, précisément, en dehors de l'humour féroce et discret propre à « Esther », le miracle soit précisément là : rien de plus anglais et de plus universels que ces trois types du fonctionnaire éternel et immuable: Smith, Brown et Taylor. Aussi bien cet acte — dont la mise en scène et l'interprétation égalent les meilleurs résultats atteints par les Faux-Nez, — et depuis quelques mois ce n'est pas peu dire — nous semble-t-il appelé à remporter un très joli succès hors nos murs.

Relevons aussi l'effort constant des Faux-Nez pour défendre et illustrer sur leurs tréteaux ce que l'on nomme superbement « la culture nationale », mais comprise pour le coup dans son seul vrai sens, celui de production valable, originale, d'auteurs vraiment suisses, et non dans celui de folklore, de régionalisme étriqué ou de servil démarquage des maîtres étrangers.

A ce titre-là déjà, la Compagnie des Faux-Nez « a bien mérité de la patrie » (n'en déplaise à M. Marc Chantre et sa feuille de pipelet) et pas seulement pour une honorifique distribution de lauriers et de brevets de gloire. Elle mérite tout autant notre appui et une double occasion de le manifester nous est proposée : le Fonds de soutien des Faux-Nez et le prochain spectacle (étudiants Fr. 1.80) :

« Le Petit Bonheur »

de Félix Leclerc, le Canadien, suite de sketches satirico-réalistes reliés par des chansons écrites et interprétées par le pittoresque chansonnier canadien. Ceci dès le 9 mars prochain, date à ne pas oublier.

Chr. S. et Ge.

Du côté de chez Charles

La Parodie d'Arthur Adamov

Prochainement aux Faux-Nez

J'ai vu Arthur Adamov, il y a deux ans — sauf erreur — aux Faux-Nez. Sur la scène obscure de la cave, il parlait de son théâtre. Il était assis, les mains posées sur une petite table, le visage se découpant sur le fond noir, avec de grands yeux exorbités, des traits profondément marqués, d'épais sourcils. Il condamnait Montherlant (Le Maître de Santiago), Claudel — à l'exception de l'Otage —, s'élevait violemment contre le théâtre littéraire, psychologique ou philosophique.

Strindberg, Buchner, Pirandello étaient des précurseurs.

Il voulait la rigueur, la précision dramatiques, refusant toutes les fioritures qu'elles s'attachent à l'intrigue ou au langage même des héros.

Ici la scène devenait, sorte de creuset, le « lieu même de l'action », on rendait visible ce qui jusqu'à présent était demeuré secret, caché dans l'âme des personnages. Les angoisses de l'homme seul — thème essentiel de son œuvre — allaient être exprimées par le truchement des gestes, des objets, sans que la langue ne les énonce, les dévoile.

Foin de lyrisme, de métaphysique, un parler fait de mots ordinaires, éculés presque, qui retrouvaient leur percussion, leur agressivité, premières. La Parodie ne sera pas un divertissement mais un spectacle!

Chr. S.

Le pick-up n'est pas la musique

Ne vous est-il jamais arrivé, un soir, de sortir en retard de la Bibliothèque cantonale? La tête bourdonnante, vous avez passé devant la fraîcheur des vasques à poisons rouges, écoutant le muet silence et contemplant les sublimes colonnades de Ruminé... Tout-à-coup des flots d'harmonies envahissent le crépuscule de ces lieux augustes. Vous vous approchez d'une porte entr'ouverte, vous guignez : au dessus d'une mer de têtes, deux bras nerveux se déploient, deux gros sourcils noirs se frontent, des accords voluptueux s'évalent.

Vous l'avez deviné : c'est une répétition du Chœur Universitaire avec Maître Carlo Hemmerling.

Des étudiants s'imaginent atteindre le pinnacle de l'art sonore en bricolant des pick-ups, en parlant « microsillons » et en tournant béatement le robinet de leur radio. Ils font penser à ces sportifs qui ascensionnent les Alpes au volant de leur 15 CV, ou à ceux qui boivent le bon vin. Le vigneron,

lui, ne savoure pas seulement son vin, il l'élabore, il le « crée ». De même, combien semble digne l'admiration et méritoire le travail musical qu'accomplit, sous la bénédiction de l'Alma Mater, le Chœur Universitaire, en faisant revivre, depuis tantôt 10 ans, des chef-d'œuvres comme la Passion selon Saint-Jean, Acis et Galatée, Les Indes Galantes, la Messe de Haydn, etc.

Cette activité, « re-créatrice », menée à la sueur des fronts et à la force des larynx, sans grands fracas, sans projecteurs, représente un immense enrichissement pour chaque choriste (savez-vous que la Faculté de Médecine est la mieux représentée?). C'est le contraste complet avec les discussions et gaspillages salivaires à la terrasse des cafétérias. Contraste aussi avec certains dévergondages artistiques auxquels une partie de la jeunesse intellectuelle a tendance à se complaire. Classicisme n'est pas synonyme d'a-dynamisme, et, à défaut de Cantatrice Chauve, le Chœur Universitaire peut se vanter de succès qui ne doivent rien au snobisme.

Cette année, il rompt avec la tradition classique, se lançant dans une grande œuvre romantique : le Requiem Allemand, de Johannes Brahms, pour soli, chœurs et orchestre. Un gros morceau : Les statisticiens de l'EPUL seront intéressés de savoir que la préparation des 1500 mesures de cette partition (quelques 8000 notes en clefs de sol et de fa) lui aura demandé 3600 minutes de répétitions, c'est-à-dire 2 min. 24 sec. par mesure (autrement dit: 28 secondes par note)...

A Pâques, le Requiem transportera le renom de l'Université dans le canton : à Nyon, à Pully, et à l'Ascension au delà de nos frontières, puisqu'une tournée aura lieu en Lorraine. Pour la Trinité, rien n'est prévu...

Par dessus le Jura, c'est à un accouplement musical sans précédent que vous assisterez (formons des vœux pour que le produit n'en soit pas la souris de Saint-Augustin : parturient montes, nascetur ridiculus mus). En effet, pour continuer une tradition de relations inter-étudiantines et interuniversitaires, l'orchestre accompagnateur du Chœur Universitaire pour ses concerts sera l'Ensemble symphonique du Lycée Henri Poincaré de Nancy; il viendra en ambassadeur musical du pays ami et voisin, pour goûter les charmes printaniers des berges du lac... et le fruit de ses côtes. Espérons qu'il rencontrera l'accueil hospitalier et enthousiaste des étudiants et du public lausannois.

ACCUEIL ORCHESTRE NANCY

5-8 avril 1955

Je, soussigné, m'offre pour loger chez moi musicien(s) de Nancy

la nuit du 5 au 6 avril*
la nuit du 6 au 7 avril*
la nuit du 7 au 8 avril*

et offre le souper du 5 avril / le dîner du 7 avril /

(* la nuit comprend en outre le déjeuner)

* Biffer ce qui ne convient pas

Adressé exacte: _____

Nom et prénom: _____

Pour tous autres renseignements, s'adresser à l'AGE ou au président du Chœur Universitaire, Allières 8, Téléphone 22 29 61.

Sous l'égide d'Art et Culture

Le Requiem de Brahms

Nyon 6 avril — Pully 7 avril

Schumann :

« Voici l'an providentiel !... Nous vivons à une époque musicienne par excellence. Un jeune homme dont la musique nous touche au plus profond de notre âme, et qui, j'en suis convaincu, suscitera la plus grande révolution dans le domaine de la musique. »

(Dans une lettre datée de l'automne 1853)

Emile Vuillermoz :

« Brahms incarne la réaction inévitable que devaient provoquer chez un artiste traditionaliste les désordres de l'individualisme romantique. Ce musicien de forte culture, nourri de la moelle des grands classiques, demeura toujours fidèle à un idéal de pureté dans la forme qui l'éloigna des fiévreuses exaltations berliozziennes ou wagnériennes. Il réalisa le tour de force de soumettre aux disciplines les plus rigoureuses du classicisme, sans briser leur élan ni les styliser, des sentiments touchants, des pensées généreuses et des rêves d'une étonnante grandeur. »

Carl Schuricht :

« Brahms n'attire pas à lui au même titre que Haendel, Beethoven, Wagner; il ne l'entraîne pas non plus comme les vrais romantiques, dans le jeu de la fantaisie; il se contente d'exprimer, comme pour lui-même, les élans de son propre cœur, dans une atmosphère claire-obscur qui lui est toute naturelle. »

José Bruyr :

« Schumann mourant, on s'en souvient, avait attendu quelqu'un; Clara, elle aussi, peut-être, comme toutes les femmes. Et c'était été ce petit musicien porteur d'un « vergiss mein nicht » cueilli au bord des landes de son Lünebourg natal. Brahms : ce « vergiss mein nicht » dans un verre de bière brune. Car la vie aidant, et la bruin bier, cet animal à sang froid était devenu un homme barbu, jupitérien et ventripotent, précédé d'un gros cigare et suivi d'un caniche-miniature. Ne pouvant maintenant se passer d'un Beethoven, les Viennois l'avaient adopté comme tel. Bach, Beethoven et Brahms, les trois grands B allemands : voilà qui formait le plus facile des slogans !

Il y a des idées dans la musique de Brahms, dont le nom signifie « genêt » : les meilleures ont le fruste parfum de cette fleur qui en manque et le pédestre mouvement de certains volkslieder. Pédestre : car l'écho de la contrebasse paternelle leur semble attacher des semelles de plomb. Elles ne courent guère. Elles ne dansent jamais. Pas un éclat de jubilation ou d'allégresse; du Requiem allemand, son premier chef-d'œuvre, à certain Quatuor en ré, son ultime chef-d'œuvre, nulle velléité d'une faute heureuse en cet art qui, à longueur de quatuor, de concerto ou de symphonie (il y en a quatre) va de la sérénité olympienne à celle d'une heureuse digestion : Brahms mourut d'avoir trop mangé. »

Les bonnes pensions de Lausanne

| | | | |
|-----------------------------------|----------|------------------------------|----------|
| Dryburgh, 15, rue du Midi, | 23 02 71 | Mme R. Simone, ch. Cèdres 1, | 24 31 48 |
| Kohler, 6, av. J.-Olivier, | 23 67 57 | Venezia, 14, Chauderon, | 24 18 29 |
| Mariétan, 8, av. Florimont, | 23 68 20 | Riant-Mont, av. Riant-Mont, | 22 96 77 |
| Emery-Philippoz M., 25, Terreaux, | 23 09 73 | Bon-Port, 23, rue Caroline, | 23 90 08 |
| Béguin R., 12, av. France, | 24 64 56 | Domino, Valentin 23 | |

HOTEL RESTAURANT

Central-Bellevue

Benjamin-Constant 1
Téléphone 23 32 23

Restaurateur sur l'pouce

ÉCONOMISEZ

Etudiants, pour l'impression de vos

Thèses

utilisez le procédé photo-mécanique (adopté et contrôlé par l'Université)

Adresses-vous au spécialiste

Multi-Office

R. Machtsum
5, Rue de Bourg Tél. 23 66 62

qui vous fournira tous renseignements et devis.

Walther

Rue de Bourg 13
Lausanne

Habille à la perfection, mesures ou confection

Manteaux Imperméables Vestons
Pantalons Complètes Robes de chambre
Chemises

Le magasin renommé... pour le chic et la qualité

**Aux Etudiants
rabais 5 %**

sur présentation de la carte de l'A.G.E.

LIVRES ANCIENS

Maurice BRIDEL s.a.

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation

LAUSANNE AVENUE DU THÉÂTRE 1

Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne

Favorisez
les commerçants
qui nous
offrent
des réductions

Voix universitaires

20 c.

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne



B 9523

POINT DE V.U.

Les « Voix Universitaires » ne sont pas mortes. Les voici reparaisant avec un certain retard.

Nous tenons à nous en excuser auprès des sociétés et groupements nous ayant transmis des communiqués qui ne peuvent paraître. Ces excuses s'adressent tout particulièrement au jeune groupement de médecine sociale qui n'a pas pu annoncer par notre intermédiaire sa première conférence.

Ce premier numéro du semestre d'été est principalement consacré à la publication des statuts de l'Association Générale des Etudiants. Ces statuts sont maintenant sous toit, modifiés, puis approuvés par l'assemblée des délégués et par les autorités universitaires.

Mais il y a loin des mots à la réalité. Certains articles demanderont du temps, de la patience et de l'énergie pour être traduits dans les faits. Le bureau et les commissions devront élaborer leur règlement interne, une commission doit être désignée pour la vérification des comptes. Autant de tâches qui attendent le prochain bureau et spécialement le président. Il n'est pas inutile de le rappeler à la veille des élections à l'AGE : ces statuts sont aussi un programme de travail.

V. U.

Un bon pneu
s'achète chez
le spécialiste

Pneumatic S. A.

Rue César-Roux
(face Ecole Médecine)
LAUSANNE

Chapitre Premier : Généralités

DÉFINITION

Article premier. — Fondée en 1931, l'Association Générale des Etudiants de l'Université de Lausanne (A.G.E.) est le groupement officiel et obligatoire des étudiants de l'Université de Lausanne.

SIÈGE. — Son siège est à Lausanne.

Article 2. — L'A.G.E. est une section de l'Union nationale des Etudiants de Suisse (UNES).

RECONNAISSANCE

Article 3. — L'A.G.E. est reconnue par l'Université conformément à l'art. 35 du règlement général du 8 mars 1918 comme association officielle et la seule représentant l'ensemble des étudiants.

BUTS

Article 4. — L'A.G.E. a pour buts :

1. de sauvegarder les intérêts des étudiants et de prendre les initiatives qui leur sont utiles ;
2. de représenter l'ensemble des étudiants auprès des autorités universitaires et civiles, auprès du public en général et au sein de l'UNES ;
3. d'établir le contact avec les organisations similaires du pays et de l'étranger.

NEUTRALITÉ

Article 5. — L'A.G.E. est neutre en matière religieuse et politique. Cette neutralité n'interdit pas les discussions de nature religieuse ou politique touchant au monde étudiant. Cependant l'A.G.E. fera respecter une position neutre sur le plan local et national.

MEMBRES

Article 6. — Chaque étudiant est d'office membre de l'A.G.E. par le fait de son immatriculation et de son inscription aux cours de l'Université.

Les étudiants de la Faculté de Théologie libre sont membres de l'A.G.E. au même titre que les étudiants des autres facultés. Les auditeurs peuvent être membres de l'A.G.E., s'ils en font la demande par écrit au Bureau de l'A.G.E. et s'ils inscrivent au moins huit heures de cours à leur programme d'études. Les étudiants du cours de mathématiques spéciales sont membres de l'A.G.E.

Les étudiants non inscrits, mais immatriculés peuvent faire partie de l'A.G.E. moyennant paiement des cotisations, du-

rant les quatre semestres suivant les dernières inscriptions et ensuite sur présentation d'une attestation signée par le Doyen de leur faculté témoignant qu'ils préparent une thèse. Dans ce dernier cas le Bureau doit se prononcer favorablement.

RESSOURCES

Article 7. — Les ressources de l'A.G.E. proviennent :

1. des cotisations ;
2. du produit de manifestations payantes ;
3. de dons, legs, ainsi que de subventions des pouvoirs publics.

Tout membre de l'A.G.E. paie au secrétariat de l'Université ou de l'EPUL une cotisation semestrielle, dont le montant est fixé par l'Assemblée des délégués, sous réserve de ratification par la Commission universitaire sur préavis du Comité de patronage.

CARTE

Il reçoit en échange une carte qui atteste sa qualité de membre.

TAXES SPÉCIALES

Article 8. — Les autres taxes spéciales prélevées par l'Université sont l'objet de préavis de la part de l'A.G.E. en particulier les taxes en faveur de la salle de lecture, du Comité de patronage et de la Caisse des assurances.

ORGANES

Article 9. — Les organes de l'Association sont :

1. les Comités de facultés ou écoles ;
2. l'Assemblée des délégués ;
3. le Bureau ;
4. la Commission de vérification des comptes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Article 10. — Sur l'initiative de l'Assemblée des délégués, une Assemblée générale peut être convoquée. Un règlement précise la procédure de l'Assemblée générale.

Chapitre II: Droits des membres de l'A.G.E.

RÉFÉRENDUM

Article 11. — L'Assemblée des délégués peut décider de soumettre une de ses décisions au référendum.

Une consultation de l'ensemble des étudiants doit alors être organisée si, dans les quinze jours suivant la publication, cent étudiants en font la demande. Cette consultation intervient dans les trois semaines à dater de la fin du délai référendaire.

Elle est renvoyée au semestre suivant si la date dépasse le 1er mars ou le 1er juillet.

EFFET SUSPENSIF

Article 12. — L'annonce d'un référendum a un effet suspensif sur la décision pendant les quinze jours où elle peut valablement être faite.

Si le référendum est demandé, l'effet suspensif subsiste jusqu'à ce que l'ensemble des étudiants ait été consulté.

DROIT DE PÉTITION

Article 13. — Des pétitions signées de 30 membres ou émanant d'un Comité de faculté ou école peuvent être adressées à l'Assemblée des délégués par l'intermédiaire du Bureau.

L'Assemblée des délégués est tenue d'en prendre connaissance et d'en examiner la recevabilité dans sa première séance, mais peut en renvoyer la discussion à la séance suivante au cas où l'objet est admis à la discussion.

Chapitre III : L'Assemblée des délégués

POSITION

Article 14. — L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de l'A.G.E. Toutefois demeurent réservés les articles 7 al. 2, 10, 11, 12, 13, 31, 48, 49, 52 à 56.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

Article 15. — Chaque faculté ou école élit un comité conformément à un règlement interne soumis à l'approbation du Doyen ou du Directeur de l'Ecole. Ce comité a notamment pour tâche d'exécuter les décisions de l'Assemblée des délégués.

Ce comité choisit de préférence dans son sein ses délégués à l'assemblée.

Article 15 bis. — Les Sociétés d'étudiants suisses sont représentées par deux membres du Comité du Turnus.

Les Sociétés d'étudiants étrangères sont représentées par 1 membre désigné par eux.

Article 15 ter. — La Commission de l'A.G.E. au Sanatorium Universitaire est soumise à un statut spécial qui détermine aussi le mode de désignation de la dite commission. L'Assemblée des délégués peut en tout temps supprimer cette commission.

COMPOSITION

Article 16. — L'Assemblée des délégués est composée :

1. du président de l'A.G.E. ;
2. des délégués des facultés et écoles ;
3. de deux délégués du Comité du Turnus ;
4. du délégué des sociétés étrangères ;
5. du président de la Commission de l'A.G.E. au S.U.

Article 17. — Les membres du Bureau de l'A.G.E. assistent aux séances de l'Assemblée et peuvent prendre part aux délibérations.

Article 18. — Les Facultés de Théologie de l'Université et de l'Eglise libre, de Droit, de Médecine, des Lettres et des Sciences, l'Ecole polytechnique, les Ecoles de Sciences Sociales et Politiques, des Hautes Etudes Commerciales et de Pharmacie sont représentées à l'Assemblée des délégués.

La représentation à l'Assemblée des délégués est établie comme suit :

| | |
|------------|-------------|
| 0 - 3 % | 1 délégué |
| 3 - 6 % | 2 délégués |
| 6 - 10 % | 3 délégués |
| 10 - 14 % | 4 délégués |
| 14 - 19 % | 5 délégués |
| 19 - 25 % | 6 délégués |
| 25 - 32 % | 7 délégués |
| 32 - 40 % | 8 délégués |
| 40 - 50 % | 9 délégués |
| 50 - 65 % | 10 délégués |
| 65 - 85 % | 11 délégués |
| 85 - 100 % | 12 délégués |

Le nombre de délégués d'une Faculté ou Ecole est calculé sur la base du nombre moyen d'étudiants inscrits dans cette Faculté ou Ecole au cours des deux semestres précédents.

L'IMPRIMERIE HENRI JAUNIN S. A.

14, rue de Genève LAUSANNE Téléphone (021) 229983
imprime — outre celles des autres facultés — le

4/5

des THÈSES de droit paraissant à Lausanne. — 15 titres
intégrés dans notre collection « La Nouvelle Bibliothèque de
Droit et de Jurisprudence ». — Demandez des renseignements

donnent des compléments de rapports; 4. la Commission de vérification des comptes présente son rapport; 5. l'Assemblée des délégués donne décharge aux membres du Bureau et à la Commission de vérification des comptes. Sauf décision contraire de l'Assemblée, décharge est donnée au Bureau in corpore.

Les membres du Bureau sortant ont l'obligation absolue d'assister à cette séance.

Article 52. — Les comptes de chaque exercice doivent être soumis pour approbation au Comité de patronage, dans le mois qui suit leur adoption par l'Assemblée des délégués.

Chapitre VIII : Révision des statuts

RÉVISION

Article 53. — Les présents statuts peuvent être modifiés totalement ou en partie par l'Assemblée des délégués, à la majorité des deux tiers des membres présents et sous réserve de référendum.

Les révisions entrent en vigueur dès leur approbation par la Commission universitaire.

RÉFÉRENDUM

Article 54. — Toute révision des présents statuts sera soumise à la votation de l'ensemble des étudiants si cent d'entre eux en font la demande dans le mois qui suit la décision de l'Assemblée des délégués.

Le référendum et la votation sont organisés selon le règlement de l'Assemblée générale.

Article 55. — Toute modification des présents statuts doit être approuvée par la Commission Universitaire sur préavis du Comité de patronage.

Chapitre IX : Dissolution

DISSOLUTION

Article 56. — La dissolution de l'A.G.E. ne peut être décidée que par l'Assemblée des délégués à la majorité des 2/3 et avec

l'approbation de l'Assemblée générale à la même majorité.

La dissolution de l'A.G.E. doit de plus être approuvée par la Commission Universitaire.

RÉPARTITION DE L'AVOIR SOCIAL

Article 57. — L'Assemblée générale qui décide de la dissolution, décide également de l'attribution de l'avoir social. En règle générale, il sera dévolu à une ou plusieurs œuvres étudiantes, telles que le S.U., l'UNES, le Comité de patronage, l'Université elle-même, ou des institutions culturelles vaudoises, suisses ou internationales.

En cas d'absence de décision par l'Assemblée générale, la dévolution appartient à l'Assemblée des délégués.

Chapitre X : Dispositions finales et transitoires

Article 58. — Les présents statuts abrogent les statuts entrés en vigueur le 1er juillet 1946.

Article 59. — Les présents statuts, ainsi que les règlements annexes entreront en vigueur dès leur approbation par la Commission universitaire.

Article 60. — Le Bureau de l'A.G.E. est tenu de présenter à l'Assemblée des délégués, les projets de règlements (de l'Assemblée générale, des élections et le cahier des charges du Bureau) prévus par les présents statuts, avant le 1er juin 1954.

Ces règlements à l'exception du cahier des charges des membres du Bureau pourront être incorporés aux présents statuts, avec modification de la numérotation des articles.

Article 61. — Le texte des présents statuts est tenu à la disposition des membres de l'A.G.E. qui peuvent les consulter en tout temps au local de l'A.G.E.

Article 62. — Après leur adoption, les présents statuts seront publiés dans les Voix Universitaires.

IIIe conférence internationale des étudiants architectes

Sur le chemin de la cité nouvelle

Depuis quelques années, les étudiants architectes de toutes les régions du monde sentent le besoin de se rencontrer. En 1948 une conférence internationale avait été organisée avec l'aide de l'Union Internationale des Etudiants à Londres puis l'année dernière à Rome. C'est là qu'un comité international avait été constitué, comprenant un représentant de l'U.I.E. et un représentant de l'Union Internationale des Architectes. La réunion d'une IIIe Conférence Internationale des Etudiants Architectes, dont l'organisation était attribuée aux étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, avait été décidée. Cette conférence s'est tenue du 5 au 15 avril et a rencontré un succès qui mérite d'être signalé. Voici exposés la manière dont elle était conçue et quels étaient ses objectifs.

Il est important tout d'abord de mentionner qu'elle devait avant tout obtenir la participation du plus grand nombre de pays sans discrimination politique. A cet égard les espoirs furent comblés puisque plus de 300 délégués d'une vingtaine de pays (parmi lesquels l'Angleterre, la Finlande, l'Espagne, la Yougoslavie, les U.S.A., le Japon, le Viet-Nam etc., et la Suisse officiellement représentée par 2 délégués de Genève et 8 de l'EPUL) étaient présents à la séance d'ouverture. Les Russes et les Tchèques arrivèrent avec quelques jours de retard en raison de la lenteur que mit le gouvernement français à leur accorder leur visa d'entrée.

Le but premier était évidemment de permettre aux étudiants en architecture de toutes les régions du globe de se rencontrer, d'apprendre à se connaître et de discuter ensemble des problèmes qui leur sont communs; mais on avait estimé que devaient être également affrontés les problèmes de l'architecture et de l'urbanisme contemporains, sujet à ne pas laisser aux seuls architectes diplômés. C'est pourquoi un thème général de discussion avait été choisi à l'avance: celui de la structure de la cité nouvelle. Pour exprimer ses conceptions, chaque délégué avait été convié à préparer un rap-

port écrit illustré par une exposition graphique de 10 m. de cimaise par pays. Les différents panneaux de dimension standard étaient suspendus dans une vaste salle pour permettre la comparaison. C'est sur la base de ces rapports et à l'aide de leur complément graphique qu'a pu ensuite s'engager la discussion dans plusieurs groupes de travail qui furent formés à cet effet et dans chacun desquels la représentation la plus large était assurée.

Il va sans dire que l'objectif d'une telle discussion ne pouvait certes pas être celui d'apporter des conclusions décisives ou une prise de position commune et définitive concernant les problèmes de la cité nouvelle. En fait toutes sortes de conceptions bien diverses se firent jour et nul ne saurait dire quelle était la meilleure. Mais il est clair que la raison d'être essentielle d'un entretien semblable était d'un autre ordre et si une unité de vue ne pouvait être pleinement réalisée il n'en reste pas moins que chacun put en tirer un enrichissement incontestable aussi bien sur le plan professionnel que sur celui de l'amitié.

D'autres séances de travail eurent de plus la tâche d'organiser définitivement un système de relations internationales de toutes sortes et de jeter les bases de la future Association internationale des Etudiants Architectes. Ceux-ci, chaque année davantage, prennent conscience du rôle important qu'ils auront à jouer dans la société de demain. A n'en pas douter des efforts de ce genre peuvent contribuer efficacement à la compréhension entre les peuples et il serait souhaitable que les étudiants de toutes les facultés prennent eux aussi ce chemin.

Bien entendu en dehors des séances de travail le Congrès prévoyait des conférences, des visites et des ballades, des projections de films et toute une partie récréative avec réceptions et cocktails, banquets et bals à la réussite desquels le style et l'esprit traditionnels de l'Ecole des Beaux-Arts contribuèrent pour une large part.

Bernard Vouga

Calvin et Zwingli aux prises!

Non, il ne s'agissait pas, jeudi 3 mars, d'une bataille théologique, sur un terrain de Vidy, mais de la revanche du match de football opposant l'auditoire supérieur à l'auditoire inférieur de la Faculté de théologie, et qui s'était terminé, en juillet 1954, chez Terrail, par la victoire des «cand.» sur les «stud.» par 5 buts à 4.

Cette fois, les juniors prirent une revanche éclatante en enfilant 8 buts à leurs aînés, contre 4 encaissés par pure charité! Les vaincus prétendaient que la partie eut été différente s'ils n'avaient pas mêlé gracieusement un de leurs meilleurs éléments, champion de Chine et d'ailleurs, M. Dumartheray... Propos de perdants... qui prouveraient leurs éminentes aptitudes à jouer du ballon rond une autre fois!

A. S.

A ceux qui n'ont pas renié

«René» est un bien gros mot, je le sais. Car enfin on vous a baptisés sans vous demander votre avis, et vous avez confirmé, vous conformant aux traditions, en un âge si tendre que votre décision d'alors ne semble plus guère engager ceux et celles que vous êtes devenus. Vous êtes cependant nombreux à ne vous être pas explicitement dédités. Plusieurs en sont probablement au point où l'on ne voit plus de rapport entre l'enseignement du catéchisme et la situation concrète de l'étudiant. Il faudrait qu'ils rencontrent dans l'Université même une tentative réelle de vivre ce rapport pour que la recherche spirituelle se ranime en eux.

D'autres sont plus ou moins énergiquement engagés dans cette quête. Ils connaissent leur fonction de témoins et désirent s'en acquitter. Mais, dans l'enceinte de l'Université, ils se sentent seuls, séparés qu'ils y sont des communautés paroissiales dans lesquelles leur foi a appris à s'exprimer.

Sont-ils conscients de ce qui leur manque? C'est difficile de le savoir. Qu'ils me permettent une suggestion. Leur difficulté me semble provenir de leur isolement. Ce n'est pas la qualité de leur foi ou le sérieux de leur obéissance qui sont en cause, il se

trouve seulement que le caractère spécifique du témoignage chrétien est son aspect communautaire, mot qui n'est pas synonyme de cloîtré. Doctrine et vertu ne sont pas en elles-mêmes un témoignage. Celui-ci s'incarne sous les traits d'une communauté et dans le caractère particulier du lien qui unit ses membres dans un service commun.

Aucun effort individuel ne remplacera jamais ce témoignage inscrit dans les structures mêmes de la société. Votre aumônier ne peut témoigner ni pour vous, ni sans vous. Il ne peut même pas faire sans vous de plans d'action. Pour que tels plans soient valables, il faut qu'ils naissent d'une prise de conscience commune de nos besoins et de notre situation, à l'occasion d'une prise de contact entre nous et avec notre Seigneur.

Chacun de nous a sans doute ses idées sur ce qu'il conviendrait d'entreprendre, et il est probable que ces idées divergent. Aucun programme ne saurait donc nous réunir d'emblée. Un seul et même Seigneur, par contre, nous réunit inconditionnellement. Notre action commune doit donc commencer par un acte de convergence vers lui et de consécration à son service. Cet acte se nomme le culte. Il est à la fois une prise de conscience et un début de témoignage. Nous ne pourrions rien faire ensemble pour le Christ tant que nous ne ferons pas ensemble cela. Est-ce si difficile? Non. Quatre fois par semaine l'occasion vous en est offerte, au prix de retarder de vingt minutes votre repas de midi. Le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, de midi dix à midi trente, un culte est célébré pour vous dans la cathédrale, dont la poterne Nord reste ouverte à dessein.

En vous invitant à y participer, je ne vous propose pas une œuvre surrogatoire. Je vous demande simplement, à vous qui n'avez pas renié votre engagement au service du Christ, de faire un premier et indispensable acte de présence en qualité de membres de l'Eglise vivant à l'Université, afin que nous puissions ensemble faire le point et chercher voies et moyens qui nous permettront d'agir.

Il y a beaucoup à faire. Nous devons souvent nous distribuer la tâche selon nos dons et nos possibilités. Il y a d'abord ceci à réaliser, que nous nous consacrons ensemble au service de celui qui a donné toute sa vie pour l'amour de nous.

Pierre Gander, aumônier



ÉCONOMISEZ

Etudiants, pour l'impression de vos

Thèses

utilisez le procédé photo-mécanique (adopté et contrôlé par l'Université)

Adressez-vous au spécialiste

Multi-Office

R. Machtzum

5, Rue de Bourg Tél. 23 66 62

qui vous fournira tous renseignements et devis.

ÉTUDIANTS!

Favorisez
les annonceurs
de votre journal



Beaucoup d'étudiants mangent
«aux Trois Tonneaux»

Rue St-Jean 18 Téléphone 22 02 66 E. GIVEL

Vous y trouverez des repas avantageux et abondants, à des prix intéressants
Salle pour sociétés

A 5 minutes de l'Université (carrefour Palud-Louve-St-Laurent), le Restaurant sans alcool du Département social romand

Foyer de St-Laurent

Téléphone 22 50 39

vous réserve sa restauration soignée à des prix fixes très modiques et à la carte, ses menus choisis et variés, ses trois salles rénovées et spacieuses dont l'une privée où il sert, sur demande, tout repas de circonstance pour familles, sociétés, etc.

Un nouveau-né à l'Université

Le Groupe d'études de médecine sociale

Il s'est créé récemment à l'Université de Lausanne un groupement d'étudiants qui s'est assigné la tâche d'étudier les problèmes posés par la médecine sociale.

Certaines notions de la médecine sociale ne font-elles pas déjà partie du bagage intellectuel de chacun ? Par exemple, l'importance de problèmes tels que la prophylaxie des maladies contagieuses ou la réhabilitation professionnelle est reconnue de tous.

Ces dernières années, cependant, la médecine sociale est devenue une science nettement individualisée, dont l'importance, sans cesse croissante, n'a été reconnue chez nous qu'assez récemment. On peut la définir comme étant l'étude des rapports entre la santé et les maladies d'une population d'une part, et ses conditions sociales, ses formes culturelles et ses conditions d'organisation d'autre part (cf. Bulletin Educ. OMS ; 1953).

Nous sommes donc en face d'une science plus complexe, mais aussi plus passionnante, qu'on ne pourrait l'imaginer au premier abord et qui présente un intérêt de premier ordre pour ceux qui auront à s'occuper de la santé, de l'éducation ou du bien-être social de l'individu.

Ces conférences s'adressent donc aux étudiants de toutes les facultés.

Le groupement d'étude s'est assuré le concours de spécialistes et a organisé pour le semestre d'été une suite de conférences, formant un tout, qui permettront aux personnes intéressées de se familiariser avec ces problèmes. D'autre part chacun aura l'occasion de participer aux discussions générales qui suivront les conférences.

STATUTS DU GROUPEMENT D'ÉTUDE DE MÉDECINE SOCIALE

BUT :

Afin de permettre aux étudiants qui s'intéressent spécialement aux problèmes que pose la médecine sociale (désignés dans le présent texte par la terme « intéressés »), il est créé un Groupement d'étude de médecine sociale (désigné dans le présent texte par le terme de « groupement »).

Le groupement a pour but de donner aux intéressés l'occasion d'approfondir leur connaissance de cette branche des sciences sociales et médicales, notamment par l'organisation de conférences, de discussions et, le cas échéant, par des réalisations pratiques.

DÉFINITION :

La Médecine sociale comprend l'étude des rapports entre d'une part, la santé et la maladie d'un peuple, et d'autre part, ses conditions sociales, ses formes culturelles et ses conditions d'organisation sociale. Son champ d'action a pour but de favoriser la santé et le développement de l'individu, de le propager contre la maladie et de répondre aux besoins du malade (Rrad. Bull. OMS-CF. OMS/DUC.14. 8. 1953).

ACTIVITÉ :

1. Organisation de conférences par des spécialistes d'après un programme établi ;
2. Organisation de conférences hors programme à l'occasion du passage de personnalités compétentes ;
3. Chaque conférence sera suivie d'entretiens afin de créer le contact nécessaire à l'échange des idées et à la communication des résultats d'expériences divers ;
4. Réalisations pratiques si les circonstances s'y prêtent favorablement et si le nombre d'intéressés est suffisant ;
5. Constitution d'une bibliographie et d'une documentation mises à la disposition des membres.

ORGANISATION :

1. La participation à ce mouvement est accessible aux étudiants de toutes les facultés ainsi qu'aux personnes qui s'intéressent aux problèmes médicaux sociaux ;
2. Un comité composé d'« intéressés » a été constitué pour assumer la direction administrative du groupement ;
3. Le comité ci-dessus mentionné fixera les conditions d'admission des membres ;
4. Le « Groupement » fonctionnera dans le cadre du « Centre d'études sociologiques de Lausanne ».

ESQUISSES ET SUGGESTIONS POUR LA PREMIÈRE SÉRIE DE CONFÉRENCES

1. *Initiation à la médecine sociale.* Esquisse du champ de la médecine sociale.
2. *La médecine en face du changement social.* Le rôle que joue la médecine dans les divers sociétés. Exposé historique et géographique.
3. *Formes de maladie.* Relations entre la maladie et le milieu.
4. *Pathologie géographique de la maladie.* Maladie en fonction du milieu naturel.
5. *Formes professionnelles de la maladie.* Maladie en fonction des occupations.
6. *La dynamique psycho-sociale de la maladie.* Rôle des facteurs psycho-sociaux.
7. *Les frais de maladie et le prix de la santé.* Aspects économiques des maladies.
8. *De l'enfance à la vieillesse.* La longévité de l'individu examinée au point de vue des possibilités de maladie et adaptation.
9. *Alimentation et logement.* Rôle de ces facteurs dans la cause de la maladie.
10. *L'accent positif de la médecine préventive.* Son évolution, développement.
11. *Le problème de réhabilitation.* Réhabilitation sociale et économique du malade.

Chaque session comprendra :

1. Conférence par un spécialiste ;
2. Une discussion ouverte, questions ;
3. Projection audio-visuelle si possible.

Groupement d'études de médecine sociale

20 mai 1955 :

Dr P. Rentchnick, chargé, Département scientifique et médico-social de la revue « Médecine et Hygiène », Genève
Médecine en face de changement social

1er juin 1955 :

Dr R. M. Malan, D.P.H., D.I.H., chargé des questions d'hygiène sociale et de médecine du travail (Organisation mondiale de la Santé, Bureau pour l'Europe)
Maladie et milieu

Date à fixer :

Revue cinématographique des progrès en médecine sociale

27 juin 1955 :

Dr H. A. de Boer, conseiller médical sur des questions de réadaptation (Bureau international du travail)
Réadaptation — Réintégration du malade dans la vie sociale et économique

Les détails seront affichés dans l'Université avant chaque conférence.

L'office du travail communique :

1. Cueillette des fraises :

A Bremblens/Morges, du 15 mai au 15 juin, 20 jours de travail à raison de 10 h. par jour. Salaire : Fr. 18.— à Fr. 20.—. S'inscrire à l'A.G.E. ou auprès de M. René Cuendet, Bremblens, tél. 7 25 02.

2. Le Secrétariat vaudois pour la protection de l'enfance cherche des moniteurs pour ses ateliers de loisir ; travail rétribué. S'inscrire au secrétariat, 8, rue de Bourg, téléphone 22 28 21.

3. Fête des Vignerons (30 juillet - 15 août). On cherche 4 jeunes filles pour accueillir les campeurs. S'inscrire auprès de Mme Delapraz, 38, av. des Alpes, tél. 23 36 31.

4. La Librairie Saint-Pierre cherche un étudiant pour placer des souscriptions. S'adresser directement à la librairie.

Avez-vous vos billets?
6 francs l'entier, 2 francs le tiers
et pour quel gros lot!
LOTÉRIE ROMANDE

Tirage 27 juillet 1955

2 gros lot de fr. 100 000.-

L'établissement financier
auquel chacun peut s'adresser
en toute confiance

**Banque
Cantonale
Vaudoise**

Siège social : Place St-François
Agence : Place Bel-Air

La précision suisse
au service du
stylo à bille



Stylo à bille
CARAN D'ACHE 55
SUPERMATIC

Voix Universitaires

Rédacteur responsable :

François Gross, Beau-Séjour 12.

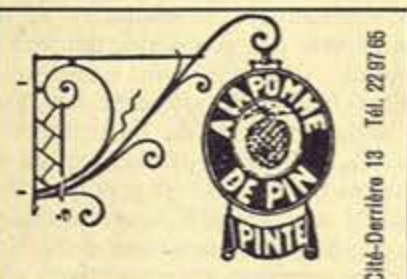
Administrateur: André Devanthery.

Adr. du journal : Bureau de l'AGE,
Place du Château 6, Lausanne,
Téléphone 22 35 40.

Régie des annonces : M. Sarasin,
lic. jur., Ile Saint-Pierre.

Abonnement : Fr. 3.— par an.
Abonnement de soutien Fr. 5.—
par an. Compte de chèques postaux II. 146 77.

Imprimerie : Charles Canale,
av. d'Echallens 13, Tél. 24 06 57.



Ses poulets Ses entrecôtes

Etudiants

vous serez aimablement servis ou
renseignés à chacun de nos rayons

**Pianos
Radios**

**Disques et gramos
Musique**

**Instrument à vent
et à cordes**

**Librairie théâtrale
et musicale**

FOETISCH FRÈRES S. A.
Caroline 5 Lausanne



**PARISIENNE
FILTRE**

-95

B 9523

Voix universitaires



20 c.

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne

le barbare
 baracafe escaliers du marché — lausanne

Qu'on se le dise...

Les élections à L'A.G.E. auront lieu le 15 juin

Un bon pneu s'achète chez le spécialiste

Pneumatic S. A.

Rue César-Roux (face Ecole Médecine) LAUSANNE

POINT DE V.U. Malheur à qui ne sait prévoir

« Ce qui est le plus urgent, le plus vraiment nécessaire, dans le domaine de l'instruction publique, c'est le secours à apporter à l'Université. »

Cette phrase, le professeur Robert Matthey l'écrivait dans une lettre adressée à la « Gazette de Lausanne » où il rappelait que la création d'un technicum vaudois disperserait des efforts devant, avant tout, porter sur l'Université. Le professeur Matthey a saisi l'occasion qui lui était donnée de défendre fièrement la cause des scientifiques aux laboratoires rabougris et dangereux, aux salles de cours où les étudiants sont serrés comme harengs en caque.

Les remarques du professeur Matthey rejoignent celles que faisaient ici les étudiants de l'Ecole des sciences sociales et politiques demandant une amélioration de leur programme de cours. On peut y ajouter aussi des réclamations venues de l'Ecole polytechnique où les architectes sont également à l'étroit.

On pourrait continuer longtemps. Et l'on aurait une longue liste de revendications venant tantôt des professeurs, tantôt des étudiants.

Puis suivraient des considérations sur le salaire des professeurs comparé à celui d'une bonne sténo-dactylo connaissant les langues et l'on bouclerait le cercle en parlant de la place dont ne dispose pas le secrétariat général et de l'argent qui manque aux étudiants indigents.

Le cahier des doléances universitaires est encore à écrire. Il serait l'œuvre conjointe des enseignants et des enseignés.

Peut-être qu'en une soirée perdue, quelque député ayant jadis fait des études méditerranéennes sur le sort de cette maison qui a à peine grandi alors que Lausanne doublait.

L'élu, soudain illuminé, comprendrait alors peut-être cette phrase de M. Edgar Faure : « A la jeunesse nous devons d'abord un grand effort de présence ». **V. U.**

Il arrive qu'entre deux bouchées de tuberculose bovine et de « problème » des vins nos législatifs cantonaux s'occupent de l'Université. C'est généralement quand il s'agit du salaire des professeurs, lequel, on le sait, est dérisoire, ou de l'aménagement des locaux et laboratoires, depuis longtemps trop exigus. Mais le miracle devient véritable, lorsque les députés abordent l'Université par le côté étudiants, masse électorale négligeable truffée au surplus de scandaleux « étrangers du dehors ».

Miracle donc il y a eu au Grand Conseil genevois le samedi 30 avril. Un député, dont le père a fait les bons et mauvais jours du communisme suisse, a interpellé le gouvernement du canton et république sur la difficulté qu'éprouvent les familles modestes à permettre à leurs adolescents des études supérieures. Interpellation utile malheureusement déparée par des allusions politiques dont le sujet se passerait fort bien.

De la réponse de M. Alfred Borel, chef du département de l'instruction publique, nous tirons quelques renseignements éloquentes. Reconnaisant qu'il existe là un grave problème et qu'il importe de donner aux jeunes des chances égales au départ dans la vie, le conseiller d'Etat genevois a déclaré que l'Etat avait consacré, en 1954, Fr. 350000.— à des bourses d'études (contre Fr. 180 000.— en 1944). Ce chiffre comprenant également les bourses accordées au degré secondaire ne donne pas une idée exacte de ce qui se fait pour l'Université chez notre voisin mais il prouve néanmoins qu'un énorme effort est consenti afin que justice sociale soit plus ou moins sauve.

Mais la réponse de M. Borel prend un autre relief quand on y trouve que 45 % des étudiants de l'Université de Genève gagnent leur vie.

Un régime qui permet cette situation est un régime en retard sur ce qui se fait un peu partout à l'étranger. Sa seule chance

EN FRANCE

La reconversion appliquée aux étudiants

(ATS) Le Congrès annuel de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), qui s'est tenu à Nice, avait pour thème la réforme et la démocratisation de l'enseignement. L'ambiance typiquement estudiantine avec ses explosions de pétards et ses chahuts monstres, n'a pas empêché que des problèmes extrêmement importants soient discutés.

En particulier un projet était présenté préconisant l'institution d'une allocation d'études au moins égale au salaire minimum interprofessionnel garanti (20 000 francs français par mois), sans lequel, estiment ses promoteurs, on ne saurait parler de démocratisation de l'enseignement.

Selon les prévisions de l'UNEF, cette allocation d'études aurait pour bénéficiaires 65 000 des 150 000 jeunes gens et jeunes filles qui suivent les cours des Universités et des Hautes Ecoles. Il s'agit là d'une revendication déjà ancienne, ayant fait depuis 1945 l'objet de plusieurs projets de loi et d'un rapport de M. Cayol (député MRP), sans que l'Assemblée nationale en ait jamais discuté.

Les détracteurs de ce projet affirment que la réalisation de celui-ci aboutirait à un planisme technocrate ou marxiste.

Quels avantages sociaux en revanche pourrait-on tirer ?

A ce sujet, le quotidien parisien « Combat » écrit :

« Une véritable politique de la jeunesse consiste, par les avantages qu'elle peut conférer et par l'organisation qu'elle peut ordonner, à diriger l'orientation générale des jeunes Français.

» L'allocation d'études demandée par l'UNEF peut être un moyen d'arriver à ces fins. On sait que cette allocation, d'un montant égal au salaire minimum vital serait accordée aux étudiants considérés comme travailleurs utiles à la société.

» A la condition toutefois, a déclaré M. Jean Berthoin, ministre de l'éducation nationale, qu'elle soit soumise à la double condition d'un travail efficace et à une orientation conforme à l'intérêt du pays. C'est dire qu'un bilan des besoins nationaux serait dressé, et qu'en fonction de ces besoins seraient aidés les étudiants disposés à y pourvoir. Moins d'avocats, de licenciés en philosophie, plus de techniciens du commerce et de l'industrie seraient ainsi recrutés.

» Jointe à l'allègement des programmes, à leur spécialisation, qui doivent résulter d'une réforme de l'enseignement, cette allocation d'études pourrait ainsi présider à la reconversion attendue et constituer cette « politique de la jeunesse » qui ne peut pas rester plus longtemps une espérance déçue. »

est de compter avec des masses étudiantes apathiques et mal organisées. Nos associations générales et l'Union nationale n'ont pas la force nécessaire pour imposer à l'Etat les mêmes pressions que certaines organisations économiques ou corporatives. L'Etat reste, les étudiants passent.

Arrive un jour où l'on s'étonne que « ça grince » parmi les jeunes. Alors on fait des

concessions tardives, irréflectées parfois, comme ce fameux présalaire que réclament les étudiants français.

L'histoire des mouvements étudiants se calquera-t-elle sur celle des mouvements ouvriers ? Oui si les pouvoirs publics ne prennent pas garde à guérir certains maux avant qu'ils ne deviennent trop graves.

F. G.

L'IMPRIMERIE HENRI JAUNIN S. A.

14, rue de Genève LAUSANNE Téléphone (021) 229983
 imprime — outre celles des autres facultés — le

4/5

des THÈSES de droit paraissant à Lausanne. — 15 titres intégrés dans notre collection « La Nouvelle Bibliothèque de Droit et de Jurisprudence ». — Demandez des renseignements

art et spectacles

ART ET SPECTACLES
ART ET SPECTACLES
ART ET SPECTACLES

ART ET SPECTACLES
ART ET SPECTACLES
ART ET SPECTACLES

ART ET
ART ET
ART ET

A paraître : Une traduction de

« LA PAIX » d'Aristophane

par M. Gaston Cherpillod

Nous publions ci-dessous quelques bonnes pages de la traduction de « La Paix » d'Aristophane que M. Gaston Cherpillod a donnée récemment aux éditions des Miroirs partagés. Nos lecteurs pourront souscrire à ce volume en utilisant le bulletin ci-joint. (Réd.)

Nous sommes lassés d'entendre les injures et les menaces qu'échangent les grandes puissances : si le ton monte encore, c'est nous qui payerons la casse. Les doctrines qu'on nous offre pour nous éveiller à la colère et nous entraîner au combat sont peu démonstratives et les slogans peu convaincants.

Une chose est sûre : nous haïssons la guerre !

Mais lutter pour la paix, c'est apparemment, déjà, s'enrôler sous une des bannières et clamer que la guerre ne fait jamais l'affaire que des militaires et des marchands de

canon, c'est, à coup sûr, être un dangereux révolutionnaire.

Voici, pour satisfaire tout le monde, un homme de bon sens : il n'est ni à gauche, ni à droite, on ne l'a payé ni en roubles ni en dollars : sa probité est insoupçonnable. Voici Aristophane.

Le dieu de la Guerre a jeté la Paix dans un puits, le vigneron Trygée vient l'en retirer avec l'aide des paysans, ses amis. Puis dans la joie retrouvée, le peuple des campagnes chante son allégresse et ridiculise les mécontents.

SCÈNE XIII

Trygée. — Quel peuple à mon dîner de noces ! Tiens, nettoie les tables avec mon ex-chiffon à lustrer les épées ! Fleuris toutes les places de gâteau, grives et morceaux de lièvre !

Un fabricant de faux. — Trygée, où es-tu ?

Trygée. — Ici, près de la broche.

Le fabricant de faux. — Mon cher garçon, ta paix nous vaut l'aisance. Qui m'achetait des faux, naguère ? Personne, même par un sou. Je les vends cinq drachmes aujourd'hui, et mon collègue, ses jarres à blé, trois drachmes. Mais à Trygée nous cédonos nos produits gratuits. Te fais pas de scrupules ! Notre chiffre d'affaires est un record.

Trygée. — Entre ! Tu dîneras avec nous. Aie, un marchand d'armures ! Les hommes se suivent, mais ne se ressemblent pas.

SCÈNE XIV

(Arrivent trois fournisseurs aux armées)

Le marchand d'armures. — Je suis failli, dishonoré !

Trygée. — Tu travailles du plumet ?

Le marchand d'armures. — Tu m'as ruiné. Le fabricant de casques et le faiseur de lances itou.

Trygée. — Combien ces deux aigrettes ?

Le marchand d'armures. — Qu'en offres-tu ?

Trygée. — Bah, La tige est ouverte avec soin. Disons un corbillon de figues sèches.

Le marchand d'armures. — C'est déjà ça. Autant de pris sur l'ennemi. Topons là !

Trygée. — A la réflexion, garde-les ! Elles perdent leur crin, elles sont épilées à demi. Je ne me fendrai pas d'une figue.

Le marchand d'armures. — Palpe-moi donc cette cuirasse ! On solde. Mille drachmes.

Trygée. — Marché conclu. Je l'emballerai. Je l'utiliserai comme chaise percée. L'originalité n'a jamais tué personne.

Le marchand d'armures. — Tu ravales les produits. Et tu te fiches de moi : aller à

selle sur un trône de mille drachmes !

Trygée. — Je suis la mode. Tel roitelet se baigne dans une piscine de marbre noir.

Le marchand d'armures. — Débourse, alors.

Trygée. — Tu me considéreras comme un client quinquex, mais elle me meurtrit le coccyx. J'y renonce.

Le marchand d'armures. — Admettons ! Cette superbe trompette, la bouderas-tu ?

Trygée. — Elle me tenterait, si j'étais sourd. Malheureusement...

Le marchand d'armures. — Ces deux casques m'ont coûté les yeux de la tête. Qui m'en débarrassera ?

Trygée. — Moi. Quand ils seront munis d'une anse.

Le marchand d'armures. — Eloignons-nous, mes fidèles !

Trygée. — Du tout ! Je serai au désespoir que tu aies gaspillé ton temps. J'achète ces piques.

Le marchand d'armures. — Tu railles encore.

Trygée. — Je suis sérieux. Parole !

Le marchand d'armures. — Tu en donnerais ?

Trygée. — Une drachme à la centaine, sciées en deux, muées en échalas.

Le marchand d'armures. — On nous injurie. Au revoir !

Trygée. — Adieu !

SCÈNE XV

Trygée. — Les mioches des invités repassent leurs chants. (A la cantonade). Arrive ici, mon petit vieux ! Grimpe sur la table. Répète d'abord pour moi tout seul ! Que vas-tu roucouler ?

1er enfant. — « Les adieux du fiancé. »

Trygée. — C'est sûrement joli tout plein. J'écoute.

1er enfant. — « Il ne faut plus pleurer o ma blonde

Tu peux sécher tes larmes

Les pleurs ça fait rouiller

les a-arnes

La gloire nous appelle... »

Trygée. — Stop ! Qu'est-ce que tu as bu ce matin ? Du pouce-à-crime ? Entonne autre chose !

1er enfant. — Oui, M'sieur.

Trygée. — Le retour de l'amant.

« Elle me dit : je t'en prie recommence En tortillant les jambes et croisant les genoux. »

1er enfant. — C'est pas une chanson malhonnête ?

Trygée. — Plait-il ?

1er enfant. — Mon précepteur m'a dit que les chansons d'amour, c'est vilain.

Trygée. — Et ce taré t'apprend les hymnes chastes de la guerre ? Bougre de bougre !

1er enfant. — Je vous ai fâché, M'sieur.

Trygée. — Presque. Enfin, pas de ta faute. On t'a mal éduqué. Ton père, qu'est-ce qu'il fait ?

1er enfant. — Commandant en retraite.

Trygée. — Je vois l'oiseau : espèce Je-megargarise-avec-mes-souvenirs. Bon ! Expédie-moi un de tes camarades !

(Au deuxième enfant.) Pousse ton canotique ! Hardi.

2e enfant. — « Allons ramasser

Les épis laissés

Par les moissonneuses... »

Trygée. — Bravo ! Tu ne m'écorches pas avec des chants guerriers.

2e enfant. — Oh non !

Trygée. — Il s'est battu, ton papa ?

2e enfant. — Tout au long. Comme simple soldat. Maman priaient quand elle pleurait pas. J'aimais pas.

Trygée. — Tu me bottles, toi ! Tu peux t'amuser tranquille, ton père ne partira plus.

Bulletin de souscription

Je soussigné souscris à _____ exemplaire (s) de

« LA PAIX » d'Aristophane

traduction de Gaston Cherpillod

à paraître prochainement aux Miroirs partagés.

Je verserai le montant de ma souscription soit Fr. 3.50, 1)* au compte de chèque postal II. 165 00 aux Miroirs partagés, Lausanne ; 2)* en remboursement à la réception du volume.

Envoyer ce bulletin sous enveloppe affranchie à Pays du Lac, case ville 1984, Lausanne.

* Biffer ce qui ne convient pas.

Aux 4 vents des cieux

ALLEMAGNE ORIENTALE

Une insurrection aurait eu lieu parmi les étudiants de la Faculté de médecine de Greiswald, après qu'ils eurent appris que leur faculté serait transformée en une Académie de médecine militaire.

ALLEMAGNE OCCIDENTALE

Une motion a été votée par le parlement étudiant de l'Université de Hambourg interdisant le port des bretelles aux étudiants qui prennent des bains de soleil sur la pelouse devant les bâtiments universitaires. L'appareil devra confisquer les bretelles des contrevenants.

La République fédérale et le territoire de Berlin-Ouest comptent actuellement 122 000 étudiants. On remarque un régression des inscriptions en médecine et en droit et une très forte augmentation en sciences politiques.

GRANDE-BRETAGNE

Le Conseil national des étudiants NUS a décidé de retirer la participation de cette organisation à l'UIE où elle siègeait en qualité de membre associé.

ARGENTINE

De nombreux restaurants universitaires ont été fermés et de nombreux étudiants arrêtés ou expulsés à la suite d'incidents qui se sont produits en octobre 1954. Telle est la constatation qu'a pu

faire la délégation des représentants étudiants du Chili et de l'Uruguay lors d'une visite en Argentine.

LIBAN

Les étudiants de Beyrouth ont déclenché une grève générale pour protester contre les nouveaux tarifs pratiqués dans les cinémas de la ville.

SUÈDE

A l'Université d'Upsala un étudiant sur quatre est marié. Parmi les étudiants âgés de plus de trente ans la proportion dépasse la moitié.

AUTRICHE

Le congrès mondial de la Fédération internationale des étudiants en pharmacie (IPSF) aura lieu en août 1955 à Vienne. On compte sur la participation de 300 délégués venant de 50 pays. (Informations tirées du Miroir des étudiants)

DANEMARK

Un séminaire international de pédagogie aura lieu du 16 au 24 juillet dans la ville de Esbjerg. Inscriptions jusqu'au 7 juin à l'adresse suivante : « The Preparatory Committee of the International Pedagogical Seminar » Boserupgaard, pr. Espergaard Denmark.

Renseignements complémentaires auprès du bureau de l'AGE, office des affaires extérieures.

En vente au secrétariat de l'A.G.E.:

La liste des maisons et restaurants pour étudiants

Indispensable pour voyager en Europe sans frais excessifs

On peut acheter cette brochure format de poche pour fr. —.80 au secrétariat de l'A.G.E., 6, place du Château, entre 14 h. et 16 h.

Des fleurs toujours fraîches par :
Charly Bodmer-Feuz
Lausanne Ile St-Pierre Caroline 2
Téléphone 22 67 25 et 26 37 26
La maison n'a pas de succursale
Livre des fleurs dans le monde entier. Membre Fleurop et F.I.D. Importateur direct de Hollande et d'Italie. Prix spéciaux aux étudiants

CAFÉ - RESTAURANT VAUDOIS
Riponne 1 Lausanne Tél. 23 63 63
Un autre chez-soi : Le Café Vaudois
R. Hottinger

Une belle chevalière
Une bonne montre
MARVIN MOVADO CYMA
International Watch Mido
proBIJOUX
Rue St-François, Lausanne (à gauche en descendant)

Qui fait de la photo prépare l'album...
des plus beaux souvenirs
Appareils et accessoires
A. Schnell & Fils
Place Saint-François 4

Maison
M. SCHAEERER S. A.
Instruments de chirurgie
Articles sanitaires
Installations d'hôpitaux
Toutes fournitures pour Etudiants
Place Pépinet 3, Lausanne
Téléphone 22 86 72

Réductions pour étudiants

Moyens de transport accordant des réductions aux étudiants seuls :

| | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Téléferique Mörel-Riederalp | Réduction 50 % ; |
| Ski-lift Flumserberg | Fr. 1.— au lieu de Fr. 1.20 ; |
| Bergheim-Tannenboden | Fr. 1.— au lieu de Fr. 1.20 ; |
| Tannenboden-Kreuz | Fr. 1.20 au lieu de Fr. 2.— |
| Télesiège Kreuz-Maschgenkamm | (montée) ; |
| | Fr. 1.80 au lieu de Fr. 2.50 |
| | (aller et retour) ; |
| Télesiège Kandersteg-Oeschinen | Fr. 1.50 au lieu de Fr. 2.50 |
| | (montée) ; |
| | Fr. 1.— au lieu de Fr. 1.80 |
| | (descente) ; |
| | Fr. 2.10 au lieu de Fr. 3.50 |
| | (aller et retour) ; |
| Téléferique Kandersteg-Stock (Gemmi) | Réduction 25 % ; |
| Klosters-Gotschnagrat | Réduction 50 % ; |
| (seulement pour les étudiants de la | |
| cabane Selfranga du VSETH) | |
| Téléferique Rarogne-Unterbach | Réduction 35 % ; |
| « Gütschbahn » Lucerne | Simple course pour aller et retour ; |
| Téléferique Betten-Bettmeralp | Réduction 50 % ; |
| Ski-lift Rigi-Rotstock | Réduction 25 % ; |
| Vitznau-Rigi-Balm | 25 % sur les abonnements ; |

Théâtres dans les villes non universitaires :

| | |
|---|---|
| Aarau, « Saalbau » | 25 % à la réservation et avant le spectacle ; |
| Bienne, Théâtre | Réduction 10 % ; |
| Coire, Théâtre (y compris spectacles donnés par d'autres troupes et représentations populaires) | 50 % seulement avant le spectacle ; |
| Lucerne, Théâtre | Réduction 50 % ; |
| Baden, Kurtheater et Kurpark | Entrées Fr. 1.— et 2.— seulement pour les pièces en prose ; |
| | Réduction 10 % ; |
| Soleure, Théâtre | 33 1/3 % sur les abonnements le soir de la représentation, toutes les places Fr. 3.— et juste avant le début du spectacle |
| Winterthur, Théâtre | Fr. 2.— ; |

Journaux :

| | |
|--|---|
| « Werk », revue mensuelle suisse d'art et d'architecture | Réduction de 33 1/3 % sur les abonnements ; |
|--|---|

LUCERNE :

| | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| Théâtre | Réduction 50 % (saison oct.-avril) ; |
| Palais des glaces et labyrinthe | Fr. 1.— au lieu de Fr. 1.50 ; |
| Panorama | Fr. 0.40 au lieu de Fr. 0.80 ; |
| Musée de peinture | Fr. 0.50 au lieu de Fr. 1.— ; |
| Musée d'histoire | Fr. 0.50 au lieu de Fr. 1.— ; |
| Alpineum | Fr. 0.50 au lieu de Fr. 1.— ; |
| Collection préhistorique | Fr. 0.50 au lieu de Fr. 1.— ; |
| Musée Richard Wagner | Fr. 0.50 au lieu de Fr. 1.— ; |
| Musée des costumes suisses | Fr. 0.75 au lieu de Fr. 1.— ; |
| Fein-Kaller & Cie, mode masculine | Réduction 5 % ; |

BADEN :

| | |
|--------------------------------|---|
| Kurtheater (saison d'été) | Entrées Fr. 1.— et 2.— aux pièces en prose ; aucune réduction aux opéras et opérettes ; |
| Musée du Château de Landvogtei | Fr. 0.20 au lieu de Fr. 0.50 ; |

LANGENTHAL :

| | |
|---|---------------------|
| Théâtre | Réduction 50 % ; |
| Heimatstube | Entrée libre ; |
| Exposition de la Fabrique de porcelaine | Entrée libre ; |
| Patinoire | Réduction 50 % ; |
| Hôtel « Bären » | Réduction 10-20 % ; |
| Hôtel « Neuhüsli » | Réduction 10-20 % ; |
| Pharmacie Grütter | Réduction 10-20 % ; |
| R. Geiser, quincailler | Réduction 10-20 % ; |

AARAU :

| | |
|----------------------------|------------------|
| Patinoire Brugglifeld | Entrée libre ; |
| Bains de l'Aar et solarium | Entrée libre ; |
| Saalbau, théâtre, concerts | Réduction 25 % ; |
| Librairie Wirz | Réduction 5 % ; |
| Librairie Meissner | Réduction 5 % ; |

ST-MORITZ :

| | |
|-----------------------------------|-----------------|
| Fein-Kaller & Cie, mode masculine | Réduction 5 % ; |
|-----------------------------------|-----------------|

COMITÉS

HELVÉTIA

| | |
|------------------|-----------------------------------|
| Président : | Frédéric Pittet, stag. not. ; |
| Vice-président : | Roland Fivaz, cand. ing. ; |
| Secrétaire : | Vésale van Ruymbeke, stud. jur. ; |
| Archiviste : | Pierre Lehmann, cand. ing. ; |
| Fuchs-major : | Henri Auberson, cand. arch. |

STELLA VALDENSIS

| | |
|------------------|--------------------------------------|
| Président : | Joseph Richterich (H.E.C.) ; |
| Vice-président : | Louis Fatio (EPUL) ; |
| Secrétaire : | Pierre-André Hédiguer (stud. jur.) ; |
| Archiviste : | René Guignet (stud. méd.) ; |
| Fuchs-major : | Pierre-Alain Berthoud (EPUL). |

ZOFINGUE

| | |
|------------------|-------------------------------|
| Président : | Arthur Dunkel (H. E. C.) ; |
| Vice-président : | Luc Bovon (théol.) ; |
| Caissier : | Marc-André Pellet (jur.) ; |
| Secrétaire : | Jean Bucher (jur.) ; |
| Archiviste : | Michel Dumur (litt.) ; |
| Fuchs-major : | Jean-Jacques Maison (théol.). |

VALDÉSIA

| | |
|---------------|---|
| Président : | B. Ruedi, stud. méd. ; |
| Secrétaire : | H. Stockhammer, stud. méd. ; |
| Trésorier : | J.-P. Paschoud, stud. sc. pol. et sc. ; |
| Archiviste : | A. Delucchio, stud. ing. chim. ; |
| Fuchs-major : | J.-D. Pahud, stud. ing.-él. |

BELLES-LETTRES

| | |
|------------------|----------------------------------|
| Président : | Jean-Charles Poterat (Lettres) ; |
| Vice-président : | Roger Mayer (Droit) ; |
| Secrétaire : | Jean-Pierre Cattin (Lettres) ; |
| Caissier : | Charles Delarue (Médecine) ; |
| Chorégraphes : | Eric Stoudmann (Droit) ; |
| Parrainages : | Jean-François Enrico (Médecine) |

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

| | |
|--|-----------------------------------|
| Collège du Corps des étudiants 1955-1956 | |
| Préteur : | Jean-Pierre Rapin, cand. théol. ; |
| Vice-préteur : | Georges Morel, stud. théol. ; |
| Questeur : | Georges Besse, stud. théol. ; |
| Légit à I.A.G.E. : | Maurice Terrail, stud. théol. |

AUMONERIE DES ÉTUDIANTS

Cultes liturgiques

à la Cathédrale, entrée Nord, de 12 h. 10 à 12 h. 30, le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi.

Le mardi et le jeudi, de 13 h. 10 à 14 h. *Etudes bibliques*, Auditoire 7, Ancienne Académie.

L'aumônier reçoit à son bureau, Ancienne Académie, Auditoire 7, le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, de 8 h. 30 à 12 h. et sur rendez-vous.

En attendant mieux...

«Ce n'est pas en organisant des bals de charité, méthode si contraire à nos traditions, que l'on résoudre le problème». Cette phrase, nous l'avons surprise sous la plume d'un professeur de notre Université, M. Pierre Jaccard, traitant dans un hebdomadaire religieux vaudois de la situation sociale du monde étudiant.

Elle ne nous a pas étonnés.

Nous avons connaissance de certaines réticences, au sein du corps professoral, envers le bal de l'Entr'Aide. Nous remercions le directeur de l'Ecole des sciences sociales et politiques de les avoir exprimées au grand jour.

Nous sommes d'accord avec M. Jaccard. Le bal de charité est une formule de philanthropie certainement dépassée. C'est un pis-aller.

Mais faut-il attendre les temps hypothétiques où les mesures officielles combleront les actuelles lacunes? Plus de six ans ont été nécessaires pour passer à l'achat d'un Foyer-restaurant universitaire. Combien faudra-t-il pour que les institutions actuellement en place répondent mieux à la situation des milieux étudiants?

En attendant il faut faire vivre. Cette nécessité nous a poussés à choisir une formule boiteuse, certes, mais efficace. Entre deux maux — ne rien donner ou organiser un « bal de charité » — nous avons choisi le moindre.

Que cette méthode soit « contraire à nos traditions » nous le savons. Mais les mêmes traditions ne souffriront-elles pas aussi des conséquences de l'extension du recrutement universitaire aux classes moins favorisées de notre population, extension que signale M. le professeur Jaccard dans son article?

Le bureau de l'AGE

Divertissements

ZURICH :

| | |
|---------------------------------------|---|
| Musée de peinture Landmuseum Rietberg | Entrée Fr. 1.— ; Réduction 50 % ; Réduction 50 % ; Réduction 50 % ; |
|---------------------------------------|---|

BERNE :

| | |
|--|--------------------------------|
| Musée de peinture Kunsthalle | Fr. 0.50 au lieu de Fr. 1.— ; |
| Musée d'histoire et d'histoire naturelle | Fr. 1.15 au lieu de Fr. 1.75 ; |
| | Entrée libre ; |

BÂLE :

| | |
|--------|---|
| Musées | Diverses réductions ; voir les affiches à l'entrée. |
|--------|---|

A 5 minutes de l'Université (carrefour Palud-Louve-St-Laurent), le Restaurant sans alcool du Département social romand

Foyer de St-Laurent

Téléphone 22 50 39

vous réserve sa restauration soignée à des prix fixes très modiques et à la carte, ses menus choisis et variés, ses trois salles rénovées et spacieuses dont l'une privée où il sert, sur demande, tout repas de circonstance pour familles, sociétés, etc.

ÉCONOMISEZ

Etudiants, pour l'impression de vos

Thèses

utilisez le procédé photo-mécanique (adopté et contrôlé par l'Université)

Adressez-vous au spécialiste

Multi-Office

R. Machtzum
5, Rue de Bourg Tél. 23 66 62

qui vous fournira tous renseignements et devis.

HOTEL-RESTAURANT

Central-Bellevue

Benjamin-Constant 1
Téléphone 23 32 23

Restaurant sur l'ponce

LIVRES ANCIENS

Maurice BRIDEL s.a.

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation

LAUSANNE AVENUE DU THÉÂTRE 1.

A St-François

Nyffenegger
CONFISERIE

Café-Restaurant
Snack-Bar
Petite Restauration

Walther

Rue de Bourg 13

Lausanne

Habille à la perfection, mesures ou confection
Manteaux Imperméables Vestons
Pantalons Complètes Robes de chambre
Chemises

Le magasin renommé... pour le chic et la qualité

Aux Etudiants
rabais 5 %

sur présentation de la carte de l'AGE.

Communiqués

ALLEZ-VOUS AU PARADIS ?

Ce n'est pas tous les jours que l'on prend la crémaillère au paradis. C'est pourtant à cette manifestation originale qu'ont été conviés les membres du bureau de l'AGE à la rue de Bourg 28 (premier étage).

« Le Paradis » réunit sous une même enseigne un tea-room, un bar et un salon de jeux et les étudiants sont sûrs d'y trouver un accueil sympathique.

Alors « où allez-vous ? — Au Paradis — Si vous allez au Paradis, j'y vais aussi. »

A L'IMPOSSIBLE NUL N'EST TENU

Le manque de place nous a contraints à renvoyer à ce numéro un certain nombre de communiqués qui auraient dû paraître dans le précédent. Nous nous excusons auprès des sociétés et groupes qui nous ont fait parvenir ces communiqués.

Aumônerie des Etudiants

Deux conférences suivies d'entretiens sur LA CONDITION HUMAINE

Le mercredi 1er juin 1955

LE THÉÂTRE DU MONDE

d'après Calderon, présenté par M. le pasteur R. Jeanneret.

Le mercredi 8 juin 1955

LE VRAI SOI

par M. le professeur H. Germond.

Les conférences ont lieu à 20 h. 15 à la Salle Tissot, Palais de Rumine. Entrée libre.

PRIX ET CONCOURS 1955

Les travaux doivent être remis à M. le Recteur avant le 1er décembre.

Prix de concours : La liste des sujets peut être demandée dans les divers secrétariats de l'Université.

Prix de Faculté : Le sujet est laissé au choix du concurrent, qui doit s'inscrire auprès du Recteur au moment où il entreprend son travail.

En outre, le programme des cours contient la liste de tous les autres prix à la disposition des étudiants de l'Université.

Le secrétaire général :
J. P. Chatelanat

Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne

Société anonyme

RENÉ MAY

Ingénieurs diplômés E.P.I.

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

Construction de routes
Travaux souterrains
Béton armé

Lausanne

Avenue de France 66

Etudiants

vous serez aimablement servis ou renseignés à chacun de nos rayons

Pianos

Radios

Disques et grammos

Musique

Instruments à vent

et à cordes

Librairie théâtrale

et musicale

FOETISCH FRÈRES S. A.

Caroline 3 - Lausanne

Vacances à l'étranger

La Commission des Affaires extérieures de l'AGE possède un certain nombre de renseignements concernant les Universités de plusieurs pays d'Europe. Des cours de vacances peuvent être suivis dans nombre d'Universités étrangères. Cours de langue et littérature tout d'abord, en Allemagne, Italie, Espagne, Autriche, France, Angleterre, etc. Mais il existe en outre de nombreux cours de vacances sur des sujets plus particuliers. Ainsi, les Universités suédoises proposent tout un programme intéressant la médecine. L'Université de Bonn donnera un cours intitulé : « L'Allemagne d'aujourd'hui dans le miroir de la capitale fédérale de Bonn ; l'Université de Groningue : « Orientation de la civilisation moderne » ; l'Université de Pise : « Cours de langue et civilisation italienne ».

Tous les renseignements et détails peuvent être demandés à la Commission des Affaires extérieures les mardi, jeudi et vendredi de 13 h. 45 à 14 h. 30.

La dernière de Gilles

La bouteille de l'étudiant

Sur présentation de leur carte d'AGE, les étudiants pourront dorénavant obtenir au cabaret « Chez Gilles » la bouteille dite de l'étudiant vendue au prix de Fr. 8.—. Merci Gilles et santé !

Un nouveau :

M. E. Göcse

photographe

Beaulieu 1 (angle avenue Beaulieu - place Chauderon) annonce qu'il fera une réduction à tous les étudiants sur présentation de la carte d'AGE.

UN ÉNORME MERCI

à la généreuse et anonyme Société anonyme qui a fait don de Fr. 5000.— à l'Association Générale des Etudiants.

COMITÉ DE PHARMACIE

Président :

Bruttin François, 18, rue du Midi, Lausanne ;

Vice-président :

Stevannoni Mario, 10, av. de Morges, Lausanne ;

Secrétaire :

Dutoit Eveline, Crissier/Lausanne.

Entraînement sportif universitaire

Culture physique et entraînement général

au Collège classique, mardi à 18.15 h. et jeudi à 17.15 h. Mise en train, course, sauts, lancers. Douches chaudes.

Athlétisme

au Collège classique, mardi dès 18.15 h. et jeudi dès 17.15 h. Course, sauts, boulet, disque, javelot.

Au Stade de Vidy : les mardis et jeudis dès 17 h.

Natation

Leçons gratuites pour débutants et moyens, mardi à Bellerive de 12.15 h. à 13.45 h. Le vendredi à Montchoisi dès 16 h. — Compétition : vendredi dès 17.30 h. à Montchoisi. Pour les leçons, prière de s'inscrire à l'avance à l'A.G.E. Billets pour Bellerive : Fr. 1.50 le carnet de 10 entrées.

Boxe

Leçons et entraînements tous les mardis dès 18.15 h. au Classique, sous la direction de Willy Barras, champion romand.

Escrime

Salle d'armes de Sainte-Luce, Prof. Hengrave. Cours en groupe : Fr. 10.— par mois. Cours du soir : Fr. 12.— par mois. Matériel fourni par la salle. S'adresser directement au professeur.

Tennis

A la Pontaise, 4 courts sont à disposition des universitaires, chaque jour ouvrable de 7 h. à 12 h. Prix Fr. 5.— pour la saison. S'inscrire à l'avance à l'A.G.E. les mardis et vendredis de 11 h. à 12 h. en présentant la carte de l'A.G.E. Leçons : Les débutants, les joueurs faibles ou moyens pourront bénéficier gratuitement de trois leçons. S'inscrire à l'A.G.E. à l'avance.

Ping-Pong

Entraînements gratuits tous les mardis de 20 h. à 22 h. à l'EPUL. 4 tables et raquettes à disposition.

Tennis

Dates : du lundi 23 au samedi 28 mai 1955 à la Pontaise.

Epreuves : simple dames, simple messieurs, double messieurs.

Concours universitaires individuels du semestre d'été 1955

Inscriptions : jusqu'au mardi 17 mai à 18 h. sur carte officielle.

Tir

Dates : mardi 24 mai, mercredi 25 mai, jeudi 26 mai.

Heures : de 16.15 h. à 18.45 h. 4 cibles à disposition.

Programme : Fusil (18 coups couchés, dont 6 coups d'essai). Pistolet (18 coups, dont 6 coups d'essai).

Finance : Fusil Fr. 3.— et pistolet Fr. 2.50, à payer au stand.

Inscription : jusqu'au mardi 17 mai à 18 h. en indiquant le jour. Important : les étrangers ne sont pas admis au tir (décision fédérale).

Athlétisme

Date : jeudi 16 juin dès 17 h. au Stade de Vidy.

Epreuves : 100 m., 400 m., 800 m., 3000 m., disque, boulet, javelot, saut en hauteur, saut en longueur.

Inscriptions : jusqu'au vendredi 10 juin à 18 h. sur carte officielle.

Natation

Date : vendredi 17 juin, dès 17.45 h. à Montchoisi.

Epreuves : 50 m. libre, 100 m. dos, 200 m. brasse.

Inscriptions : jusqu'au lundi 13 juin à 18 h. sur carte officielle.

Important : Les nageuses et nageurs qui désirent prendre part aux championnats universitaires suisses du 1er juillet voudront bien s'annoncer au maître de sports.

Ping-Pong

Date : mardi 14 juin, dès 20 h. à l'EPUL.

Epreuve : simple messieurs (championnat d'été).

Inscriptions : jusqu'au mercredi 8 juin à 18 h. sur carte officielle.

Divers : les joueurs fourniront les balles. Raquettes à disposition.

Inscriptions

Les inscriptions doivent être faites dans les délais prescrits. Demander les cartes officielles jaunes au bureau de l'A.G.E., au secrétariat de l'Université, au réfectoire des étudiants, chez le concierge de l'EPUL, auprès des commissaires sportifs des sociétés. Ces concours sont ouverts à tous les étudiants et étudiantes. Les anciens ne sont pas admis, sauf au tir.

Les bonnes pensions de Lausanne

| | | | |
|-----------------------------------|----------|------------------------------|----------|
| Dryburgh, 15, rue du Midi, | 23 02 71 | Mme R. Simone, ch. Cèdres 1, | 24 31 48 |
| Köhler, 6, av. J.-Olivier, | 23 67 57 | Venezia, 14, Chauderon, | 24 18 29 |
| Mariétan, 8, av. Florimont, | 23 68 20 | Riant-Mont, av. Riant-Mont, | 22 96 77 |
| Emery-Philippon M., 25, Terreaux, | 23 09 73 | Bon-Port, 23, rue Caroline, | 23 90 08 |
| Béguin R., 12, av. France, | 24 64 56 | Domino, Valentin 23 | |

Les heures de réception de l'A.G.E.

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|-------|-------------------------------------|---|-------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------------|
| 11-12 | Travail | Sportive | Travail Président | Travail Art et Culture | Sportive | Secrétaire- Caisier |
| 13-14 | | Affaires ext. à 13.30 jusqu'à 14.30 | | Affaires ext. de 13.30 à 14.30 | Affaires ext. de 13.30 à 14.30 | |
| 14-15 | Logement Secrétariat Entraide | Secrétariat | Logement Secrétariat | Secrétariat | Presse (V.U.) Secrétariat | |
| 15-16 | Logement Secrétariat | Art et Culture Secrétariat | Logement Secrétariat | Président Secrétariat | Presse (V.U.) Secrétariat | |
| 16-17 | Secrétaire- Caisier | Vice- président | | | Secrétaire- Caisier | |

Un jour que vous vous promènerez à Neuchâtel, empruntez le Faubourg de l'Hôpital, qui, au travers d'un quartier résidentiel, mène le flâneur de la place de l'Hôtel-de-Ville à l'extrémité est de l'avenue du Premier Mars. Outre des façades admirables de sobriété, vous longerez de hauts murs de pierre coupés çà et là de portails sévères derrière lesquels grimpent des allées ombragées et fleuries. L'une d'elles conduit au nouveau « Foyer des Etudiants ». Vous la reconnaîtrez facilement au cèdre immense qui la couvre de ses branches, le plus majestueux de la région, dit-on. Suivez-la, vous découvrirez alors une maison de fière allure, bien assise et flanquée de deux ailes basses qui, au premier étage, forment terrasses. Des façades claires et des arêtes de pierre jaune en soulignent la géométrique harmonie. L'aile gauche, à vrai dire, n'en est pas une car elle détermine une terrasse couverte et seule une colonne en marque l'angle. Celle de droite, au contraire, est compacte mais cette dissymétrie ne choque pas le regard. Les terrasses de l'étage sont entourées de balustrades de pierre vive soutenues par un rang serré de petits piliers. Sur le toit, un fronton percé de deux fenêtres.

L'entrée principale est à l'ouest au haut d'un « perron » abrité sous le prolongement du toit. Une grande porte de bois brun, à la poignée dorée s'ouvre sur un vestibule sobre au sol de planelles brunes et beiges. On dépose là ses vêtements et, par une porte à deux battants vitrés, on débouche dans le « hall », vaste antichambre communiquant avec le reste de la maison. Au sud et à l'ouest, les salles à manger où l'on a gardé l'ancien parquet mais dont les murs ont été éclaircis ; un vestige encore du passé, une cheminée de marbre sombre apporte son bourgeois témoignage à un ensemble rigoureusement simple et fonctionnel. Les tables, au nombre d'une vingtaine, peuvent accueillir de quatre à six hôtes. Au nord du « hall », la cuisine ultra-moderne où sont installés les appareils les plus remarquables des dernières expositions d'arts ménagers. A l'est enfin, un grand escalier de pierre, gardé de fer forgé nous mène au « hall » du premier étage autour duquel sont distribuées les chambres des étudiants au sud et au nord, les salles de repos et d'études à l'ouest, au nord encore les lavabos et les douches. On accède au dernier étage, celui du personnel, par un escalier de bois.

Comment diable, des étudiants, réputés pauvres, sont-ils parvenus à posséder une telle propriété ? L'histoire en est simple, mais la somme d'efforts qu'elle relate, immense.

HISTOIRE D'UNE IDÉE

L'idée elle-même remonte loin en arrière dans la durée. Longtemps elle resta à flotter, vague désir marqué du sceau de l'impossible. Puis quelqu'un vint et s'écria « si on le faisait, quand même ». On s'aperçut que ce quand même ne recouvrait rien du tout ! La moitié du problème avait trouvé sa solution. Cependant tout cela manquait de

Une belle réalisation ...

Le Foyer-Restaurant universitaire de Neuchâtel

Un article du président de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel

pois, de solidité en un mot, d'officialité. Aussi, on appela de grands Messieurs, tous anciens étudiants comme il se doit, qui apportèrent leur expérience, leurs relations, leur honorabilité. Nommés « comité de fondation », ils prirent d'entrée l'aspect d'une institution. A cette époque, une propriété sise au Faubourg de l'Hôpital 41 était mise en vente. La somme paraissait exorbitante. Sans sourciller, on s'en alla sillonner le canton à la recherche de fonds. Autorités cantonales, communales, grandes industries, bourgeoisie, tous furent sollicités. Bientôt, on put réunir la somme nécessaire à l'achat de la maison et même plus. Cette course à l'argent, si elle fut dans sa grande partie silencieuse et secrète, n'en possède pas moins de glorieuses anecdotes, telles par exemple le stand du Comptoir de Neuchâtel et le bal donné dans la maison du Faubourg avant sa réfection, où les étudiants eurent l'aubaine de décorer comme bon leur semblait un immeuble entier, voué dès le lendemain de la fête aux maîtres d'état. Bref, la propriété acquise, les fonds réunis, non dans leur totalité il est vrai, les transformations pouvaient commencer.

A L'ŒUVRE

Elles s'étendirent sur une année entière. Ce laps de temps ne paraît pas démesuré si l'on songe aux travaux qu'il fallut entreprendre. En effet, l'ancienne cuisine n'en avait que le nom et des déplacements de parois, un murage de plafond (l'ancien était voûté) l'installation de cuisinières électriques, d'armoires frigorifiques, etc., la séparent du « laboratoire » actuel. On abattit en plus le mur ouest pour permettre le « self-service ». Au premier étage, les grandes pièces de jardins, furent divisées et aménagées en petites chambres. Au troisième étage enfin, on convertit d'anciennes combles en appartement. A l'extérieur, les façades reçurent une nouvelle couche de crépi, et les pierres d'angles proprement retapées, retrouvèrent le jaune clair de notre calcaire. Le gros œuvre prit fin au début de cette année. Mais pendant qu'était entreprise la réfection du bâtiment, on en n'oublia pas l'ameublement. Cette tâche il appartient aux personnalités féminines de la remplir ; aidées de quelques étudiants, elles l'accomplirent à la perfection ménageant à la fois, l'esthétique, le fonctionnel et la trésorerie : meubles simples, « aérés », rideaux hauts en couleurs, confort malgré tout très large. Lorsque, le samedi 14 mai

1955, le public fut invité à la visite des lieux, l'étonnement admiratif fut un sentiment très porté.

PRÊT, ROULEZ...

La machine ainsi mise en place il ne reste qu'à la faire fonctionner. L'impulsion initiale n'a été donnée qu'il y a quelques jours seulement, aussi aucune conclusion ne peut encore être déduite des premières expériences. Jetons simplement un coup d'œil sur l'organisation théorique de cette nouvelle institution.

Elle est simple, rationnelle, conçue sous forme d'exploitation, ce qui lui assure l'indépendance financière. Pour le moment, seul l'amortissement s'ajoute aux charges fixes (entretien du personnel, denrées comestibles, entretien) et alimente le fleuve de l'argent sortant. Les recettes, elles, sont identiques à celles d'un hôtel normal : location des chambres, vente des repas et des consommations courantes. Les prix actuels sont les suivants : chambres de 30 à 50fr., selon le nombre de lits (un ou deux) ; déjeuner 2 fr., dîner 1 fr. 50 café compris ; les consommations courantes sont meilleur marché que dans les établissements publics, sans pour autant ne laisser aucun bénéfice (!). Du Foyer dépend en outre, le bar à café installé à l'Université même. Le « self-service » a l'immense avantage de supprimer du personnel, de servir les repas dans un laps de temps très court et de ne pas obliger les consommateurs à manger à des heures rigoureusement fixes. Ce système est maintenant trop répandu pour que nous soyons dispensés de le décrire longuement. Un bar chauffant sépare la cuisine de la salle à manger. Un sens unique empêche les cohues, voilà le tour joué.

Un Foyer ainsi conçu répond-il à un besoin réel ? Par ses dimensions (onze lits, cent places dans la salle à manger, autant dans les salles de récréation) il reste modeste, à la mesure de notre ville et de notre université. Cette sagesse suffit à elle seule à le justifier, car il n'a rien de superflu, de luxueux, rien d'exagéré. Si, en Suisse, il y a peu d'étudiants nécessiteux (et non pas du tout), il y en a en revanche beaucoup qui disposent de moyens financiers restreints et qui doivent s'en aller étudier loin de leur domicile, dans des villes où les chambres atteignent des prix prohibitifs et où les établissements publics aux repas bon marché n'existent pratiquement pas. Neuchâtel est l'une de celles-ci. Un foyer, dans ces condi-

tions, trouve inmanquablement un large écho.

Du reste, la taverne que fréquentaient auparavant nombre d'étudiants a cessé son activité dès les débuts de l'exploitation du « Foyer » assurant ainsi une clientèle régulière au nouveau restaurant. D'autre part, les chambres sont toutes occupées. Bref, tout concourt à prouver que si le foyer n'avait pas vu le jour, il manquerait. Pour terminer, remarquons que la nouvelle maison n'est pas seulement un hôtel-restaurant, mais un lieu ouvert tout le jour à tous les étudiants, un lieu où ils peuvent se détendre, jouer, étudier, un lieu spécifiquement universitaire pour les universitaires qui complète heureusement la structure de notre Haute Ecole.

M-D.

Interfac 1955

Les étudiants des facultés de théologie protestante de toute la Suisse ont l'excellente habitude de se réunir chaque année à la fin du mois de mai. Des délégués étrangers sont aussi invités à participer à ces trois journées. Un sujet d'étude est choisi et des conférences et entretiens sont organisés. Mais c'est avant tout l'occasion d'apprendre à se connaître et de créer des liens amicaux et ceci plus encore dans le rire et l'amitié que dans des entretiens sérieux.

Les Zuricois furent les organisateurs de cette année et ils choisirent comme lieu de rendez-vous Herzberg, grande maison située dans les collines au-dessus d'Aarau. Sujet des débats : « Le travail des laïcs dans les paroisses ». Naturellement ces Messieurs firent appel à des conférenciers parlant allemand ; les entretiens se déroulèrent dans la même langue ce qui n'était pas fait pour faciliter les échanges d'idées.

Mais on ne tarda pas à trouver un terrain où les contacts furent plus vifs : le football. Là les qualités des Romands apparurent plus clairement, leurs efforts ne furent pas vains et ils remportèrent la victoire.

Cette réunion vit régner la camaraderie, c'est grâce à elle que se créèrent de nombreux liens et que tous prirent beaucoup de plaisir. Il me semble inutile d'insister sur la valeur de pareilles journées, parce qu'elles sont de véritables rencontres ; ce sont des journées où l'on se rencontre dans les deux domaines : dans la discussion de ses opinions et dans les joies de l'amitié.

M. D.

Des fleurs toujours fraîches par :

Charly Bodmer-Feuz
Lausanne Ile St-Pierre Caroline 2
Téléphone 22 67 25 et 26 37 26
La maison n'a pas de succursale

Livre des fleurs dans le monde entier. Membre Fleurop et F.I.D. Importateur direct de Hollande et d'Italie.
Prix spéciaux aux étudiants

CAFÉ - RESTAURANT
V
AUDOIS

Riponne 1 Lausanne Tél. 23 63 63

Un autre chez-soi : Le Café Vaudois

R. Hottinger

Une belle chevalière
Une bonne montre

MARVIN MOVADO CYMA

International Watch Mido

proBIJOUX

Rue St-François, Lausanne
(à gauche en descendant)

Qui fait de la photo
prépare l'album...
des plus beaux souvenirs

Appareils et accessoires

A. Schnell & Fils
Place Saint-François 4

Maison

M. SCHAEERER S. A.

Instruments de chirurgie
Articles sanitaires
Installations d'hôpitaux
Toutes fournitures pour Etudiants
Place Pépinet 3, Lausanne
Téléphone 22 86 72

Du pain et des chambres

(Réd.) — Dans notre numéro précédent nous nous étions fait l'écho de certaines « revendications » émanant des différentes facultés et écoles. Il n'en a pas fallu davantage pour que nous parvenions des articles incendiaires (que nous ne publierons pas) et des plus nuancés que nous donnons ci-dessous :

La fête au village

Abrité sous le toit du Palais de Rumine, l'assistant menait jadis une existence convenable. Grâce à son traitement, il pouvait se protéger des intempéries économiques. Aujourd'hui, le frais émoulu qui a obtenu sa petite place au soleil, voit son ciel s'assombrir. Sa paye tombe de Fr. 470.— à Fr. 350.— par lunaison.

Que se passe-t-il ? Aurions-nous mangé notre pain blanc avant notre pain noir ? Reconnaissons que les temps sont durs, autant pour l'Etat de Vaud que pour nous autres.

L'assistant aime son travail. Il s'y intéresse. Ne disposant guère de loisirs pour songer à sa condition matérielle, il a tendance à se négliger. L'Etat en profiterait-il pour réaliser des économies ? Nous nous refusons à le croire.

Comment expliquer cette diminution de salaire en désaccord avec l'augmentation progressive du coût de la vie ?

Emettons une hypothèse.
« Rien ne se crée. Rien ne se perd », disait déjà Lucrèce. S'il est probable que sur le plan financier l'on nous manipule un peu comme les idiots du hameau, il faut avouer par ailleurs, que nous jouissons de la considération d'appartenir à l'élite intellectuelle du pays. Songez : l'élite. Dès lors les Fr. 120.— que l'on nous ôte chaque mois, ce n'est pas pour nous brimer. Ce serait en quelque sorte, comment faut-il dire ? Un impôt sur le savoir.

Ne désespérons point. Certes, nous avons le devoir de nous vêtir, de nous loger. De nous offrir notre assiette à Fr. 2.— à chaque repas. De payer nos trajets en chemin de fer. La taxe militaire. Peut-être même avons-nous envie de nous abonner à une revue littéraire ou scientifique. Voire, acheter une fois par an un bon livre. Avec un peu de chance et quelques économies nous pourrions même contracter une petite assurance. Qui sait ? Visiter le dentiste de temps à autre. Et puis, nous sommes jeunes. L'avenir est à nous. En somme que revendiquons-nous ?

Simplement un salaire équitable.
Loin de nous l'idée d'abuser de notre situation pour nous enrichir aux dépens de la collectivité. Car si tel était notre dessein, nous nous ferions marchands de biscuits ou enfileurs de perles dans l'industrie lourde.

Ambroise

Se loger?... une utopie

Il serait vain de vouloir, en quelques lignes, résoudre le problème du logement des étudiants lausannois ; d'autant moins facilement que bien des gens ignorent — ou feignent d'ignorer — l'existence d'une telle question.

Une rapide enquête révèle que le rêve de chaque étudiant, — et il ne faut pas être sorcier pour s'en douter — serait de pouvoir louer un studio indépendant, éventuellement un appartement partagé avec un ou deux camarades. Utopie ! me direz-vous. Utopie bien sûr, cependant : indépendance, lumière, minimum d'espace et de confort ne sont-ils pas de légitimes désirs ?

En dehors de quelques rares fortunés, combien d'étudiants font contre mauvaise

fortune bon cœur, et se contentent du cadre rébarbatif et exigü d'une chambre meublée (à soixante ou quatre-vingts francs !), souvent éloignée du centre de plusieurs minutes de tramway.

D'aucun, beaucoup plus par manque de possibilités financières que par esprit d'indépendance, préfèrent, au relatif confort d'une chambre chez des particuliers, un logement dans un quartier plus ou moins salubre de la ville. Seul refuge d'étudiants peu privilégiés : la pièce délabrée, humide et froide, où les rayons du soleil sont plus rares que les gouttières du plafond, le mauvais fourneau emplissant moins la chambre de chaleur que d'une âcre fumée. Et c'est un des premiers aspects du problème, évoqués

plus haut, auquel je fais allusion : il existe dans notre ville quelques immatriculés qui, par la force des choses, en sont réduits à loger dans un taudis. Dans de telles conditions, comment un jeune homme peut-il travailler d'une façon satisfaisante sans devoir nuire à sa santé ? Certains étudiants (et je songe ici aux architectes pour qui l'espace est un élément primordial) trouvent à ce prix la place et l'indépendance qu'exigent leurs études.

Un autre point que je désire évoquer et celui des gérances. Les gérants seront des gens charmants quant à leurs yeux, l'étudiant ne sera plus par définition un fauteur de troubles au sein des locataires de l'immeuble, un brise-tout : bref, un personnage suspect, peu recommandable qu'il vaut mieux évincer plutôt que de s'attirer les réclamations quotidiennes de toute la maison.

Combien de jeunes gens croyant avoir trouver un logement à leur convenance se voient contraints de poursuivre leurs recherches, jusqu'à la Xe tentative, après avoir enregistré à chaque fois la traditionnelle réponse de la demoiselle qui-a-reçudes-consignes-au-sujet-des-étudiants :

« Revenez-nous voir demain, Monsieur Tartempion n'est pas là aujourd'hui ! » Le lendemain, l'appartement est inévitablement loué !

Ce manque de confiance nous est-il véritablement imputable ? Si oui sachons reconnaître objectivement que l'intégrité de Monsieur Tartempion souffrirait de notre mauvaise réputation.

Quel aspect décourageant du problème est celui qui concerne les logeuses ; je parle bien entendu de celles qui exploitent l'étudiant (en général l'étudiant étranger, et qui, bien souvent, n'a guère plus de possibilités financières que la plupart d'entre nous). Certaines de ces dames s'assurent une clientèle auprès d'un groupe d'étudiants étrangers, auxquels elles offrent la chambre et la pension, majorant leurs prix sans aucun scrupule, sachant pertinemment bien qu'elles ne pourraient pas agir de cette façon avec des étudiants suisses.

Jusqu'à quel point devons-nous tolérer cet état de choses ? Jusqu'à quel point d'ailleurs nos camarades étrangers sont-ils dupes de cette turpitude ? mais se sentant isolés (à juste titre !) ils n'ont peut-être pas les moyens, à eux seuls, de réagir.

Avant de prêcher un rapprochement entre étudiants suisses et étrangers, ne devrait-on pas commencer par les mettre en garde contre l'exploitation dont ils sont les victimes ?

Quant aux gérants et aux logeuses, il nous suffirait simplement de montrer les dents, à la rigueur mordre un peu, pour les faire revenir à de meilleurs sentiments. Mais avons-nous déjà vu les étudiants lausannois serrer les coudes afin de faire valoir leurs revendications qu'elles soient ? en encore moins celles, pourtant justifiées, d'étudiants étrangers.

M. G.

Taxes et surtaxes

La taxe a souvent commencé par n'être qu'une surtaxe dont on clamait bien haut le caractère exceptionnel et provisoire. Peu à peu elle se consolide de l'indifférence ou de la confiance de ceux qui la paient. Ceux qui l'encaissent finissent par trouver nécessaire cet expédient momentané. La surtaxe démarre, alors de la contingence, de palliatif elle est promue à la qualité de ressource ordinaire et le tour est joué.

Une habitude étant généralement dans nos pays assez vite haussée au rang de tradition, vouloir ramener la surtaxe qui s'est installée dans le statu quo à des limites plus précises, s'étonner de la durée de cette éphémère, c'est s'exposer à la redoutable accusation d'attaque contre le folklore national. A la suite de quoi les gens simples ont très vite tendance à vous considérer, en toute bonne foi, comme un agent de l'étranger.

Cependant, toute prudence dans ce domaine étant depuis longtemps pour moi une précaution inutile, je n'ai guère d'hésitations à demander combien de temps encore le secrétariat de l'Université compte continuer à percevoir la temporaire majoration de 10 % sur les finances de cours. Si toutefois, privé de cet apport, le budget de l'enseignement vaudois devait chanceler, oserait-on, par souci de la propriété des termes, faire accomplir à cette surtaxe le saut dialectique qui la muera en taxe pure et simple ?

Je profiterai encore de ce numéro des V. U. consacré aux revendications pour faire mine de m'étonner que l'usage des livres de la Bibliothèque Cantonale continue d'être onéreux pour les étudiants alors qu'il est gratuit pour tous les autres Lausannois. Il est vrai que les étudiants ont droit à dix volumes par mois au lieu de quatre, mais c'est un droit théorique dont il est assez rarement usé.

Sylvain Goujon

A 5 minutes de l'Université (carrefour Palud-Louve-St-Laurent), le Restaurant sans alcool du Département social romand

Foyer de St-Laurent
Téléphone 22 50 39

vous réserve sa restauration soignée à des prix fixes très modiques et à la carte, ses menus choisis et variés, ses trois salles rénovées et spacieuses dont l'une privée où il sert, sur demande, tout repas de circonstance pour familles, sociétés, etc.

Ses poulets Ses entrecôtes

Cité-Derrière 13 Tél. 22 97 86

LIVRES ANCIENS
Maurice BRIDEL s.a.

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation

LAUSANNE AVENUE DU THÉÂTRE 1

Walther
Rue de Bourg 13
Lausanne

Habile à la perfection, mesures ou confection
Manteaux Imperméables Vestons
Pantalons Complètes Robes de chambre
Chemises

Le magasin renommé... pour le chic et la qualité

Aux Etudiants rabais 5 %
sur présentation de la carte de l'A.G.E.

ÉCONOMISEZ
Etudiants, pour l'impression de vos

Thèses
utilisez le procédé photo-mécanique (adopté et contrôlé par l'Université)

Adressez-vous au spécialiste

Multi-Office
R. Machtsum
5, Rue de Bourg Tél. 23 66 62

qui vous fournira tous renseignements et devis.

Pour tous vos imprimés

adressez-vous à l'**Imprimerie C. Canale**

La précision suisse au service du stylo à bille

Stylo à bille CARAN D'ACHE 55 SUPERMATIC

Les séminaires de l'U.I.E.

Agriculture Médecine Pédagogie

Trois réunions internationales de faculté pour les étudiants d'agriculture, de médecine et de pédagogie sont prévues pour les mois prochains à Moscou, à Berlin et à Esbjerg respectivement. Ces trois séminaires font partie du programme d'activités pour 1955 organisées ou soutenues par l'Union Internationale des Etudiants.

AGRICULTURE

Les étudiants d'agriculture de nombreux pays du monde se réuniront du 22 au 28 juin à leur Séminaire International qui se tiendra dans la salle de conférence de l'exposition d'agriculture d'Union soviétique. Celle-ci fournira l'emplacement approprié et le matériel de premier ordre pour la discussion des sujets suivants : les problèmes de la relation entre la production et la consommation des produits agricoles, la nutrition des plantes et l'augmentation de la fertilité du sol, l'emploi des ressources végétales mondiales dans l'augmentation de la production du bétail, et les recherches scientifiques menées par les étudiants dans les instituts d'agriculture.

Ce Séminaire qui durera 7 jours, sera suivi par une tournée de même durée dans les coopératives agricoles, les fermes d'Etat, les stations de machines et de tracteurs, les instituts de recherches scientifiques et les instituts d'agriculture.

Les étudiants de Belgique, du Danemark, de France, de Grande-Bretagne, de Hongrie, d'Indonésie, du Japon, de Norvège, de la République Démocratique Allemande, de Roumanie, de Suède, de Tchécoslovaquie et d'Uruguay ont déjà envoyé leur inscription et des demandes de renseignements complémentaires concernant le Séminaire.

Les rapports sur les thèmes du Séminaire seront introduits par des spécialistes de chaque branche à l'exception des « recherches scientifiques mondiales menées par des étudiants », rapport qui sera présenté par un étudiant.

COMITÉ DE MINERVA

Président : Aristote Karamaounas ;
Vice-président : Georges Antoniou ;
Secrétaire : Pantelis Galeridis ;
Caissière : Mlle Dora Kokkinou ;
Fuchs-major : Georges Seirlis.

A LA MONTAGNE

L'Office du travail cherche une étudiante pour tenir compagnie et aider une dame âgée (à la Barboleuse, près de Gryon) du 15 juillet au 20 août (libre 15 après-midi et le soir) contre la pension.

S'adresser directement à Mlle Paschoud, tél. 26 22 03).

A LA MER

L'Office du travail cherche une étudiante pour s'occuper de 2 garçons (3 et 7 ans) du 1er juillet au 15 octobre à Toulon (voyage payé, salaire selon entente).

S'adresser directement à Madame Wurth, Moléson 4.

Les bonnes pensions de Lausanne

| | | | |
|-----------------------------------|----------|------------------------------|----------|
| Dryburgh, 15, rue du Midi, | 23 02 71 | Mme R. Simone, ch. Cèdres 1, | 24 31 48 |
| Kohler, 6, av. J.-Olivier, | 23 67 57 | Venezia, 14, Chauderon, | 24 18 29 |
| Mariétan, 8, av. Florimont, | 23 68 20 | Riant-Mont, av. Riant-Mont, | 22 96 77 |
| Emery-Philippoz M., 25, Terreaux, | 23 09 73 | Bon-Port, 23, rue Caroline, | 23 90 08 |
| Béguin R., 12, av. France, | 24 64 56 | Domino, Valentin 23 | |

L'établissement financier
auquel chacun peut s'adresser
en toute confiance

**Banque
Cantonale
Vaudoise**

Siège social : Place St-François
Agence : Place Bel-Air

Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne
Typo-offset C. Canale, Lausanne

Du 16 au 25 juin 1955
sur la scène des Faux-Nez

BELLES - LETTRES

présente

CHANSONS

LES MYSTÈRES DE PARIS

ORGIE AND MESSE
(en version originale sous-titrée)

Location dès 18 h.
à la caisse des Faux-Nez

Prix des places :
Etudiants Fr. 1.80

Berlin du 10 au 22 juillet succède au Séminaire International des Etudiants en médecine organisé l'année dernière à Oslo en Norvège et qui avait remporté un grand succès.

Cette réunion est organisée par la Faculté de médecine de l'Université Humboldt et par l'U. I. E.

Ce Séminaire est ouvert aux représentants des écoles et des facultés de médecine et à toutes les organisations d'étudiants en médecine de tous les pays. Bien que le Comité Préparatoire envisagera de préférence les inscriptions des étudiants en médecine, les jeunes docteurs et les étudiants ayant terminé leurs études auront également la possibilité d'y participer.

Le programme de ce Séminaire prévoit : des conférences sur l'enseignement de la médecine données par des spécialistes des différents pays, des conférences sur des thèmes médicaux spécialisés : la médecine prophylactique, les maladies tropicales et épidémiques, le rôle de la physiologie dans le développement de la science médicale etc. des discussions sur la santé étudiante et sur les relations internationales des étudiants en médecine, des discussions en groupe suivant les différentes branches de la médecine, des représentations de films médicaux, des visites et des excursions, des divertissements ainsi que la récréation.

La somme de 2 dollars par jour (ou l'équivalent) comprend la participation à toutes les activités du Séminaire, les frais de logement ainsi que la nourriture. Les participants qui désirent voir après le Séminaire le travail pratique des étudiants de la République Démocratique Allemande et les facilités dont ils bénéficient, devront payer une somme supplémentaire.

PÉDAGOGIE

Du 16 au 24 juillet, la « Gradybskolen » d'Esbjerg au Danemark accueillera le Séminaire International des Futurs Enseignants. Soutenu par l'Association des Enseignants Danois, l'U. I. E., la Fédération Internationale Syndicale de l'Enseignement, la Fédération Internationale des Association d'Enseignants et des pédagogues danois, ce Séminaire est ouvert aux étudiants des écoles normales et aux jeunes enseignants.

Parmi les thèmes prévus pour le Séminaire, il y a : le but de l'enseignement, le rôle de la psychologie dans l'enseignement, la maison et l'école, l'enseignement et sa tâche, la vie en commun dans la classe et quelques aspects de la formation des enseignants.

ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE LA FACULTÉ DES SCIENCES

Assemblée générale

le jeudi 16 juin 1955, à 18 h.
Auditoire de Géologie et de Minéralogie
Palais de Rumine

ORDRE DU JOUR :

- 1). Rapport du comité sortant ;
- 2). Election du comité 1955/56 ;
- 3). Divers.

Etudiants de la faculté ! ... venez tous assister en grand nombre à cette assemblée, qui est la vôtre.

Le Comité

Tous aux élections...



Voix universitaires

20 c.

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne

le barbare
escaliers du marché — lausanne

Sur le Congrès annuel des Grandes Ecoles françaises

Le délégué de l'Union nationale des étudiants de Suisse au congrès annuel des Grandes Ecoles françaises a pu s'apercevoir que l'abbaye de Thélème, chère à Rabelais, n'est pas un mythe.

Les dirigeants de l'UGE avaient choisi l'abbaye de Royaumont à 25 kilomètres de Paris pour tenir leur congrès. Si le caractère sérieux des questions à l'ordre du jour est pour quelque chose dans la gravité qui a marqué les débats nous ne doutons pas cependant que le cadre, magnifique de recueillement, a joué aussi un rôle important.

Nous n'insisterons pas sur les débats d'ordre interne: « politique de la jeunesse », allocations d'études, sport et armée. Elles sont spécifiquement françaises — actuellement du moins.

Une chose avant tout frappe l'étranger: la façon dont les organisations étudiantes françaises se sont insérées dans la vie de leur nation. Il n'est pas un événement politique, économique ou social dont l'aspect « jeunesse » échappe aux dirigeants des syndicats étudiants.

« Coller à la réalité » — une réalité très rude pour nos voisins — ne pas se noyer dans les faux problèmes, tel est l'impératif qui préside aux travaux de l'UNEF ou de l'UGE. Et celui qui s'y rend en observateur étranger perd son temps. C'est en écolier qu'il faut y aller.

Nous avons vu, par exemple, se révéler à la commission des affaires d'Outre-Mer les mêmes antagonismes qui divisent les parlementaires et les intellectuels français au sujet des problèmes délicats de l'Union française. Nous avons vu à la commission « politique de la jeunesse » de développer une critique constructive des plans de réforme de l'enseignement établis par le ministre de l'Education nationale. Nous avons entendu enfin un ministre et un député (le président de la commission de l'Education nationale) entretenir les délégués des projets gouvernementaux concernant la masse étudiante.

Des conversations avec des membres des bureaux de l'UNEF et de l'UGE nous ont rappelé en outre ce que trop souvent on oublie: aucun travail effectif n'est possible sans une connaissance approfondie des problèmes étudiants. Toute action menée sans cette indispensable compétence est vaine.

En louant ce qui se fait ailleurs nous ne critiquons pas ce qui existe chez nous. Nous constatons simplement combien dix années de difficultés sociales ont forcé les étudiants français à être « dans la course ».

Précisions sur ...

Les bourses d'études à l'étranger

Plusieurs pays étrangers — la France, l'Allemagne, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Suède, notamment — offrent chaque année des bourses d'études accessibles à des jeunes diplômés ou à des étudiants avancés de nationalité suisse. L'octroi de ces bourses n'est pas déterminé, comme c'est le cas pour les dispenses de finances de cours ou autres aides analogues, par la situation financière du candidat. En dehors de toute considération de cet ordre les bourses pour l'étranger sont destinées à des candidats qui ont donné, au cours de leurs études, la preuve de leur capacité et de leurs mérites. Outre cette condition essentielle il est indispensable de connaître déjà suffisamment la langue du pays où l'on désire poursuivre ses études.

En règle générale, particulièrement en France et en Allemagne, ces bourses couvrent les frais de logement, d'entretien et d'études, parfois aussi le prix du voyage dès la frontière. En revanche les bourses offertes par les Etats-Unis, de montant très variable, sont rarement des bourses complètes, et le voyage est toujours à la charge du boursier; elles impliquent donc pour le candidat l'obligation de disposer de ressources complémentaires.

Les étudiants qui, ayant les qualités requises, désirent bénéficier d'une bourse à l'étranger peuvent se renseigner auprès du secrétaire général de l'Université, à ses heures de réception, sur les possibilités offertes et les modalités d'inscription; ils feront bien également de s'annoncer à leur doyen ou directeur avant la fin de leurs études.

Les candidatures aux bourses américaines doivent être déposées au mois d'octobre déjà pour l'année académique 1956-57; les formulaires ad hoc peuvent être demandés au secrétariat général.

Le secrétaire général:
J. P. Chatelanat

Il serait faux et dangereux, d'appliquer directement les remèdes français à nos maux. On ne peut que tirer des enseignements, dégager des traits communs et chercher nos propres solutions.

La plupart des Grandes Ecoles formant des ingénieurs, il était naturel qu'une place importante soit faite au chapitre affaires internationales à la FIANEI, groupement international des étudiants ingénieurs et architectes. Les étudiants de nos Ecoles polytechniques qui se sont rendus récemment en observateurs au congrès de cette jeune association ont compris l'intérêt qu'elle peut avoir pour régler certaines questions de stages. C'est pourquoi il importe que sans tarder la Suisse donne son adhésion à la FIANEI. Ce pas pourrait être franchi en automne déjà si les étudiants de l'EPF et de l'EPUL forment une association suisse des élèves ingénieurs et architectes.

A Royaumont, nous avons donné l'assurance de notre entrée prochaine à la FIANEI où notre neutralité nous permettrait de jouer un rôle conciliateur entre des intérêts divergents.

A l'approche de la conférence internationale des étudiants qui se tiendra du 4 au 14 juillet à Birmingham d'utiles échanges de vues ont pu avoir lieu sur différents points à l'ordre du jour. Les délégués suisses auraient avantage à collaborer avec les délégués de l'UNEF dans tous les domaines où notre position internationale nous le permet.

F. G.

Du Guillaume Tell au F.R.U.

Laissons à celui qui entreprendra d'écrire l'histoire du Foyer-restaurant universitaire lausannois le soin d'énumérer les difficultés auxquelles se sont heurtés les promoteurs de cette œuvre. Pour nous seule compte une chose: en automne on inaugure.

Foyer-restaurant. On insistera jamais assez sur ce que cela signifie: il ne s'agit pas d'une mangeoire mais — pour reprendre le terme employé par les Allemands — d'une mensa. D'un lieu où l'on trouve à bon marché une nourriture convenable (nous reviendrons en temps opportun sur cette question) où l'on se retrouve autour de la table pour converser avec ses camarades, où l'on vient passer l'heure blanche, entre deux cours; bref d'un centre de la vie étudiante lausannoise.

Pour arriver à cette inauguration il a fallu acheter et pour acheter... Parlons argent. L'achat de l'auberge du Guillaume Tell et sa transformation, nécessaire, est revenu à plus de Fr. 600 000.— Un gros chiffre, en vérité. Jamais l'Université n'aurait pu faire seule cet achat. Le Sénat universitaire décida de prélever Fr. 100 000.— sur les fonds propres de l'Université. Fr. 100 000.— nous vinrent du Rotary qui n'a d'ailleurs pas limité ses encouragements à ce don magnifique mais a encore agi au sein de la commission du FRU par le truchement d'experts aux conseils fort utiles. Fr. 100 000.— encore furent prélevés sur la fondation Tossizza. L'Etat accorda Fr. 146 000.— en chiffre rond, la Commune de Lausanne Fr. 75 000.— et les communes du Canton Fr. 36 500.— Cette dernière contribution augmente encore témoignant de l'intérêt de tout le canton pour son Université.

Un bon pneu... Pneumatic S.A. Rue de la Gare 10. LAUSANNE

Last but not least, les entreprises industrielles et commerciales ont contribué elles aussi par des dons très généreux à approcher du total. Que font les étudiants dans cette affaire? Tous ils paieront une taxe perçue afin d'assurer la marche du restaurant qui n'a pas sans déficit. L'Etat pour sa part assure une garantie de déficit de Fr. 5000.— pendant cinq ans. Mais les étudiants ne se bornent pas à payer. Trois des leurs les représentent dans la commission du Foyer-restaurant. Une motion approuvée par l'assemblée des délégués témoigne de soucis légitimes. Il agit du prix des repas que les délégués trouvent trop élevé. Ils estiment que l'Etat devrait comme cela se fait en France — prendre à sa charge une partie du repas de chaque « client » du FRU. Cette question, actuellement à l'étude, fera l'objet d'un rapport. Puis l'affaire sera remise entre les mains de la commission des pétitions du Grand Conseil.

Comme on le voit, il s'agit pour le moment de trouver une formule financière qui permet au Foyer de vivre. Mais dans cette recherche nous ne sommes pas seuls. La Société des Amis du Foyer-Restaurant universitaire a été constituée. Elle compte une centaine de membres. Cela n'est pas suffisant. Il en faut au moins dix fois plus. A nous de les trouver, de faire des recrues parmi nos parents, les amis de nos parents, nos amis. Le comité de la Société s'adresse à tous les étudiants, en particulier pour qu'ils fassent un effort dans ce sens. Il s'agit de notre Foyer-restaurant.

ET N'OUBLIEZ PAS... ... que vous avez récemment reçu dans votre boîte aux lettres une carte et surtout une formule de chèque postal. Répondez tous à cet appel lancé par la Société des Amis du Foyer-restaurant universitaire. Ne laissez pas dans votre tiroir ce qui est à distribuer autour de vous!

ATTENTION! Par suite d'une regrettable omission circulaire que vous avez reçue n'indique pas le montant qui permet d'adhérer à la Société des Amis du Foyer-Restaurant universitaire. Cette cotisation est de Fr. 5.— au minimum pour les membres individuels et de Fr. 30.— au minimum pour les membres collectifs.

L'IMPRIMERIE HENRI JAUNIN S. A.
14, rue de Genève LAUSANNE Téléphone (021) 229983
imprime — outre celles des autres facultés — le

45

des THÈSES de droit paraissant à Lausanne. — 15 titres intégrés dans notre collection « La Nouvelle Bibliothèque de Droit et de Jurisprudence ». — Demandez des renseignements.

Surnaturel et subconscient

Placé devant un phénomène nouveau, l'esprit humain éprouve instinctivement le besoin d'une explication. Pour commencer, il fait appel à des notions synthétiques très vagues, telles que fluide, âme, puissance surnaturelle, qui lui sont beaucoup plus familières et plus commodes que les notions élaborées par la science, à partir de l'analyse du monde extérieur, telles que la probabilité, la résonance, le subconscient.

Pour s'y ramener, le savant doit fournir un véritable effort d'ascèse : il doit effacer les liaisons parasites introduites par son esprit dans l'image du phénomène, pour y substituer les images des liaisons propres au phénomène extérieur.

Un primitif, voyant tomber la foudre sur l'un de ses semblables, l'attribuera à la volonté de quelque puissance surnaturelle châtiant une désobéissance, et jouissant donc des mêmes ressorts psychologiques que lui-même ; il se projette sur le monde extérieur.

Et cette tendance, nous la ressentons encore au XXe siècle. Il nous est très difficile de faire abstraction de tout élément affectif et d'admettre que seul le hasard a joué dans une mort accidentelle, par exemple.

L'erreur de notre primitif peut cependant nous pousser à analyser de plus près certains phénomènes dont nous nous débarrassons plus ou moins définitivement, en y collant l'étiquette « paranormal » ou « surnaturel ».

Considérons, pour fixer les idées, le cas du sorcier, et posons comme hypothèse qu'un homme muni d'une simple baguette de noisetier, placé dans une région vierge et inconnue de lui, soit capable de situer avec précision une source souterraine, par le simple jeu de sa baguette.

Le premier mot que bien des gens ont alors à la bouche, c'est le mot « fluide ». Illusion d'explication qui leur suffit, car, ne précisant s'il agit sur la baguette, dans l'esprit du sorcier, dans ses muscles, ou ailleurs encore, ils lui laissent la possibilité de répondre à toutes les questions précises que l'on pourrait poser. Le témoignage du sorcier vient encore renforcer cette position, car il a l'impression que c'est une force extérieure qui vient abaisser sa baguette.

La physique n'ayant jamais décelé l'attraction du bois par l'eau plus que par un autre corps, on peut rejeter d'emblée l'explication par trop simpliste d'action matérielle à distance.

Pour que la baguette s'abaisse, il faut que le sorcier la tienne d'une manière bien définie, sans interposition d'aucun support. Il est donc bien probable que c'est lui-même qui agit sur sa baguette, inconsciemment.

Au cours de sa vie, notre sorcier a eu maintes occasions d'examiner des sources, et, si son conscient se limitait alors au simple examen de l'eau, de ses reflets et de son clapotis, son subconscient avait tout loisir d'enregistrer mille détails du terrain environnant, sa forme, sa flore, sa faune, propres aussi à une source souterraine.

On peut hésiter peut-être, à prêter au subconscient des facultés intellectuelles si développées. Rappelons-nous alors l'exemple du mathématicien Poincaré, qui laissait mûrir dans son subconscient des problèmes autrement plus complexes, pendant son sommeil, ou en pensant à autre chose. D'autre part, si le développement de notre culture intellectuelle chasse de notre vie consciente tant d'instincts qui nous paraissent extraordinaires, voire mystérieux chez des animaux et des primitifs, il est très probable qu'ils subsistent encore, en partie au moins, refoulés, dans notre subconscient.

Nous pouvons tous nous rendre compte par introspection, de l'action perturbatrice de notre conscient, lorsqu'il s'agit de retrouver le nom d'un ancien ami, par exemple, et qu'il ne nous revient qu'au moment où nous nous distraisons. De même pour le violoniste, qui, pour « attraper » ses notes après un changement de position, doit avant tout apprendre à ne pas contrôler ses différents mouvements musculaires, mais à penser à sa note abstraitement ainsi qu'à la beauté de la musique, le reste se faisant alors tout seul. Le poète construisant sa poésie uniquement par une recherche consciente n'atteint jamais la perfection que lui donnerait l'inspiration. C'est peut-être aussi un aspect de la différence que faisait Pascal entre esprit géométrique et esprit de finesse ; le conscient impliquant l'analyse, le subconscient étant seul capable de nuancer la synthèse, par un éclairage plus uniforme des éléments.

Remarquons encore que le résultat d'un travail subconscient nous est toujours révélé avec un certain sentiment d'extériorité :

le poète parle de sa Muse ; le jeune premier d'une passion qui s'abat sur son cœur.

Bref, tout ce que l'on sait du subconscient concorde avec le comportement de notre sorcier. Le dispositif mécanique est propice à l'illusion d'une force extérieure, car une imperceptible variation de l'effort musculaire tendant à tordre la baguette, suffit à produire un déplacement visible de la partie mobile. Concentrant son esprit sur l'attente de cette action extérieure, le sorcier libère son subconscient, qui, alliant la finesse de l'instinct à des données d'observation plus immédiates, sera bien capable de modifier la tension de quelques muscles au moment voulu.

Et dans bien des cas où l'on parle de fluide, on pourra faire appel, dans une plus ou moins large mesure, au même mode d'explication.

En radiesthésie, par exemple, le pendule fonctionne comme un amplificateur des petites impulsions inconsciemment données par l'opérateur. Sa main ne reste immobile qu'avec une certaine marge d'incertitude, et il suffit que les impulsions données restent inférieures à cette marge, pour que l'on ait l'impression d'une immobilité parfaite et donc d'une mise en mouvement spontanée du pendule.

Nous aimons croire au surnaturel et c'est un peu décevant de tout ramener à des lois physiques qui se soucient peu de nos tendances humaines. Mais il serait bien étrange que ces lois fassent une exception juste pour MM. les radiesthésistes qui en ont besoin.

Ces mêmes tendances expliquent aussi l'amplification populaire donnée à certains témoignages. Il est amusant de constater avec quel sentiment quasi religieux, et quelle foi absolue, certaines personnes accueillent le récit d'un fait surnaturel, craignant l'analyse comme un sacrilège. Tendance très primitive. On connaît le cas du jeune nègre, qui se laissait mourir, après avoir été averti du sort jeté par le sorcier de sa tribu. Et si nous nous introspectons consciencieusement, nous devons bien avouer l'intensité de cette tendance sous-jacente sous le vernis cartésien.

L'explication par le subconscient joue bien ; elle pourrait s'étendre à bien d'autres domaines plus ou moins occultes. Mais il faut prendre soin d'analyser minutieusement chaque cas, ne retenir que les témoignages sûrs, et ne pas nous servir du subconscient comme du fluide pour nous permettre d'avaler tout ronds tous les mystères qui nous tentent.

G. B.

POUR UN TEINT DE ROUSSE

Chevelure sertie de vents

qui tombent ;

mains perdues à faire craquer

la pierre à feu de l'automne

dans les grands tas de feuilles

tavelées, et le son ;

et sur ta joue marquée,

la coulure d'or et de rouille

qui fera les bons vins.

LA FOULE AU CARROUSEL

On rit aux carrefours

où s'élancent l'espace

et les chevaux peints

d'insouciance.

Les fleurs de papier

— et les vraies

sont fraîches comme des jambes

de jeunes filles aux carrousels volants.

Mais les fêtes sont là pour répéter les

(douleurs,

et rire prépare l'effroi des paupières.

Chemins de ronde,

chemins de halage,

des pieds aux traces abandonnées

foulent la nuit et foulent le jour.

— raisins noirs épandus, vin éclatant

pour une messe chaque matin redite,

et nouvelle —

dans le silence éternel.

Etudiants, achetez vos livres

A la demande d'un des rédacteurs de « Voix Universitaires », c'est très volontiers que nous allons essayer d'exposer quelques aspects essentiels du problème de la diffusion et de la vente du livre en général, et du livre universitaire en particulier, par l'entremise normale et usuelle des libraires. Question épineuse, trop souvent mal comprise et qui donne lieu régulièrement à des controverses.

Trois données particulières de ce problème doivent être définies avec précision, si l'on veut y chercher une solution convenable :

1. le prix du livre,
2. la marge du libraire,
3. l'escompte accordé aux étudiants.

Nous envisagerons tout d'abord le prix des livres en général et le mécanisme de la calcul de ces prix dans l'édition ; l'éditeur ou l'industriel qui assure la fabrication matérielle du livre, part sur les données d'un budget de fabrication total, dont il résulte le prix de revient du volume. Le budget de fabrication comprend : d'une part, des dépenses fixes nécessaires et incompressibles, quelle que soit l'importance de l'édition, et d'autre part, des dépenses proportionnelles au tirage. Les premières comprennent :

- le coût de la composition du texte,
- le coût de la gravure des clichés et des illustrations,
- le coût des corrections,
- le coût de la mise en train (réglage des machines d'imprimerie),
- les droits d'auteur ou les honoraires de traduction, lorsqu'il s'agit de conventions forfaitaires.

Les dépenses proportionnelles au tirage comprennent :

- le coût du papier,
- le coût de l'impression (tirage),
- le coût de la reliure ou du brochage,
- les droits d'auteur, lorsqu'il s'agit d'un contrat à royalties.

Le prix de revient total de l'édition ressort de l'addition de ces deux ordres de dépenses. Comme les premières ne sont pas proportionnelles au tirage, le prix de revient d'un exemplaire dépend donc dans une forte mesure de l'importance de l'édition ; un livre revient d'autant plus cher à l'éditeur qu'il est tiré à un plus petit nombre d'exemplaires.

Une fois le prix de revient déterminé, l'éditeur calcule le prix de vente en ajoutant au prix de revient sa marge de frais généraux, sa marge de bénéfice, et enfin la marge commerciale de distribution, soit la remise sur le prix de vente qu'il accordera à ses correspondants, les libraires.

C'est donc l'éditeur qui fixe le prix de vente du livre et qui l'impose, par convention générale avec les libraires, pour la vente au public. C'est sur ce prix de vente imposé qu'est calculée la part qui revient à l'auteur sur la vente de chaque exemplaire (en général 10 à 12 %) ainsi que la remise accordée aux libraires.

LA MARGE D'EXPLOITATION DU LIBRAIRE

Le système du prix imposé, qu'on retrouve dans d'autres secteurs commerciaux (par exemple la pharmacie) oblige donc le libraire à vendre au public au prix fixé par l'éditeur : c'est le prix de catalogue. Le libraire n'a pas d'action sur sa marge de bénéfice brut. Le prix de catalogue étant fixé, il ne saurait augmenter cette marge en majorant le prix de vente ; il ne peut pas non plus diminuer son prix de revient, qui est fixé lui aussi par des accords professionnels généraux entre éditeurs et libraires, par le jeu des remises. Cette remise traditionnelle de l'éditeur au libraire est, en principe, de 25 % sur les ouvrages scientifiques, de 30 % sur les beaux livres et de 33 1/3 % sur la littérature générale. Ces marges peuvent paraître à première vue élevées ; la pratique montre qu'il n'en est rien, et qu'elles sont au contraire tout juste suffisantes pour permettre au libraire de faire face à ses frais généraux. Examinons-en rapidement les raisons : la principale réside dans l'infinie diversité des titres et dans l'improbable complexité des sources d'approvisionnement. La constitution d'un stock classique de librairie et son maintien par le réassortiment journalier, l'obligation d'acquiescer toute nouveauté ou à peu près, sans même être sûr de sa vente, oblige le libraire à une constante immobilisation de capitaux, dont le roulement est très faible comparé à la plupart des organisations de vente au détail. Contrairement aux autres commerces, il y a donc en librairie disproportion entre le stock qu'il faut entretenir et le chiffre d'affaires annuel réalisable par l'exploitation de ce stock. Ce n'est d'ailleurs pas seulement par les immobilisations qu'il représente que ce stock pèse sur le libraire, mais encore par tous les frais généraux qu'il occasionne, par la plate nécessaire à le conserver et à le classer, par la qualité du personnel qu'un métier aussi difficile exige, par le risque de mévente enfin qu'il représente. Il est important de comprendre ce cercle vicieux : lorsque ses frais généraux augmentent, le libraire ne peut y faire face par une augmentation de sa marge, si ce n'est en développant ses ventes ; mais il ne peut développer ses ventes qu'en améliorant et en développant à son tour son stock, soit en entraînant de nouvelles immobilisations.

LE PRIX DES LIVRES ÉTRANGERS

Le prix des livres étrangers et notamment celui des livres français, qui nous importe plus particulièrement puisque la France reste la source principale d'approvisionnement en livres français pour la Suisse romande, est fixé — dans le pays d'origine — sur les mêmes bases que nous avons vues plus haut. Que ce soit en Suisse ou en France, l'éditeur a fixé un prix de catalogue, au stade de la production, et il entend que ce prix soit respecté à celui de la distribution, aussi bien dans son pays qu'à l'étranger. Mais ici le problème se complique, par l'incidence des frais de transport et d'importation, qui ne trouvent place ni dans la marge de l'éditeur, ni dans celle du libraire. — Pour ce qui est du livre français, une convention lie les libraires suisses aux éditeurs français, par l'institution d'un « barème officiel de réduction en francs suisses des prix de catalogue des livres français » ; ce barème ou « tablette » est reçu périodiquement et subit régulièrement les adaptations nécessaires à la suite des fluctuations financières et des variations du change. La tablette a pour point de départ le taux officiel fixé par l'Office des changes, soit ce qu'on appelle le cours clearing appliqué obligatoirement pour toutes les importations ; ce taux officiel est majoré dans une mesure suffisante pour tenir compte des charges du libraire à l'importation, soit le taxes de statistique douanière, l'impôt sur le chiffre d'affaires et surtout les frais de port qui sont sans

chez votre libraire

Un article de Monsieur Jean-Pierre Payot

cesse en augmentation. Dès la fin de la guerre 1939/45, la table subit le contre-coup des chutes successives du franc français.

Pendant plusieurs années, un écart trop marqué entre le cours libre du billet banque français (auquel le libraire ne pouvait avoir recours pour ses paiements), et le cours officiel de clearing, imposé au commerce franco-suisse, suscita et favorisa l'habitude (néfaste...) d'aller acheter directement en France, le contrôle de l'Office des changes imposé au libraire ne s'appliquant pas, ou beaucoup plus librement, au particulier. Les libraires d'Annemasse, d'Evian, de Pontarlier, de St-Louis connurent une période florissante, au détriment de nos libraires locaux. Depuis deux ans, cette pratique a fortement diminué d'intérêt, mais l'habitude prise est difficile à perdre : le cours du billet français est stabilisé autour de 1,15, contre 1,25 au cours officiel. En fait, la différence ne « paie » plus, bien qu'on continue, à tort et par facilité de calcul, à traduire les prix français au taux de Fr. 1.— pour Fr. 100.—.

Les groupements professionnels de librairie ont toujours eu le souci de réduire à l'extrême la marge de la « table » destinée à compenser les frais de transport et d'importation ; au début de 1954, il a été possible de lui faire subir une réduction de 7 %, conséquence de longs pourparlers engagés par les libraires suisses avec les éditeurs français, pour faire bénéficier le public suisse des primes à l'exportation rétrocedées par le Gouvernement aux exportateurs. C'est là une initiative dont peut s'enorgueillir le libraire suisse qui en a reporté tout le bénéfice sur sa clientèle en provoquant ainsi une baisse sensible des prix de vente des livres français au public suisse.

Ce que nous venons d'exposer quant au calcul du prix du livre en général est également valable pour le livre universitaire. Dans ce domaine, les prix paraissent élevés, parce qu'il s'agit de tirages beaucoup plus restreints que dans celui de la littérature générale. Pour le libraire, entretenir un stock de livres scientifiques est une opération onéreuse, qui présente certains risques tout en n'offrant que des possibilités de vente restreintes ; et malgré ces conditions plus lourdes, les remises des éditeurs scientifiques sur les livres médicaux, juridiques ou techniques sont réduites et varient entre 20 et 30 %.

ESCOMPTE ACCORDÉ AUX ÉTUDIANTS

Après avoir tracé les grandes lignes de la fixation par l'éditeur des prix de catalogue et de la remise du libraire, arrivons-en maintenant au problème de l'escompte accordé aux étudiants sur leurs achats de livres dans les librairies. Cet escompte résulte d'une tradition qui remonte à bien avant la guerre et qui a fait couler déjà beaucoup d'encre dans les milieux intéressés, tant universitaires que professionnels de la librairie.

Le règlement de vente des libraires romands (comme d'ailleurs celui de la Société suisse des Libraires en ce qui concerne la Suisse alémanique), prescrit un escompte de 5 % à tous les étudiants immatriculés aux Universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg, sur leurs achats de livres. Cet escompte, traditionnel et réglementaire, vient diminuer d'autant la marge du libraire ; il se fait sentir de manière très sensible pour le livre scientifique en particulier qui précisément intéresse au premier chef les étudiants, puisque, comme nous l'avons exposé plus haut, la marge de base du libraire est la plus réduite dans ce domaine. Après application de l'escompte de 5 %, cette marge est souvent insuffisante au libraire pour faire face à ses frais généraux ; aussi, comment s'étonner que dans certains cas, il ne l'exécute qu'avec une certaine amertume.

Certains milieux universitaires ont réclamé, à plusieurs reprises, la majoration de cet escompte de 5 à 10 %. L'examen objectif de cette question, au jour des conditions exposées dans cet article, montre qu'elle se heurte à une impossibilité matérielle ; une telle initiative mettrait en danger l'exploitation commerciale de la librairie. Il convient, d'autre part, de préciser ici que les étudiants bénéficient ainsi d'un régime préférentiel unique : seuls les membres du corps enseignant, les ecclésiastiques, les écoles et les bibliothèques ont les mêmes avantages, à l'exclusion de tout autre catégorie d'intéressés. Cela ne manque d'ailleurs pas de poser une question de principe importante : si d'une part, le libraire comprend très bien les raisons qui justifient des mesures en faveur des étudiants, il est en droit de se demander pourquoi de telles mesures ne s'appliqueraient pas à d'autres catégories d'acheteurs : ainsi pourquoi le charpentier, par exemple, qui voudrait acquérir un traité de charpente pour perfectionner ses connaissances professionnelles, ne jouirait-il pas du même avantage ? Répondre à cette question par l'affirmative entraînerait en fait une extension à peu près générale de l'escompte, et pratiquement la disparition d'un régime préférentiel pour l'étudiant, avec comme conséquence unique la réduction dans une mesure insupportable, de la marge d'exploitation du libraire. Tel n'est certes pas le but poursuivi. Une augmentation à 10 % de l'escompte accordé aux étudiants pour leurs achats à titre individuel n'est donc pas du domaine des possibilités. Il semble, par contre, qu'une solution à ce problème pourrait être recherchée sur le plan de la collectivité. En réunissant leurs intérêts dans le cadre de leurs groupements, les étudiants pourraient, sans grandes difficultés, réaliser les conditions qui permettraient d'envisager le problème sous l'angle du principe commercial d'achats par quantités ; par l'effet des lois économiques, ces opérations entraînent des charges qui ne sont pas proportionnelles et qui, dans certains cas, devraient permettre au libraire d'améliorer ses conditions de livraison sans qu'il doive en subir dans une trop forte mesure le contre-coup. Il nous semble que c'est cette idée qui pourrait inspirer les discussions qui devraient intervenir ultérieurement entre les associations professionnelles de la librairie et de l'édition et les groupements d'étudiants.

Nous n'aimerions pas terminer cet exposé sans mettre l'accent sur ce qui fait à la fois le charme et la difficulté du métier de libraire. Au cours de cet article, nous avons été appelés à évoquer surtout des questions économiques et financières qui pèsent, hélas, sur le métier de la librairie comme sur tous les autres négoce. Et pourtant, le métier de libraire, tout ingrat qu'il soit sur le plan des profits, est plus et autre chose qu'une profession commerciale ordinaire. C'est presque une vocation. Le livre n'est pas une « marchandise » comme les autres ; sa variété extraordinaire et illimitée, sa valeur spirituelle, les connaissances universelles qu'il concerne, contribuent à créer le profond intérêt d'une profession finalement plus intellectuelle que commerciale. Le libraire doit aimer le livre, et seul cet amour lui permettra de se mettre vraiment au service de la pensée et de son principal moyen d'expression, et de vaincre les difficultés que représente le maintien jour après jour d'un vaste assortiment, le choix des ouvrages qu'il commande, souvent au risque d'une vente problématique, les recherches ardues et parfois aussi les soucis financiers. Mais il sera récompensé de sa peine par cette espèce d'amitié qui le lie à son client, sentiment qui trouve sa source dans la commune satisfaction intellectuelle créée par le livre. Nulle autre profession que la librairie ne se met si complètement et si volontiers au service de la clientèle, et c'est pourquoi, fort de cette prérogative, votre libraire vous dit :

Achetez vos livres chez votre libraire !

J.-P. P.

En passant par la Lorraine

Le Chœur Universitaire de notre ville est certes le plus curieux amalgame que l'on puisse imaginer. On y compte non seulement des étudiants de toutes les facultés, depuis les sciences actuariennes jusqu'à la théologie, mais aussi un agréable contingent de Normaliennes et d'institutrices essayées dans le canton, sans lequel les voix féminines ne pourraient être assurées. Réduit aux seules limites du recrutement universitaire, le Chœur Universitaire sombrerait vite dans le genre « Männerchor ». Ainsi, le travail musical n'est que plus varié et enrichissant.

Mais l'esprit et la direction restent foncièrement universitaires. Le but aussi, qui est d'apporter, partout où il passe, jusqu'au plus profond des campagnes du pays, le message de l'Alma Mater. A peu de frais, le Chœur réalise complètement le but de toutes les sociétés d'étudiants : contacts, échanges d'idées, amitié entre les représentants de toutes les facultés.

L'hospitalité française n'est pas un vain mot. Trois jours passés par le Chœur Universitaire, à l'Ascension, à Nancy, viennent d'en témoigner une nouvelle fois. Champagne d'honneur offert par la Municipalité, dans le décor doré et lambrissé de l'Hôtel-de-Ville, discours émus du Sénateur-Maire, du Recteur, banquet au Lycée Henri-Poincaré (qui accueillait le Chœur en réciprocité de l'invitation de Pâques), goûter sympathique à la Colonie Protestante, photos et interviews dans la presse lorraine, apéritif d'honneur, enfin, offert par l'Association Générale des Etudiants de Nancy.

Cette AGE possède toute une maison : au 1er, de copieus repas sont servis aux étudiants pour la somme dérisoire de 150 frs, alors qu'au sous-sol, décoré de peintures expressionnistes, le bénéfice des consommations

(avec et sans alcool) va dans l'escarcelle de l'Association.

Des entretiens que nous avons eus avec le président local de l'AGE, nous avons pu conclure que les étudiants français étaient pris plus au sérieux que chez nous. N'est-il pas question, pour eux, de réclamer un statut de salariés ? L'intérêt qu'a soulevé dans la ville de Nancy la venue d'étudiants lausannois, la richesse de l'accueil, la cordialité, l'empressement rencontrés partout, en sont aussi témoins. Et dire que chez nous beaucoup de gens considèrent les étudiants comme des « enfants », au simple vu du fait qu'ils ne gagnent pas encore leur vie !

Merci à nos amis lorrains de nous avoir rappelé ce qu'est la vraie hospitalité.

Un grand concert symphonique, où fut exécuté le Requiem de Johannes Brahms, couronna la collaboration de deux ensembles universitaires, qui ont prouvé, dans un esprit de véritable amitié, que la musique ne connaît pas de frontières. Les critiques de presse furent unanimement élogieuses. Voici ce qu'écrivit l'Est Républicain : « Il est impossible de dire en quelques lignes tout le bien que nous pensons de l'interprétation du Requiem. Le grand talent collectif du Chœur Universitaire de Lausanne est fait d'un profond amour de tous ses membres pour la musique. Il est fait d'un enthousiasme, visible sur tous les visages, pour le chant choral, et d'une entente très réelle avec leur directeur, M. Carlo Hemmerling. Les voix plaisantes se marient bien. La direction nette ne laisse rien dans l'ombre... » (23.5.55).

Au vu du succès artistique qu'a remporté l'exécution du Requiem Allemand, nous n'hésitons pas à affirmer qu'avec cette œuvre, le Chœur Universitaire inaugure, pour les années à venir, une série de brillants concerts d'envergure. iam.

Les bonnes pensions de Lausanne

| | | | |
|-----------------------------------|----------|------------------------------|----------|
| Dryburgh, 15, rue du Midi, | 23 02 71 | Mme R. Simone, ch. Cèdres 1, | 24 31 48 |
| Kohler, 6, av. J.-Olivier, | 23 67 57 | Venezia, 14, Chauderon, | 24 18 29 |
| Mariétan, 8, av. Florimont, | 23 68 20 | Riant-Mont, av. Riant-Mont, | 22 96 77 |
| Emery-Philippoz M., 25, Terreaux, | 23 09 73 | Bon-Port, 23, rue Caroline, | 23 90 08 |
| Béguin R., 12, av. France, | 24 64 56 | Domino, Valentin 23 | |

Des fleurs toujours fraîches par :

Charly Bodmer-Feuz

Lausanne Ile St-Pierre Caroline 2
Téléphone 22 67 25 et 26 37 26
La maison n'a pas de succursale

Livre des fleurs dans le monde entier. Membre Fleurop et F.I.D. Importateur direct de Hollande et d'Italie. Prix spéciaux aux étudiants

CAFÉ - RESTAURANT

VAUDOIS

Riponne 1 Lausanne Tél. 23 63 63

Un autre chez-soi : Le Café Vaudois

R. Hottinger

ÉCONOMISEZ

Etudiants, pour l'impression de vos

Thèses

utilisez le procédé photo-mécanique (adopté et contrôlé par l'Université)

Adressez-vous au spécialiste

Multi-Office

R. Machtsum

5, Rue de Bourg Tél. 23 66 62

qui vous fournira tous renseignements et devis.

Walther

Rue de Bourg 13

Lausanne

Habille à la perfection, mesures ou confection.

Manteaux Imperméables Vestons
Pantalons Complets Robes de chambre
Chemises

Le magasin renommé... pour le chic et la qualité

Aux Etudiants

rabais 5 %

sur présentation de la carte de l'A.G.E.

Qui fait de la photo

prépare l'album...

des plus beaux souvenirs

Appareils et accessoires

A. Schnell & Fils

Place Saint-François 4

Société anonyme

RENÉ MAY

Ingénieurs diplômés EPL

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

Construction de routes
Travaux souterrains
Béton armé

Lausanne

Avenue de France 66

Le nouveau bureau de l'A.G.E.

Lors de sa réunion du 24 juin l'assemblée des délégués a élu le bureau de l'Association Générale des Etudiants pour l'année 1955-56. En voici la composition:

| | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| Président : | Pierre Cusani (EPL) ; |
| Vice-président : | Jean-Marie Payroux (EPL) ; |
| 2 ^e Vice-président : | Michel Doucas (SSP) ; |
| Secrétaire-caissier : | Claude Sage (HEC) ; |
| Entr'aide : | François Couchepin (Droit) ; |
| Travail : | Myriam Mamin (SSP) ; |
| Affaires intérieures : | André Stoll (EPL) ; |
| Affaires extérieures : | Pierre Huguenin (Droit et SSP) ; |
| Presse : | François Gross (SSP) ; |
| Art et culture : | François Masnata (Droit, SSP) ; |
| Sports : | André Fœtisch (EPL). |

ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE LA FACULTÉ DES SCIENCES

| | |
|------------------|--|
| Comité 1955-56 | |
| Président : | Pierre-Louis Pouly, chim., 1, rue Ancienne-Douane, Téléphone 23 32 86 ; |
| Vice-président : | Pierre Sublet, géol. ; |
| Secr.-caissier : | Denise Wavre, sc. phys. et nat. ; |
| Membres : | P. Genillard, sc. phys. et math., Raymond Petter, chim., Frank Dussan, chim. |

ASSOCIATION DES CANDIDATS EN MEDECINE SUISSES

| | |
|------------------|--|
| Président : | Jean Délèze, Tél. 23 52 48, av. d'Ouchy 55 bis ; |
| Vice-président : | A. Zen Ruffinen, Loèche-Ville, Tél. (027) 5 32 10 |
| Secrétaire : | Irène Rochat, Tél. 23 57 58, Fauconnières 7 ; |
| Caissier : | Germain Chapuis, Tél. 28 14 21, Villardiez 7, Pully ; |
| Membre adj. : | Michel Piolino, Tél. 23 06 02, Vallonnette 10 ; |
| Membre étr. : | Jack Rosen, Tél. 22 62 73, av. de la Sallaz 51. |

LIVRES ANCIENS Maurice BRIDEL s.a.

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation
LAUSANNE AVENUE DU THEATRE 1

COMMUNIQUÉS...

Pendant les grandes chaleurs au Paradis ; vous trouverez la fraîcheur. S'il pleut, vous serez à l'abri dans un petit coin. Par tous les temps Le Paradis vous attend. Endroit sympathique ; distraction nombreuse, tous les jeux à disposition. Télévision.

LE PARADIS, r. de Bourg 28, Tél. 23 74 01

Les autorités de notre université, PAGE et le Turnus ont salué avec plaisir la fondation d'un nouveau groupement étudiant, la société LEPONTIA Lausoniensis, réservée aux étudiants catholiques tessinois. Il s'agit donc d'une nouvelle section de la société LEPONTIA qui prend place aux côtés de celles déjà créées en Suisse.

Afin de fêter dignement cette naissance, les réjouissances avaient été réparties sur deux jours. Samedi soir 11 juin déjà, un Comers réunissait les représentants de toutes les sociétés d'étudiants de notre ville, les sections de la Société des étudiants suisses et les représentants des autres sections de la LEPONTIA suisse autour d'une table afin, sans doute, de renouer avec les plus agréables traditions estudiantines qui exigent qu'un tel évènement soit dûment arrosé...

L'Office du Travail cherche une vingtaine d'étudiants suisses ayant fait leur école de recrues comme

Agents de sécurité

au Comptoir du 5 au 25 septembre. Salaire Fr. 18.— à 20.— par jour.

L'Office du Travail cherche un étudiant comme

Démonstrateur

au Comptoir Suisse. Salaire Fr. 20.— par jour.

L'Office du Travail cherche

5 aides-géomètres

pendant tout l'été. Fr. 400.—, 450.— par mois.

Frébelienne ou Etudiante

est demandée par petit home d'enfants comme volontaire, avec argent de poche, pendant les vacances d'été; principalement pour la conversation française.

Les « Cinémas populaires romands » cherchent des interprètes

Pour la réalisation d'un film de courte durée, à tourner en Suisse romande en juillet et août, nous cherchons quelques interprètes. Le film sera réalisé en muet (commentaire fait par la suite en diverses langues), par conséquent la « diction » ne joue aucun rôle. Par contre la « mimique », le sens du rythme et des attitudes auront l'importance.

Distribution :

- un jeune homme, 20-24 ans, pour un double rôle, gendarme et mécanicien sur autos. Scènes dramatiques. Personnage sympathique. 15 jours de travail. Indemnité selon capacités, Fr. 300.— à 600.— ;
- autre jeune homme, rôle d'un aveugle. Importantes scènes à jouer avec les mains. 5 jours. Fr. 100.— à 200.— ;
- jeune fille, 18-22 ans, jolie, sympathique. Scènes dramatiques. 5 jours. Fr. 100.— à 200.— ;
- jeune femme ou femme, de forte corpulence. Servante d'auberge ou patronne. Rôle pittoresque ; un peu comique. 5 jours. Fr. 100.— à 200.— ;
- Personnages épisodiques ; 1 à 2 jours, Fr. 25.— à 50.— par jour selon capacités.
- Deux jeunes filles (Infirmières plaisantes), ainsi que dix à quinze jeunes gens et jeunes filles (Danseurs dans un bal de village) ;
- un aide de régie, pour manier des projecteurs et aider aux installations techniques ; 15 jours, Fr. 300.— à 400.—.

Les candidats doivent se trouver en Suisse romande, de préférence à Genève, à disposition en juillet et août. Offres avec photo, indication sur études faites et capacités, à l'agent général des « Cinémas populaires romands », M. Jean Brocher, ingénieur, Vandœuvre près Genève.

Les photos seront retournées dans les quinze jours.

Favorisez
les commerçants
qui nous
offrent
des réductions

Une nouvelle société d'étudiants est née

Et le dimanche à 9 heures, après une allocution de bienvenue de M. Carlo Pommetta, juge fédéral, S. E. Mgr Angelo Jelmini, administrateur apostolique du Tessin procédait, en présence d'une nombreuse assistance d'amis et d'étudiants portant couleurs, à la bénédiction du drapeau de la nouvelle société et célébra une messe pontificale, avec le concours de la Chorale Sainte-Cécile, chœur de Notre-Dame de Lausanne.

Un cortège multicolore conduisit ensuite les invités jusqu'à un établissement sis à même Saint-François pour un banquet, au cours duquel plusieurs personnalités prirent la parole. M. Flattet adressa le salut et les vœux de l'Université en l'absence de son recteur empêché, et le président du Turnus dit sa joie de compter un groupement de plus au sein des sociétés lausannoises. Nous n'aurons garde d'oublier la brillante allocu-

tion de M. Rossi, conseiller national tessinois, qui apporta les vœux de la LEPONTIA honoraria.

Souhaitons longue vie et prospérité à cette nouvelle société dont le bonnet rouge à licorne n'aura pu, gageons-le, passer inaperçu dans les rues de notre ville...

Bravo aux Lépointiens !

Tous nos vœux vous accompagnent. Vous êtes un exemple d'enthousiasme. Les étudiants portant couleurs sont heureux d'accueillir une huitième société au sein du Turnus. Que vive, croisse et fleurisse, LEPONTIA Lausoniensis !

Le Comité du Turnus.



Pour tous vos imprimés
une seule adresse s'impose

Imprimerie C. Canale

Av. d'Echallens 13 Téléphone 240657
Lausanne

B 9523

Voix universitaires

20 ct.

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne



Rédacteur responsable : François Gross, Beau-Séjour 12, Lausanne, Tél. 22 59 30 — Régie des annonces : Interannonces S.A., Bellefontaine 2, Lausanne — Imprimerie : Arts et Métiers S.A., Terreaux 27, Lausanne

Un beau Bijou
Une bonne MontreMARVIN MOVADO CYMA
INTERNATIONAL WATCH
MIDO ERNEST BOREL

proBIJOUX

Haut rue St-François, Lausanne (à gauche en descendant)

Voulez-vous un ciné-club
universitaire?

A CÔTÉ DE L'UNIVERSITÉ: BAR A CAFÉ

LE RANCH

Une ambiance du tonnerre! Dans un cadre typique...

Rue de l'Université 9 - Tél. 22 88 54

Point de V. U.

L'UNES sera-t-elle sauvée ?

L'assemblée générale de l'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES) qui se tiendra à Genève du 23 au 28 octobre ne manquera pas d'intéresser les milieux universitaires et même les milieux politiques. C'est à Genève en effet que l'on verra quelles sont les conséquences de ce qui a été appelé « Le pèlerinage de Prague ».

L'année écoulée marquait une étape heureuse dans les relations entre Romands et Alémaniques au sein de l'UNES. Grâce à la compréhension du président Soldenhof les Romands avaient conquis une place importante dans le comité central et les compromis allaient bon train permettant des solutions harmonieuses.

Las ! Cette lune de miel fut interrompue brusquement. Que s'est-il donc passé ?

Peu après leur retour de Birmingham, où s'était déroulée la Cinquième Conférence internationale des étudiants, le président de l'UNES et son adjoint pour les affaires extérieures s'arrêtèrent à Prague se rendant à Copenhague. Ils eurent des conversations avec les dirigeants de l'Union internationale des étudiants (UIE) qui groupe la plupart des unions nationales de l'Est et certains groupes minoritaires des pays occidentaux ou asiatiques non-communistes.

Ces conversations qui n'avaient rien d'officiels roulaient sur l'éventualité d'une conférence mondiale des étudiants.

La réaction fut vive. A notre avis elle fut maladroitement. Un télégramme signé par six membres alémaniques du comité fut envoyé à Prague réclamant le retour immédiat des deux « pèlerins ». Un communiqué fut diffusé dans la presse exposant au grand jour des querelles de « comitards ». La politique s'en mêla. Tandis que les journaux socialistes des bords de la Limmat soutenaient vigoureusement le voyage à Prague, la « Tat » et la « Neue Zürcher Zei-

tung » blâmaient sévèrement ce qu'ils appelaient « un désaveu de la politique traditionnelle de l'UNES ».

Une assemblée extraordinaire des sections fut convoquée à Berne. Les sections romandes ne répondirent pas à la convocation. C'est aux membres romands du comité central et de la commission de gestion qu'il appartient d'exposer le point de vue des absents. Ils soulignèrent combien cette affaire avait été artificiellement gonflée et, considérant qu'une assemblée des sections n'était pas habilitée pour traiter des déplacements officiels des membres du comité, ils annoncèrent que les Romands refusaient de reconnaître les décisions prises à Berne.

Cela n'empêcha nullement l'assemblée d'obtenir la démission des deux « inculpés ».

L'affaire n'en était pas réglée pour autant.

Elle montrait la fragilité de l'UNES, elle éclairait certains délégués romands qui résolurent de ne plus se laisser majoriser.

On en est là. A l'heure où sont écrites ces lignes les assemblées des délégués se réunissent ou se préparent à le faire très prochainement à Genève, Neuchâtel et Lausanne.

On parle de scission ; ce qui serait grave pour l'avenir de l'UNES. Il est probable que les délégués étudiants préféreront une solution donnant une large autonomie aux sections romandes mais assurant certains contacts indispensables entre Romands et Alémaniques. Cette solution a été approuvée par les bureaux des AGE romandes. La parole est maintenant aux délégués de base.

F. G.

P. S. — En page 2 de ce journal nous publions de larges extraits d'un rapport qui sera présenté à l'assemblée de Genève et fera sans doute l'objet de débats passionnés en commission des affaires extérieures.

Au moment où paraîtront ces lignes, le Foyer universitaire aura ouvert ses portes, et l'événement dira si nos calculs étaient

exacts. Car nous avons dû faire beaucoup de calculs, en grande partie conjecturaux. Pour fixer le prix des repas, il fallait supputer le nombre probable des consommateurs : seraient-ils cent ? seraient-ils plus ?... Tout d'abord nous pensions : 150, et encore dans les moments de grande affluence ; puis nous nous sommes enhardis à en prévoir 200 à midi, pendant les cinq premiers jours de la semaine ; et c'est ce qui nous a permis d'abaisser le prix des repas à 1 fr. 80. Contrairement à un absurde « on dit », nous n'en avons jamais escompté davantage. Une moyenne de 200, ce ne serait déjà pas mal ; mais c'est ce qu'il nous faut pour « tourner », en ne faisant pas plus de 10 000 francs de déficit annuel. Si les universitaires atteignent ce nombre, ils seront et resteront toujours entre eux dans leur foyer. Mais, s'ils sont moins, il faudra bien les suppléer, en ouvrant le restaurant universitaire aux élèves d'autres écoles lausannoises. Cette éventualité est réservée, mais nous préférons l'éviter.

En revanche, pour que les habitués du Foyer se sentent vraiment chez eux, il faut qu'ils puissent y amener de temps en temps un invité ou une invitée. Les tiers auront donc accès au Restaurant universitaire à la seule condition d'être accompagnés par un étudiant ou un professeur. C'est un essai que nous tentons, et nous voulons croire que cette hospitalité ne donnera pas lieu à des abus et ne changera pas le caractère de la maison. Sinon il faudra aviser.

Quant aux personnes non accompagnées, elles ne seront naturellement pas admises au Foyer universitaire. Autant dire qu'un contrôle devra être exercé à l'entrée, dans l'intérêt même des étudiants. C'est pourquoi il sera sage de se munir de la carte de l'A.G.E. que chaque étudiant — n'est-ce pas ? — porte toujours sur soi.

Ajoutons que les étudiants seuls bénéficieront du tarif très modeste qui a été établi pour eux. Pour les autres personnes — à commencer par les professeurs — le prix des repas et de la restauration sera, comme il se doit, majoré de 20 %.

Un article du professeur
Marcel Bridel

Quelques sceptiques, crédules aux seuls bobards, se sont demandé si le restaurant serait assez grand pour recevoir tant de

monde. D'aucuns ont même cru — je n'invente rien — qu'on y mangerait debout ! Excellente position, sans doute, pour gober des canulars ! On peut aussi dormir debout... La vérité est que, de midi à 14 h, voire de 12 h. 1/4 à 13 h. 3/4, les dîneurs auront largement le temps de se succéder dans la salle à manger, digne des plus confortables restaurants de la place. Après et avant le repas, ceux qui se flattent de pratiquer l'art de vivre iront s'installer au rez-de-chaussée, dans les locaux rénovés de l'ancien « Guillaume Tell », où ils pourront converser ou écouter la musique diffusée par un pick-up de grande qualité, somptueux cadeau d'une fabrique vaudoise. Avis aux propriétaires de beaux disques pour qu'ils les apportent et les fassent entendre à leurs camarades mélomanes. Pendant les amateurs de ping-pong ou de football de table s'y adonneront dans le sous-sol rustique, où ces sports ont remplacé les quilles un peu trop « vieux-jeu ». Quant à ceux qui préfèrent lire ou travailler, la grande salle du premier étage leur sera généralement réservée. Elle est déjà meublée à cet effet, en attendant le mobilier entièrement neuf qui l'ornera dans quelque temps... Nous ne parlons pas encore des terrasses, mais elles seront aménagées quand les lilas reflueront.

Bref, le Foyer n'est pas seulement un restaurant, et il est bien entendu que ceux qui le fréquentent n'auront aucune obligation d'y consommer. Les amateurs auront cependant vite fait de repérer, sur le comptoir, la machine à café ultra-moderne que tous les experts ont déclarée indispensable. Ce n'est pas le seul agrément de cette maison, où nous avons multiplié les couleurs, la lumière, les tableaux et les fleurs. Nous ne demandons rien d'autre aux étudiants que d'y prendre plaisir et de considérer toutes ces choses comme leurs, ayant toujours pour elles ce que les Romains appelaient la *diligentia quam suis*.

Marcel Bridel,
Président du Conseil
de la Fondation du F.U.

Imprimerie des Arts et Métiers SA. - Lausanne

se met à votre disposition pour l'impression de vos thèses aux meilleures conditions

Terreaux 27 - Téléphone 22 54 26

Achetez vos livres
chez votre libraire!

Il n'épargne rien pour vous offrir un assortiment aussi étendu que possible de titres classiques et de nouveautés en littérature générale et scientifique
Escompte 5%, aux étudiants

LIBRAIRIE PAYOT
1, rue de Bourg, Lausanne

DES FLEURS TOUJOURS FRAICHES PAR :

Charly Bodmer-Feuz

Lausanne - Ile St-Pierre - Caroline 2 - Tél. 22 67 25 et 26 37 26
La maison n'a pas de succursale

Livre des fleurs dans le monde entier
Membre Fleurap et F.I.D.
Importateur direct de Hollande et d'Italie
Prix spéciaux aux étudiants

Ecole, es-tu là ?

En date du 11 juillet 1955 le président de l'Association des candidats en médecine adressait au chef du Département de l'Instruction publique et des cultes une lettre dont nous publions ci-dessous les passages essentiels suivis de la réponse du Département des travaux publics :

Monsieur le Chef du Département,

C'est au nom de l'Association des Candidats en Médecine de Lausanne que je me permets de vous adresser une demande de renseignements concernant la construction de la nouvelle Ecole de Médecine.

En effet, les étudiants, qui s'intéressent de très près à ce magnifique projet, sont étonnés de voir que les travaux n'ont pas encore commencé, alors que la clôture de la soumission a eu lieu, sauf erreur, en mars. Nous ne doutons pas que des raisons sérieuses ont fait reculer la date du début des travaux, sinon nous ne nous expliquerions pas ce délai, mais nous aimerions si possible connaître ces motifs, ce qui aurait

le double avantage de rassurer les premiers intéressés à cette construction et de couper court aux rumeurs qui pourraient circuler par ignorance de la situation exacte et des difficultés rencontrées.

Nous vous serions donc très reconnaissant de recevoir quelques renseignements, en particulier sur les raisons qui retardent les travaux, sur la date prévue pour leur début et sur leur durée approximative. Votre réponse sera communiquée aux étudiants par affichage dans les bâtiments de la Faculté de Médecine, et par publication dans le prochain numéro des « Voix universitaires », organe officiel des étudiants de l'Université de Lausanne.

Le Département de l'Instruction publique et des cultes nous a transmis votre lettre du 11 juillet 1955.

En réponse aux questions que vous posez, nous vous informons que les travaux mis au concours au printemps sont commencés depuis le 28 juin 1955.

La première étape comprend la construction de murs de soutènement en amont de la future école. Ces murs étant faits, on pourra commencer le terrassement général.

La durée des travaux est estimée approximativement à trois ans.

britannique demandait que soient invitées à la prochaine conférence toutes les unions nationales et organisations non représentées à Birmingham. Ce qui revenait à dire que les difficultés rencontrées à Birmingham au sujet du statut de l'Espagne par exemple serait décuplées à la 6^{me} conférence.

On imagine aisément les discussions que soulèveraient les demandes en provenance d'unions nationales des pays de l'Est.

Afin d'éviter ces discussions la délégation canadienne soumit à l'assemblée une motion demandant que la définition de l'union nationale soit modifiée par une commission réunie entre deux conférences. La Suisse seconda cette motion qui fut repoussée. Nombre d'unions nationales estimèrent en effet qu'il serait dangereux de confier à une commission des pouvoirs que détient seule la conférence siégeant en assemblée plénière.

Après le rejet de la motion canadienne, la délégation suisse quitta la salle après avoir déclaré qu'elle ne saurait rester dans une assemblée qui a la mauvaise foi d'inviter des délégations en ayant la quasi-certitude d'avoir une majorité pour leur refuser un statut de délégué. La délégation américaine soumit finalement une motion de conciliation proposant que le premier devoir de la commission de vérification des statuts de la 6^{me} conférence, soit de modifier la définition de Copenhague. Cette motion fut secondée par la délégation suisse afin d'éviter toute querelle. Elle fut approuvée.

Quant aux propositions suisses en faveur d'une conférence de l'unité, il fut impossible de les faire, le président de séance les estimant trop longues et non-avenues.

De nombreuses séances de commissions furent consacrées aux questions de collaboration pratique. La participation à ces commissions fut souvent très faible. Les pays arabo-asiatiques se désintéressent des problèmes pratiques et se réservent pour les débats en assemblée plénière.

Le lecteur qui voudrait prendre connaissance des motions présentées par les commissions pourra se reporter à la publication qui les énumérera et que le secrétariat de Leyden fera prochainement paraître.

REMÈDES FRANÇAIS

Quant au memorandum de l'UNEF, il s'agit d'un fort document de 21 pages établi par Jacques Balland. Il dresse une sévère critique des méthodes de travail employées par la conférence et propose des remèdes. L'UNEF estime notamment qu'il conviendrait que la conférence limite ses débats à un très petit nombre de problèmes (santé des étudiants, assurances), prennent des résolutions suivies d'une campagne menée dans chaque pays par l'union nationale d'étudiants et dresse l'année suivante le bilan de l'effort accompli dans tel ou tel domaine.

Les suggestions de l'UNEF furent renvoyées à différentes commissions. Ainsi fragmentées elles perdaient leur valeur. Constatant l'échec de ce plan, la délégation française, suivie par celle du Luxembourg, quitta la conférence. Il est probable que la participation de l'UNEF à une prochaine conférence sera soumise à des « préalables ».

F. G.

LIVRES ANCIENS
Maurice BRIDEL s.a.

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation

LAUSANNE - AVENUE DU THÉÂTRE 1

Walther Rue de Bourg 13
LAUSANNE

Habile à la perfection, mesures ou confection
Manteaux Imperméables Vestons Pantalons
Complets Robes de chambre Chemises

Le magasin renommé... pour le chic et la qualité
Aux Etudiants : rabais 5 0/0
sur présentation de la carte de l'A.G.E.

Notre prochain numéro
sera consacré au
Foyer-Restaurant universitaire

* * *

Un numéro sur le cinéma
paraîtra le 15 décembre
avec des articles inédits
de grands critiques
français

Tirés de...

Fenêtres simultanées

Durant ce mois de novembre paraît aux éditions « Aux Miroirs partagés » une plaquette de poèmes sous le titre « Fenêtres simultanées ». Ils sont signés Jean Pache. Les « Voix universitaires » offrent à leurs lecteurs deux poèmes qui inciteront certainement les amateurs de poésie à connaître l'ensemble du recueil.

LA MORT DU SOLDAT

*Oiseleur éplume son faucon
comme l'hérésiarque effeuille son rosaire,
accroche au vent ton luth perclus de rires,
un casque sur ton front t'empêche de réfléchir,
et ton visage a la couleur de l'air
où tu ne peux t'enfuir sans connaître mon nom.*
J. P.

LA FOULE AU CARROUSEL

*On rit aux carrefours
où s'élancent l'espace
et les chevaux peints
d'insouciance.
Les fleurs de papier
— et les vraies
sont fraîches comme des jambes
de jeunes filles aux carrousels volants.
Mais les fêtes sont là pour répéter les douleurs,
et rire prépare l'effroi des paupières.
Chemins de ronde,
chemins de halage,
des pieds aux traces abandonnées
foulent la nuit et foulent le jour
— raisins noirs épandus, vin éclatant
pour une messe chaque matin redite,
et nouvelle —
dans le silence étonné.*
Jean Pache.

Avez-vous vos billets ?

Six francs l'entier, deux francs le tiers

Tirage :
17 DÉCEMBRE

Deux gros lots
de Fr. 100 000.-
et Fr. 50 000.-

Et pour quel gros lot !

LOTÉRIE ROMANDE

(Suite de la page 2)

ces principes en cours de débat et notre intervention, bien accueillie par certains délégués européens et plus particulièrement scandinaves, n'a pas plu aux nombreux délégués des pays colonisés pour qui les problèmes politiques sont au premier plan des préoccupations.

Nous pensons en outre que tout effort pour rendre plus forte la position européenne restera vain tant que la conférence refusera, au nom d'une définition, des pays aussi fermement résolus de coopérer sur des bases pratiques que l'Espagne.

C'est pourquoi, nous avons voté en faveur de l'admission du Syndicat des étudiants espagnols et en faveur de l'Union générale des étudiants tunisiens dont le pays va vers une indépendance de plus en plus grande sans renier ses attaches avec l'Europe.

Car c'est là qu'est au fond la question. En suivant la politique qu'elle mène actuellement, la conférence internationale des étudiants sera rapidement sous la coupe des pays arabo-asiatiques et de certains Etats qui leur sont ouvertement ou secrètement favorables. Les étudiants européens — et les Suisses à cause de leur neutralité — ne pourront plus siéger dans cette assemblée sans être tantôt mis sur la sellette, tantôt entraînés à des débats de caractère politique.

LE RENDEZ-VOUS GENEVOIS

Durant toute la conférence, une question fut âprement discutée dans les coulisses ; il s'agit des propositions de l'Union internationale des étudiants (U.I.E.) pour une conférence de l'unité. Le vice-président de l'U.I.E., l'Indien Harish Chandra, fut autorisé à défendre en assemblée plénière les propositions de l'organisation de Prague. Aux yeux de l'U.I.E., cette conférence devrait réunir toutes les unions nationales et organisations affiliées, soit à la Conférence internationale, soit à l'Union internationale des étudiants. L'ordre du jour comprenait des questions telles que la santé des étudiants, le régime économique des étudiants, etc., etc.

La délégation suisse prit contact avec Chandra et eu un entretien qui permit d'éclaircir certaines pénombres. Finalement il apparut que l'U.I.E. ne verrait pas d'inconvénient à ce que cette conférence se tienne sur territoire suisse et plus précisément à Genève. Quant à l'ordre du jour, l'U.I.E. convint qu'il pourrait être établi par une commission réunie avant la conférence et composée de deux Unions nationales affiliées à la Conférence, deux Unions nationales affiliées à l'U.I.E. et l'Union nationale du pays-hôte.

La proposition de l'U.I.E. présentait deux graves défauts :

1. L'ordre du jour contenait des points qui auraient inévitablement provoqué des discussions politiques.
2. La participation à la conférence de l'unité de groupes minoritaires affiliés à l'U.I.E. en raison de leur idéologie aurait amené l'absence de l'Union nationale majoritaire affiliée à la Conférence.

C'est pourquoi, prévoyant l'échec des propositions de l'U.I.E., nous avions mis sur pied un plan prévoyant notamment :

- a) que le pays-hôte se chargerait des invitations après consultation d'une commission mixte ;
- b) la formation, dans les pays où existent deux groupements diversément affiliés, d'une délégation unique ;
- c) la mise à l'écart des délégués représentant des organisations d'étudiants exilés ;
- d) un ordre du jour limité aux seules questions relatives au libre échange des étudiants et du matériel d'étude.

Les propositions de l'U.I.E. ayant été écartées, une motion britannique fut acceptée par une assemblée décimée par un nuit complète de débat et en l'absence des délégués français qui avaient quitté la salle pour protester contre l'échec de leurs propositions. (Nous reviendrons plus tard sur le memorandum présenté par l'UNEF.) La motion

ACTUALITÉS ► COLLECTION
«Que sais-je»
 Plus de 650 volumes parus
 sur tous les sujets
Librairie Gonin
 Grand-Pont 2 - Lausanne

Visite de l'exposition JUAN GRIS à Berne et de la collection O. REINHART à Winterthour

Depuis quelques mois déjà, le musée de Winterthour présente les 200 toiles de la collection privée d'Oskar Reinhart. Il est inutile de dire le grand intérêt que présente cette exposition. Tous les grands maîtres de la peinture y sont représentés : Brueghel, Rembrandt, Daumier, Goya, Ingres, Renoir, Degas, pour ne citer que quelques noms.

A Berne vient de s'ouvrir une exposition Juan Gris ; celle-ci est la plus complète qu'il ait jamais été possible d'admirer.

Art et Culture pense qu'il ne faut pas manquer l'occasion offerte, et organise un voyage le samedi 19 novembre, donnant la possibilité de visiter ces deux expositions en un jour.

Occasion à ne pas manquer, puisque le prix ne sera que de Fr. 16.— train et billets d'entrée compris.

Venez donc nombreux visiter l'exposition de Juan Gris à Berne et la collection privée d'Oskar Reinhart à Winterthour.

Date : le samedi 19 novembre.

Prix : Fr. 16.— (voyage et billets d'entrée compris).

Rendez-vous : 06.50. Hall principal de la gare.

Retour : 2 solutions :

- à 20.45 (visite de 2 h. à Winterthour)
- à 22.28 (visite de 4 1/2 h. à Winterthour).

Inscription : jusqu'au jeudi 17 novembre au bureau de l'AGE aux heures d'ouverture. On paie en s'inscrivant.

Dire au moment de l'inscription quelle heure de retour l'on préfère. La majorité en décidera.

Art et Culture.

Boulangerie - Pâtisserie
M. DUPUIS
 Escaliers du Marché 1 - Place de la Palud

Ah...! ses fluettes, ses zwiebacks
 et... son pain

Etudiants amateurs de billard!

"LE NEPTUNE" 32, Petit-Chêne,
 Lausanne, la plus grande salle de jeux
 et d'attractions met à votre disposition

UN GRAND BILLARD ANGLAIS

Ouvert chaque jour de 9 h. à minuit

Que veulent dire ces lettres ?

A. G. E. . .

Ou si vous préférez : Association générale des Etudiants.

Chacun de vous en fait partie automatiquement. Nous voudrions avec son bureau, que cette participation soit effective, que vous vous intéressiez à la vie de votre AGE, au travail de ses commissions, que vous ayez souvent recours à leurs services. Son adresse unique : au Foyer-Restaurant Universitaire ; son numéro de téléphone : 22 35 40.

V. U. . .

C'est-à-dire : « Voix Universitaires ». Journal de l'AGE, selon les statuts, nous voudrions qu'il fût plus exactement le journal des étudiants, de tous les étudiants.

Nous essayerons de vous renseigner, de vous éclairer, de vous distraire aussi. En échange, nous vous demandons de nous lire, de nous écrire, de prendre parti, de nous assurer en un mot que les VU ne sont pas simplement une entreprise journalistique passionnante et absorbante, que nous conduisons pour une année plus ou moins dans le vide. Collaborez, si c'est dans vos cordes, en nous envoyant des textes intéressants et utilisables (c'est-à-dire, entre autres choses, brefs).

Notre boîte à lettre vous est largement ouverte comme notre porte, si vous désirez nous rencontrer (prendre rendez-vous chez F. Gross, tél. 22 59 30, heure des repas).

Le bureau de l'Association Générale des Etudiants pour l'année 1955-56 est ainsi composé :

| | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| Président : | Pierre Cusani (EPL) ; |
| Vice-président : | Jean-Marie Rayroux (EPL) ; |
| 2 ^e Vice-président : | Michel Doucas (SSP) ; |
| Secrétaire-caissier : | Claude Sage (HEC) ; |
| Entraide : | François Couchepin (Droit) ; |
| Travail : | Myriam Mamin (SSP) ; |
| Affaires intérieures : | André Stoll (EPL) ; |
| Affaires extérieures : | Pierre Huguenin (Droit et SSP) ; |
| Presse : | François Gross (SSP) ; |
| Art et culture : | François Masnata (Droit, SSP) ; |
| Sports : | André Fortisch (EPL). |

Attention! Attention! Attention! Attention! Attention! Attention! Attention!

Le bureau de l'A.G.E. est maintenant au 1^{er} étage du Foyer-Restaurant universitaire, place de la Barre 1

Les heures d'ouverture sont affichées au F.R.U. et paraîtront dans les prochaines V.U.

MADemoiselle, VOULEZ-VOUS ?

Une jeune fille pourrait aller du 26 décembre au 15 janvier à Zermatt, pour s'occuper de deux enfants. Argent de poche. Deux après-midi libres par semaine.

Inscription au bureau de l'A. G. E.,
 office du travail.

VOTRE PAGE

Sociétés, groupements et associations, vos communiqués sont les bienvenus dans cette page. Aidez-nous à la «meubler». Adressez-vous soit au bureau de l'A.G.E. soit au rédacteur responsable :

**François Gross, Beau-Séjour 12
 Lausanne, Tél. 22 59 30**

* * *

Envoyez des copies propres et, si possible, dactylographiées. Ne mettez pas sur la même feuille vos salutations et votre programme.
 Merci.

* * *

Date de parution : le 1^{er} et le 15 de chaque mois universitaire. Les communiqués doivent nous parvenir au minimum huit jours avant la parution.

FOYER DES ETUDIANTS CATHOLIQUES 24, av. de la Gare

Le Groupe universitaire catholique communique :

Après la réception officielle des nouveaux aumôniers, les RR. PP. Conus et Python, de l'ordre des dominicains, qui a eu lieu le 14 novembre au Foyer du Théâtre, le programme du G.U.C. jusqu'au 5 décembre s'établit comme suit :

Lundi 21 nov. : « Le chrétien dans la cité », conférence de M. Raymond Baudère.

Lundi 28 nov. : Soirée-poireaux (ce mot sibyllin désigne un menu délicieux !)

Lundi 5 déc. : « L'Eglise et la psychanalyse », par M. le Dr Durand.

Le mercredi, à 12 h. 30 : Pique-nique suivi d'un commentaire biblique.

Le jeudi, à 20 h. 30 : Cours de théologie.

Le vendredi, à 18 h. 15 : Messe universitaire.

Le dimanche (1^{er} et 3^{me} de chaque mois) à 9 h. : Messe universitaire.

Tous les jours : Messe à 6 h. 45 et 7 h. 30 (vendredi et dimanche exceptés). Complies à 20 h.

Le Foyer (bibliothèque, radio, ping-pong) est ouvert à tous.

Favorisez

les commerçants

qui nous

offrent

des réductions

L'Office
 du Logement
 vous propose :

des chambres sans pension de Fr. 50.— à 100.— par mois.
 (Nous avons aussi des chambres avec pension)

Heures d'ouverture de l'Office du Logement :

Lundi : de 14 à 16 heures
 Mercredi : de 9 à 11 heures
 Vendredi : de 9 à 11 heures

Adresse du Bureau :
 F.R.U. 1, rue de la Barre

Comité des étudiants de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

MICHELET Pierre, président, rue du Maupas 26
 BRIDEVAUX Georges, vice-président
 JAN Jacky, caissier
 Mlle WYSSBROD, secrétaire
 GLARDON Jean-Pierre, membre
 HELMAN Jacques, membre
 JEQUIER Daniel, membre
 VRAILA Photi, membre

La bouteille de l'étudiant

Sur présentation de leur carte d'AGE, les étudiants obtiennent le mardi au cabaret « Chez Gilles » la bouteille dite de l'étudiant vendue au prix de Fr. 8.—. Merci Gilles et santé!

Comité de Zofingue

BOVET Daniel (EPUL), président
 ROCHAT Henri-Michel (théol.), vice-président
 BUCHER Jean (jur.), caissier
 KERNEN Alain (HEC), secrétaire
 BRIDEL Laurent (litt.), archiviste
 MONNIER Daniel (jur.), fuchs-major

► Australie

SPORTS

Préparation des Jeux olympiques

L'Union Nationale des Etudiants Universitaires Australiens (NUAUS) travaille avec le Conseil Municipal de Melbourne à des arrangements pour le logement des étudiants qui viendront en Australie l'année prochaine pour assister aux Jeux Olympiques. Des formulaires de demandes sont disponibles dès maintenant à l'usage des étudiants qui désirent avoir des arrangements pour leur logement ; ils doivent écrire au Comité Civique Olympique Conseil Municipal de Melbourne ou à Ethne d'Arcy-Evans, Secrétaire Général, Bureau du NUAUS, Université de Melbourne, Victoria, Australie.

LE THÉÂTRE DU PETIT-CHÊNE
 RAPPELLE AUX ETUDIANTS
 QUE SUR PRÉSENTATION DE
 LEUR CARTE D'A. G. E., ILS
 BÉNÉFICIENT D'UN RABAIS DE
 50% PAR ETUDIANT



Voix universitaires

20 ct.

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne

Rédacteur responsable : François Gross, Beau-Séjour 12, Lausanne, Tél. 22 59 30 — Régie des annonces : Inter Annonces S.A., Bellefontaine 2, Lausanne — Imprimerie : Arts et Métiers S.A., Terreaux 27, Lausanne

Un beau Bijou
Une bonne MontreMARVIN MOVADO CYMA
INTERNATIONAL WATCH
MIDO ERNEST BOREL**proBIJOUX**

Haut rue St-François, Lausanne (à gauche en descendant)

Voulez-vous un ciné-club
universitaire?

LISEZ NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Du monde entier

RENDEZ-VOUS

Prêts d'honneur et bourses au concours

Une motion qui fait son chemin

Les « Voix Universitaires » avaient parlé dans leur numéro du 10 juin 1955 de la motion Etter et consorts « concernant la possibilité de faciliter l'accès aux études supérieures de jeunes gens et de jeunes filles doués et méritants, mais à moyens financiers limités ». Nous publions aujourd'hui le rapport de la commission chargée de l'étude de la motion Etter et consorts. Nous remercions le Dr Camille Gross, député au Grand Conseil, d'avoir très obligeamment mis ce rapport à notre disposition.

La commission chargée d'étudier la motion Etter et consorts tendant à faciliter l'accès aux études supérieures des jeunes gens et jeunes filles méritants à moyens limités a tenu une seule séance le jeudi 13 octobre à la Salle des conférences du Département de l'instruction publique.

Au cours de cette séance, Monsieur le Chef du Département a obligeamment communiqué de nombreux renseignements sur les facilités accordées actuellement aux étudiants de nos Hautes Ecoles et votre commission s'est penchée avec attention sur les améliorations qu'il est désirable d'apporter au sort des étudiants lorsque leurs ressources sont trop restreintes pour leur permettre de poursuivre aisément leurs études.

Le système actuellement en vigueur à l'Université date de plus de vingt ans et est fondé essentiellement sur le principe des prêts d'honneur. Ces prêts viennent s'ajouter à la dispense du paiement des finances de cours et peuvent être obtenus à partir du deuxième semestre. Ils atteignent jusqu'à 500 fr. par semestre et l'on connaît plusieurs cas où des étudiants en ont bénéficié pendant plus de dix semestres. Le nombre des bénéficiaires des dispenses de finances de cours a été en 1952 de 94, en 1953 de 104 et en 1954 de 106. Voici les montants des prêts de ces trois

dernières années : en 1952 les prêts d'honneur ont atteint 12 750 fr. pour 29 bénéficiaires ; en 1953, 20 445 fr. pour 45 bénéficiaires ; et en 1954, 23 250 fr. pour 49 bénéficiaires.

Les prêts sont octroyés sur demande et après enquête sur la situation financière de la famille de l'intéressé et ne peuvent être obtenus que dès le deuxième semestre parce que l'on estime nécessaire d'observer pendant un semestre au moins le comportement et les aptitudes de l'étudiant. Il est juste d'ajouter ici que, pendant le premier semestre, il est possible de venir en aide à l'étudiant méritant grâce au Fonds du Comité de Patronage. Ce fonds est alimenté par les cotisations régulières de tous les étudiants immatriculés à l'Université et est géré par des Professeurs.

PRÊTS D'HONNEUR

Les prêts d'honneur ne portent pas d'intérêts et ne sont remboursables que neuf ans après le premier semestre d'Université. Le remboursement n'est d'ailleurs demandé que lorsque la situation financière de l'intéressé le permet, et c'est la Société académique vaudoise qui fait le rappel de la dette et adresse l'invitation au remboursement.

Pour que chacun puisse se faire une idée complète de l'action de l'Etat dans le domaine de l'aide aux étudiants à ressources

restreintes, il convient de rappeler qu'il accorde aux élèves des collèges et gymnases cantonaux des dispenses d'écolage ainsi que des bourses non remboursables. Ces bourses sont de 200 fr. à 300 fr. De plus, et la Commission se plaît à rendre ici un juste hommage à Monsieur le Conseiller d'Etat Oguey, qui en a pris l'initiative alors qu'il était professeur à l'Ecole polytechnique, des dégrèvements ont été institués dans les finances d'écolage. Celles-ci subissent des réductions appréciables lorsque l'étudiant a des frères ou des sœurs inscrits dans d'autres établissements d'instruction cantonaux.

Revenons au régime en vigueur à l'Université et notamment aux prêts d'honneur. Ce système de prêts, par le fait même qu'il comporte le remboursement des sommes avancées, permet à l'Etat de faire bénéficier de son aide un plus grand nombre d'étudiants méritants. Il entretient aussi dans l'esprit du bénéficiaire un sentiment de reconnaissance semblable à celui qui doit animer les étudiants dont les familles consentent à s'imposer pour leur éducation des sacrifices financiers souvent très lourds. Le remboursement constitue en quelque sorte un élément de solidarité et d'entraide. Il convient de remarquer ici que de plus en plus souvent les étudiants qui ont reçu de l'aide de la part de leur famille ou de leurs proches doivent rembourser les sommes qui leur ont été avancées, quelque fois même avec intérêts.

On doit par contre relever le fait, trop fréquent en vérité, où la perspective de devoir rembourser le prêt d'honneur apparaît comme un trop grand obstacle et fait renoncer à cette facilité. Il convient donc par une action adroite et par une information intelligente et nuancée d'orienter l'opinion sur l'octroi des prêts d'honneur. C'est là en effet une institution qui mérite d'être développée car, adaptée avec mesure aux personnes et aux circonstances, elle comporte pour les bénéficiaires des avantages pécuniaires appréciables.

IDÉES NOUVELLES

La question des concours a été soulevée lors de la séance de votre commission. Ce serait une innovation pour notre Université si les concours institués devaient un jour conduire à l'attribution de bourses aux lauréats comme dans certains pays, en

France et en Angleterre notamment. Ces concours permettraient d'accorder à des étudiants des sommes assez importantes et qui n'auraient pas le caractère d'avances consenties en vertu d'un sentiment d'entraide. Les bourses ne seraient pas restituées et seraient en réalité une récompense attribuée à la suite de travaux appréciés.

L'unanimité de la commission s'est faite sur l'intérêt qu'il y aurait à compléter le système en vigueur des prêts d'honneur par l'institution de bourses accordées à la suite de concours : ce serait là en effet une chance de plus pour les étudiants à ressources financières insuffisantes et qui par leurs travaux arriveraient à se distinguer. Monsieur le Chef du Département de l'Instruction publique s'est déclaré tout disposé à étudier les différents modes de réalisations des concours et des bourses.

La nécessité de venir en aide aux étudiants méritants à ressources modestes est apparue avec évidence à chaque membre de votre commission en raison que les soucis financiers comme aussi l'obligation de s'adonner en même temps et aux études universitaires et à un travail rémunérateur souvent très fatigant sont de nature à compromettre gravement les études entreprises. Chacun a convenu aussi qu'il est dans l'intérêt du pays lui-même d'aider les étudiants méritants qui, sans cette aide, n'arriveraient pas au terme d'études fructueuses non seulement pour eux-mêmes mais aussi pour la société. C'est dire combien on devra tenir compte, dans l'aide accordée, aux qualités intellectuelles et aussi aux qualités morales de l'étudiant.

Tout en reconnaissant ce qui a été fait jusqu'ici par l'Etat, par les Communes et par les organismes privés en faveur des étudiants dans le besoin et tout en soulignant la valeur de l'effort des familles et l'importance des sentiments de solidarité et de reconnaissance qui doivent continuer d'animer les étudiants qui sont toujours d'une façon ou d'une autre les bénéficiaires de l'aide d'autrui, votre commission, suivant en cela les idées du motionnaire, a décidé à l'unanimité de vous proposer, Monsieur le Président et Messieurs, de renvoyer la motion au Conseil d'Etat pour étude et rapport.

P. S. Les sous-titres sont de la rédaction.

Imprimerie des Arts et Métiers SA. - Lausanne

se met à votre disposition pour l'impression de vos thèses aux meilleures conditions

Terreaux 27 - Téléphone 22 54 26

Le Foyer universitaire et les V.U.

Il y a cinq ans...

Un certain Alexis Brasseur faisait le 3 juin 1950 les constatations suivantes dans ces mêmes colonnes :

Ce nouveau cheval de bataille...

«... de l'AGE est à vrai dire une vieille rosse que l'on avait négligée dans son écurie. « Nous avons besoin d'un restaurant universitaire ! » Est-ce le nouveau slogan du bureau ? Non, c'est une réalité. Car quelles sont les possibilités de se nourrir qui s'offre à l'étudiant isolé à Lausanne ? Il y en a trois, grosso modo.

Nous avons tout d'abord l'étudiant complètement dans la purée (ce n'est pas le cas de le dire) qui fait sa cuisine chez lui. Au petit bonheur, tartines, café, pinard et quelques conserves et fruits. Et parfois, il picore chez quelques amis ou connaissances. Bref, il perd du temps, et sa santé s'il n'est pas résistant.

Il y a ensuite le gas qui s'en tire — relativement — et qui de plus dispose d'un estomac blindé, muni d'un dispositif inusable de marteaux pilons. Celui-ci se satisfait des réfectoires de l'Uni, et la proximité de l'Esprit et de la Science adoucit son labour masticatoire et digestif. Ou bien encore, son instinct de la conservation le guide vers un bistro quelconque où, pour le même prix, la quantité de patates est plus copieuse.

Enfin, nous avons toute la gamme de ceux qui s'accrochent assez facilement du régime plus ou moins exorbitant de la « chambre et pension ».

Dans les trois cas, l'étudiant est le dindon d'une farce qu'il paie beaucoup trop cher.

L'idée d'un Foyer universitaire était donc dans l'air. Voyons ce qu'écrivaient les VU le 1^{er} novembre de la même année. On pourra constater que l'on avait déjà des idées très précises sur les lieux dans lesquels s'installera le nouveau Foyer :

« Proposition terme pour un restaurant universitaire.

Allez-voir l'immeuble N° 27 des Escaliers du Marché. Pierre Dudan y tourna Manouche. Ce n'est pas une référence puisque le film est dès longtemps omis. Mais l'immeuble est encore là. Vieux, un peu crasseux, il dégage un charme indéfinissable. C'est une ancienne maison riche, maintenant déchu, accrue de toutes sortes de hasards, de fils de fer et de géraniums aux fenêtres.

On pénètre dans l'immeuble par un long corridor. Puis une cour, resserrée, et on gravit des escaliers de bois le temps d'un étage et demi. On se trouve alors sur une terrasse séparée de la rue Pierre-Viret par un mur et des buissons. Par dessus le mur, on voit la cathédrale d'en dessous : c'est beaucoup d'obliquité !

A gauche, il y a ce qui contient les toilettes et qui est soutenu par du métal et du bois vermoulu. Puis une fontaine transplantée, et, derrière du linge mis à sécher, une vue indescriptible et hirsute sur l'arrière-Palud et le tout-Lausanne (donc la Tour Bel-Air).

Au fond de la terrasse, cachée sous beaucoup de verdure, une vieille petite maison charmante, sans eau ni électricité, que « quelqu'un » se propose de transformer en « bar à café ». De ce quelqu'un et de ce bar à café nous pourrions parler, mais ce n'est pas aujourd'hui notre objet. Simple-ment, si la chose est réalisable, elle s'annoncera à grands coups de trompette dans les « Voies Universitaires ».

Plus loin, tiré du même article, un post-scriptum qui prouve bien que l'on commençait à bouger en Haut-lieu :

P. S. : Au moment où le journal est sous presse, nous apprenons les efforts du Comité de Patronage et de M. Grin, professeur, en vue de la création d'un restaurant universitaire. Nous nous excusons auprès d'eux, pour ce que notre démarche a de déplacé ; et nous rentrons dans nos tout petits souliers.

Puis le 15 novembre 1950, un article de M. le Professeur Grin, Président du Comité de Patronage de l'époque, fournit toutes les précisions désirables sur la future réalisation. Plusieurs projets sont examinés. On arrête même une date d'ouverture...

Les faits ? En janvier 1950, le Comité de patronage nomme dans son sein une « commission d'accueil » de 5 membres. Etude immédiate de la création d'une « maison d'étudiants ». Diverses possibilités sont envisagées, plusieurs locaux examinés. On « retient » le restaurant « La Clé et le Foyer », à la rue de Bourg.

Ce restaurant offre de grands avantages : il est au centre de la ville ; il peut devenir (si on le transforme) pour les étudiants à la fois un restaurant et un foyer ; il nous évite de bâtir (inauguration : 1980 !) ; il n'exige pas un achat : en cas d'expérience fâcheuse (comme avec le fameux « Hostel » de 1917, de sinistre mémoire), le bail pourrait être résilié sans grandes pertes ; enfin le

bâtiment comprend 22 chambres, ce qui vaut d'être considéré.

Nous lisons plus loin :

C'est dire que les choses s'annoncent pour le mieux. Ce serait un erreur si certains étudiants les compliquaient ou les gâtaient par leur impatience. Dès que le bureau de l'AGE sera reconstitué, l'auteur de ces lignes se fera un plaisir de le renseigner au fur et à mesure. Osons le dire, pour une fois les Vaudois sont allés très vite. Si, comme nous l'espérons, le restaurant s'ouvre mi-janvier, tout aura surgi en l'espace d'une année, alors qu'à Genève — qui pense ouvrir mi-novembre — il aura fallu 3 ans.

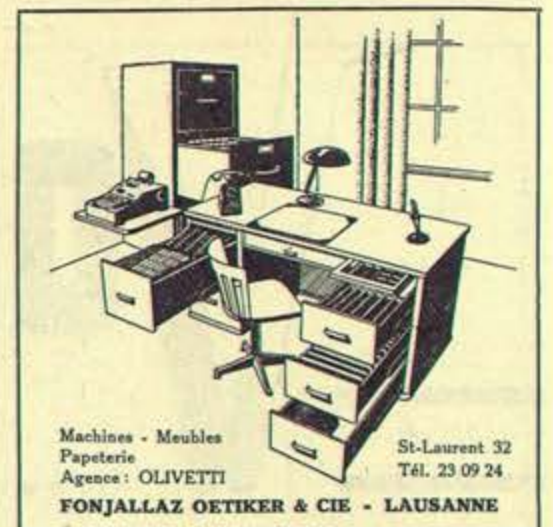
C'était, comme on peut s'en rendre compte, aller un peu vite en besogne. Et ce sont pourtant grâce à ces premières démarches, nous en sommes persuadé, que nous avons pu aujourd'hui faire passer cette idée au stade des réalités.

Dans le numéro du 1^{er} janvier 1951, J. Capt fait une analyse très complète de ce que pourrait être un Foyer universitaire (on parlait de restau-

rant à l'époque) et conclut notamment son article de la façon suivante :

En conclusion, le système des restaurants et foyers universitaires est à notre avis le meilleur moyen d'aider les étudiants à subvenir à leur entretien. Pour tous ceux dont les finances sont un peu serrées, cela est à peu près suffisant.

Nous ne saurions terminer ce rapide tour d'horizon sans signaler les très nombreux articles que M. le Prorecteur Bridel avait écrit du temps de son rctorat sur cette question qui lui tenait à cœur. Mais, c'est une autre histoire... de l'histoire actuelle qui a trouvé son aboutissement dans la magnifique réalisation de la Barre. M. le Prorecteur Bridel peut en être fier et nous le remercions d'avoir œuvré avec autant de conviction. Puisque nous en sommes au chapitre des remerciements, nous nous devons de citer également le travail énorme de MM. les Professeurs Cosandey et Guisan à qui nous disons notre sincère reconnaissance.



Machines - Meubles
Papeterie
Agence : OLIVETTI
St-Laurent 32
Tél. 23 09 24
FONJALLAZ OETIKER & CIE - LAUSANNE

vice avec rapidité. D'autre part la carte permet à quiconque de trouver un plat qui lui plaise. Il est bien sûr impossible de prévoir des frites tous les jours car cela demande un travail d'épluchage qui nous laisserait à la tâche jour et nuit... Il a donc fallu préparer un programme qui fasse alterner les légumes (longs à préparer) et les autres aliments tels que pâtes ou riz qui ne demandent pratiquement aucune préparation préalable. On a souvent reproché le prix élevé des petits desserts exposés sur le comptoir. Mais il est bon de savoir que ce sont ces petits « à côtés » qui nous aident à maintenir un prix du menu relativement bas ! A part cela, tout va bien, les étudiants sont très gentils et disciplinés, ce qui nous simplifie énormément la tâche.

Mme Gobbo : Je n'ai pas encore pris de congé depuis l'ouverture de la maison et je commence à ressentir une certaine fatigue. Pensez, 700 repas par jour ! C'est un résultat qui dépasse de loin toutes les prévisions. D'autre part, je suis très contente de mon personnel qui n'a pas, dès les premiers jours, rechigné à la besogne.

Et voilà. A l'heure qu'il est, le Foyer aura été dûment inauguré. Il n'est même plus nécessaire d'espérer que les étudiants lui restent fidèles. C'est un espoir dont il se passe aisément...

Jean Gaud.

Ce qu'ils pensent du Foyer universitaire

Nous nous sommes livrés à une rapide enquête auprès des étudiants et des responsables du Foyer universitaire qui ont tous été enchantés d'avoir à donner leur opinion sur cette réalisation qui d'ores et déjà fait partie de la vie de notre université. Il est évident que ces quelques opinions sont personnelles ; et pourtant nous sommes persuadés qu'elles représentent un digest de l'opinion générale et qu'elles abordent bien tous les problèmes qui pourraient éventuellement se poser. Nous avons accordé une importance toute particulière aux opinions des étudiants étrangers de même qu'à celles des responsables de la Maison, à savoir le gérant et le représentant du D.S.R. qui sont en quelque sorte de « l'autre côté de la barrière » (ou du comptoir !).

Les étudiants nous disent...

Houchang Basti, méd., ancien président de l'AGE : Je trouve l'ambiance du Foyer très sympathique, la nourriture excellente, de même que les prix bien ajustés. Cette création permet d'autre part à nos autres étudiants étrangers d'établir des contacts avec des étudiants suisses, ce qui n'est pas à dédaigner. Critiques : Ne pourrait-on pas améliorer l'éclairage de la salle de jeux ? Pourquoi les professeurs ne viennent-ils pas plus nombreux et plus souvent ? Ce serait, me semble-t-il, l'endroit idéal pour établir des contacts entre professeurs et étudiants, qui font trop souvent défaut dans les salles de cours et les auditoires ! Q'on se le dise !..

B., Epul : C'est une réussite sur tous les points. On a la possibilité de se faire des amis parmi les étudiants d'autres facultés. Pour ma part, c'est le point le plus important et il est largement atteint. Le Foyer nous change de notre réfectoire impersonnel et froid de l'avenue de Cour. Et d'autre part cela nous permet de changer d'air au milieu de la journée, ce qui est appréciable après une matinée de cours chargée. Critiques : Sur le coup de midi la « queue » est vraiment interminable... et paraît s'allonger en raison directement proportionnelle au vide (t) de notre estomac !

M., méd. : Il n'y a qu'à venir au Foyer sur le coup de midi pour se convaincre qu'il correspondait à une nécessité. Je trouve cette réalisation sensationnelle ; la nourriture comble les plus difficiles à des prix battant de loin tous les records. Critiques : Il me semble pourtant, tenant compte du fait que le Foyer devait satisfaire avant tout à un but utilitaire, qu'on aurait pu créer une salle à manger plus vaste. D'autre part, il serait bon d'effectuer un contrôle plus strict afin de dénombrer les pseudos-étudiants qui se glissent dans la queue et de ce fait ralentissent le service ! J'en ai reconnu un grand nombre...

I., ssp. : Avant la création du Foyer, j'allais prendre mes repas dans les restaurants de la ville. Il fallait donc m'acquitter du service, ce qui représentait en fin de compte une dépense de quelque 200 fr. par année. Non seulement aujourd'hui j'ai la possibilité d'obtenir des repas à des prix moins élevés, mais je peux de plus éviter cette dépense supplémentaire, ce qui est appréciable pour un budget modeste. Critiques : Il me semble pourtant que les petits desserts et les petits « à côtés » tels que lait, yoghourt et autres pièces sèches sont chers par rapport au prix du menu. Un exemple ? Le prix des 2 dl de lait qui est de 30 ct. me semble un peu élevé. Cela mettrait le litre à 1 fr. 50 !

Mlle E. B., lettres modernes : Ce Foyer manquait vraiment à Lausanne. J'apprécie surtout la possibilité d'y rencontrer des étudiants d'autres facultés.

Houchang B. (ssp) : J'ai beaucoup de plaisir à venir au Foyer car c'est le seul endroit où l'on ne rencontre que des étudiants. La nourriture est qualitativement supérieure à celle que l'on peut obtenir dans n'importe quelle pension de la ville. Une grande partie de mes camarades Iraniens y mangent tous les jours. C'est l'ambiance et non seulement la nourriture qui m'y attire. Je m'y sens chez moi.

Comme on peut le constater, ces opinions concordent sur un point : le Foyer universitaire est une réalisation sensationnelle. Il y a bien quelques détails à améliorer. Il n'en demeure pas moins vrai que le Foyer sert quelque 700 repas par jour ! Ce chiffre se passe de tous les commentaires et de toutes les opinions... Il prouve une chose : qu'on y vient, quand bien même le café est discutable, quand bien même il existe une petite déféction dans l'éclairage de la salle de jeux, qui ne sont en définitive qu'épingle dans une meule de foin...

Les responsables nous disent...

M. Chatelan, représentant du Département social romand :

Je puis vous dire que j'attendais avec appréhension la « mise en train » de ce Foyer. En effet, certains préjugés à l'égard du D.S.R. n'étaient pas faits pour nous simplifier la tâche. Et aujourd'hui, on respire. Les étudiants viennent au Foyer, y mangent, s'y amusent comme s'il avait toujours existé. Une chose m'a frappé qui est tout à l'honneur des étudiants lausannois : la discipline dont ils font preuve, leur gentillesse à l'égard du personnel et leur reconnaissance face à cette réalisation créée pour eux. Il règne à la Barre un état d'esprit réellement tout différent des autres restaurants universitaires. Je ne voudrais pas terminer sans remercier pour leur travail MM. les Professeurs Bridel, Cosandey et Guisan qui ont vraiment fait tout ce qui était en leur pouvoir pour mener cette vaste entreprise à chef.

M. Gobbo, gérant :

Cela n'est pas une sinécure que de préparer quelque 700 repas par jour. Les premiers jours ont été très pénibles par le fait que l'on avait tablé sur 200 repas à midi et sur une cinquantaine le soir. Résultat : nous fûmes débordé et il fallut prévoir d'augmenter notre personnel de sept personnes. Aujourd'hui, tout est pour le mieux ; nous avons trouvé le rythme qui nous permet de assurer le ser-

Boulangerie - Pâtisserie
M. DUPUIS
Escaliers du Marché 1 - Place de la Palud

Ah...! ses fluettes, ses zwiebacks
et... son pain

Jeudi 8 décembre
à 20 h. 30

au
THÉÂTRE DE BEAULIEU

Les Compagnons
du Jourdain

donnent un
GRAND CONCERT

ÉCONOMISEZ

Étudiants, pour l'impression de vos

Thèses

utilisez le procédé photo-mécanique
(adopté et contrôlé par l'Université)

Adressez-vous au spécialiste

Multi-Office

R. Machtum

5, Rue de Bourg Tél. 23 66 62

qui vous fournira tous renseignements et devis

banque cantonale vaudoise

Achetez vos livres
chez votre libraire!

Il n'épargne rien pour vous offrir un assortiment aussi étendu que possible de titres classiques et de nouveautés en littérature générale et scientifique

Escompte 5%, aux étudiants

LIBRAIRIE PAYOT
1, rue de Bourg, Lausanne

Entrons en contact!

Depuis quelques temps déjà, on s'efforce de toute part de transformer le «rideau de fer» en un mauvais souvenir. Et vivent les sourires, tandis que s'échangent les délégations et les toasts où chacun proteste de ses intentions pacifiques!

C'est ainsi que Lausanne a eu le privilège d'accueillir le lundi 14 novembre en son élégant casino une délégation soviétique composée en majeure partie d'étudiants. Buffet froid, productions musicales tant soviétiques que lausannoises, discours de bienvenue et de remerciements, échanges de cadeaux, applaudissements: ce fut une réception joyeuse, mais fort banale. La veille, au cours d'une séance ouverte aux organisations de jeunesse lausannoises, nos hôtes avaient expliqué la structure de leurs mouvements de jeunesse.

Mais voici une première réserve: il eût été normal de convoquer les organisations véritablement représentatives de la jeunesse estudiantine lausannoise: non seulement les sociétés d'étudiants (ce qui fut fait), mais encore l'AGE, qui ne fut informée que par un appel téléphonique effectué au dernier moment.

D'autre part, notre faim d'échanges valables et de confrontations fructueuses fut mal rassasiée par ce hors-d'œuvre. Si nous voulons que les peuples apparemment opposés se comprennent, reconnaissent leurs affinités, renversent les barrières, qui les séparent, pour collaborer pacifiquement, il faut permettre un contact véritable. Les discours et les réceptions constituent des préludes dont il faut sortir pour se retrouver dans un cercle plus étroit où une discussion approfondie ira bon train; là, les formules vides se dégonflent d'elles-mêmes, les efforts oratoires tombent à faux, chacun peut réagir aux paroles de son interlocuteur, lui opposer son point de vue, pousser la conversation vers les problèmes qui le préoccupent. Voilà la condition d'un contact réel et d'un échange d'idées profitable.

Mais les ordres du Conseiller de légation soviétique furent formels: les délégués étaient fatigués et devaient refuser tout entretien privé afin de se reposer*. Reconnaissons au diplomate soviétique le bien-fondé de ses arguments: nos hôtes, bousculés de ville en ville et de réception en réception, avaient bien besoin de repos. Mais le Comité suisse du Festival de la jeunesse, organisateur du voyage, aurait pu prévoir des étapes moins nombreuses, mais plus longues, condition sine qua non d'un contact approfondi. Il ne l'a pas fait.

Domage!
N. Stoll.

* Seul un journaliste professionnel, membre du parti, accepta une discussion privée.

ETUDIANTS
vous serez aimablement servis ou renseignés à chacun de nos rayons

Pianos - Radios - Disques et Gramos - Musique - Instruments à vent et à cordes - Librairie théâtrale et musicale

FOETISCH FRÈRES S.A.
Caroline 5 - Lausanne

SEMAINE DE SKI A ZERMATT
du mercredi 4 au lundi 9 janvier 1956

FINANCE D'INSCRIPTION
Fr. 150.— pour la semaine, tout compris: voyage collectif Lausanne-Zermatt et retour, abonnements à courses illimitées sur le téléski et le télésiège du Blauherd, chambre et pension, taxes diverses, leçons de ski, jeux et soirée.

SUPPLÉMENTS
Fr. 5.— pour les étudiants non inscrits au semestre d'hiver.
Fr. 10.— pour les anciens universitaires, les assistants et les élèves de l'école de français moderne n'ayant pas la carte de l'AGE.
Fr. 20.— pour les auditeurs et les non-universitaires, s'il y a de la place.

LOGEMENT ET PENSION
Tout le monde sera logé à l'Hôtel Victoria, maison de 1^{er} ordre, en face de la gare.

ASSURANCE
La pratique du ski offrant certains risques, nous n'acceptons pas de participants qui ne soient assurés auprès de nous ou auprès d'une compagnie privée.
Nos conditions d'assurance sont les suivantes: Fr. 5000.— en cas de mort; Fr. 10 000.— en cas d'invalidité totale; Fr. 5.— par jour dès le 61^e jour, et la couverture des frais médicaux et pharmaceutiques jusqu'à Fr. 500.— par cas.
Prime pour 6 jours: Fr. 7.—
L'assurance doit s'ajouter à la finance d'inscription.
Ceux qui ne prennent pas notre assurance voudront bien mentionner auprès de quelle compagnie ils sont assurés.

HORAIRE
Départ de Lausanne à 7 h. 10. Arrivée à Zermatt à 11 h. 20. Au retour, départ de Zermatt à 16 h. 25, arrivée à Lausanne à 20 h. 20.

LEÇONS DE SKI
Les leçons se donneront chaque matin, de 10 h. à 12 h. L'après-midi, descentes sous conduite. Pour les débutants, il y aura un horaire spécial qui sera communiqué sur place. Ceux qui désirent skier librement pourront le faire.

EXCURSIONS
Des excursions seront organisées, pour autant que les conditions de neige soient favorables.

RENSEIGNEMENTS
Le maître de sports sera au bureau de l'AGE les mardis et vendredis de 11 h. à 12 h. Téléphone 22 35 40.
Il ne sera pas donné de renseignements par téléphone au domicile du maître de sports.

INSCRIPTIONS
Les inscriptions sont reçues jusqu'au lundi 19 décembre à 18 h. Elles doivent être faites sur la formule officielle que vous pouvez demander au secrétariat de l'Université, au bureau de l'AGE, au réfectoire des étudiants, chez le concierge de l'EPUL.
Les inscriptions et versements tardifs seront punis d'une majoration de Fr. 5.—.

PARTICIPATION
Cette semaine de ski est réservée aux étudiantes et étudiants de l'Université de Lausanne. MM. les professeurs sont très cordialement invités à prendre part à cette semaine.

LIMITATION DU NOMBRE DES PARTICIPANTS
Cette limite est fixée à 130 participants. Les inscriptions seront closes quand le nombre sera atteint.

PAIEMENT DE LA FINANCE
Le prix de la semaine, augmenté éventuellement de la prime d'assurance, doit être versé jusqu'au lundi 26 décembre à 18 h., au compte de chèques postaux II. 120 85, «Cours universitaire de ski», Lausanne.
Demander le bulletin de versement avec la feuille d'inscription.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
Les étudiants qui ont des examens peuvent s'inscrire sous réserve.
S'il y en a qui ont des difficultés financières, nous les prions de venir nous en parler.
Le nombre des chambres à un lit étant limité, les expériences précédentes nous obligent à percevoir un supplément de Fr. 5.— pour tous ceux qui demandent à être seuls.
La distribution des chambres se fera dans le train, ce qui vous permettra d'exprimer vos désirs à ce moment-là.
Seules les formules d'inscription officielles sont admises. Elles sont à remplir complètement; écrire lisiblement.
Ne pas verser l'argent au compte de la Commission sportive, mais au II. 120 85 «Cours universitaire de ski».
Des concours de jeux seront organisés pour meubler les soirées: bridge, yass, football de table, fréchettes, ping-pong. Des prix récompenseront les vainqueurs.
Le dimanche 8 janvier, grand bal de clôture avec productions.
N'attendez pas au dernier moment pour vous inscrire, car nous devons retenir les chambres. Si les conditions d'enneigement ne sont pas favorables, le cours pourra être transféré dans une autre station.

Premier week-end à ski à Bretaye
les 17 et 18 décembre 1955

PRIX
Fr. 17.— comprenant: voyage collectif Lausanne-Bretaye et retour, logement à l'Hôtel du Lac, petit déjeuner, réduction sur les monte-pente, leçons.

HORAIRE
Départ samedi à 8 h. 10 pour ceux qui n'ont pas de cours et à 12 h. 05 pour ceux qui ont des cours (minimum 6 personnes). Mentionner l'heure de départ sur la formule d'inscription. Retour à Lausanne le dimanche à 18 h. 50.

LOGEMENT
Les demoiselles auront des chambres, supplément Fr. 2.50 à verser avec la finance d'inscription. Les messieurs logeront au dortoir, lits sans drap. Possibilité d'avoir des chambres en s'inscrivant et en payant à l'avance.

ASSURANCE
Obligatoire pour ceux qui n'en ont pas. Fr. 3.— à ajouter à la finance d'inscription.

RENDEZ-VOUS
Dans le hall central de la gare, dès 7 h. 45.

INSCRIPTIONS
Jusqu'au mercredi 14 décembre, à 18 heures, au moyen de la formule spéciale.

PAIEMENT
(Assurance et chambre en plus) au compte de chèques II. 120 85 «Cours universitaire de ski» Lausanne, jusqu'au jeudi 15 décembre.

RENSEIGNEMENTS
Inscriptions et paiements au bureau de l'AGE, les mardis et vendredis, de 11 h. à 12 h. Demander les formules d'inscription ainsi que les bulletins de versement au bureau de l'AGE, au secrétariat de l'Université, au réfectoire des étudiants et chez le concierge de l'EPUL. Majoration Fr. 3.— pour tout retard. Nombre de places limité à 40 à l'Hôtel du Lac.

LIVRES ANCIENS
Maurice BRIDEL s.a.
Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation
LAUSANNE - AVENUE DU THÉÂTRE 1

Walther Rue de Bourg 13 LAUSANNE
Habilite à la perfection, mesures ou confection
Manteaux Imperméables Vestons Pantalons
Complets Robes de chambre Chemises
Le magasin renommé... pour le chic et la qualité
Aux Etudiants: rabais 5%
sur présentation de la carte de l'A.G.E.

De Frank Jotterand à René Morax en passant par les Faux-Nez

Jeudi 17 novembre, 20 h. 30, salle comble. Ce soir 25^{me} représentation au théâtre des Faux-Nez. Arcades de fleurs, voûtes d'épis, coquelicots rouges, la Fête des Vignerons de la Côte bat son plein; texte et chansons de Frank Jotterand, arrangements musicaux, chœurs et orchestration de Gérald Gorgerat, décors et costumes de Gilbert Koull, mise en scène, chorégraphie et direction artistique générale de Charles Apothéloz.

Jaloux des Veveysans, Julien Viquerat, syndic d'un village entre Aubonne et Féchy veut aussi sa fête:

« En revenant de Vevey,
le joli rêve, le joli rêve;
en revenant de Vevey,
le joli rêve que j'ai fait. »

Les subsides faisant défaut, (comme par hasard), il doit hypothéquer sa vigne de Curzille, ayant toujours refusé d'adhérer à la Franc-Maçonnerie.

— « Les trois coins, jamais ! », s'écrie-t-il; (quel moment !).

La fête aura lieu, mais non sans peine. Six officiels pour assurer les lourdes tâches des 32 comités, commissions, sous-commissions et sous-comités divers. Le village entier s'acharne. Vignerons primés, cent-Suisses, armillis, vanniers, faunes, bacchantes, ennemis de la vigne, l'unique déesse, l'Archer du Soleil, Silène, Bacchus, les dames de Morges, défilent dans une guirlande de fleurs, de bannières, de sourires. Les vaches frénétiques agitent leurs lourdes cloches au son d'une musique aussi impérisable que cétèbre. Les chansons égrenent leurs couplets au fil des saisons, où transparait l'humour vaudois, turtif, discret. Tant de joliesse !... Et le vin coule !

Avec les « Quatre Doigts et le Pouce », de René Morax, nous restons dans le canton.

(« Vaudois, un nouveau jour se lève ! »). Ici, le théâtre est porté à la scène. Côté jardin, les tréteaux villageois et leurs coulisses; côté cour, quelques spectateurs. De maladroits paysans incarnent les personnages d'un mélodrame sombre et pompeux.

L'ignorance des acteurs, leur sottise, leur façon insolite, obstinée, à prononcer les jeux de scène indiqués dans le texte, leur défaut de mémoire aussi, créent les gags, les situations. Mais tout cela dure, le comique lasse parce que jamais renouvelé. Le rythme endiablé du jeu sauve cette épaisse tarce de l'ennui; mais que d'efforts pour un texte médiocre !

Chr. Sulser.

Notre prochain numéro sera consacré au
Cinéma

B 9523



20 ct.

Voix universitaires

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne

Rédacteur responsable : François Gross, Beau-Séjour 12, Lausanne, Tél. 22 59 30 — Régie des annonces : Inter Annonces S.A., Bellefontaine 2, Lausanne — Imprimerie : Arts et Métiers S.A., Terreaux 27, Lausanne

Un beau Bijou
Une bonne Montre

MARVIN MOVADO CYMA
INTERNATIONAL WATCH
MIDO ERNEST BOREL

proBIJOUX

Haut rue St-François, Lausanne (à gauche en descendant)

VOIR DANS CE NUMÉRO

Notre referendum
sur le Ciné-club universitaire

Les plus jolies filles...
Les garçons les plus sympathiques
se retrouvent au

Dôme

Ile St-Pierre

Point de V.U.

Une «gaffe»

Il fallait réfléchir avant. Maintenant la «gaffe» est faite. En juin, lors d'une assemblée houleuse, nous avions dit tout le mal que nous pensions de la motion présentée par les délégués d'architecture demandant une baisse du prix des repas au Foyer universitaire. Une majorité s'était trouvée pour voter cette motion. Il ne restait plus au bureau qu'à obéir.

Nous estimions cette démarche inopportune. Nous n'avons pas changé d'avis.

Cette revendication venant au moment où le Foyer n'était qu'un chantier, au moment où ses finances étaient mal assurées et les espoirs très hésitants nous semblait non seulement mal venue mais encore dangereuse.

Elle appelait l'Etat là où il n'a que faire. Car nous n'avons pas la naïveté de croire que l'Etat accorde un subside pour chaque repas sans venir s'assurer que ce subside est bien employé.

Or, jusqu'à maintenant, le Foyer est l'œuvre conjointe de particuliers dévoués et généreux, de professeurs et d'étudiants. Ni le Grand Conseil, ni les communes qui ont favorisé la création du F.U. n'ont de représentant au sein du conseil de fondation ou du comité de direction. Les autorités universitaires elles-mêmes tiennent à ce que le F.U. garde cette indépendance. Elles l'ont prouvé en n'exprimant jamais le désir d'avoir la haute main sur la maison de la Barre.

Cet argument laissera peut-être froids ceux qui appellent sans cesse l'Etat de leurs cris pour mieux s'offusquer ensuite de ses interventions.

En demandant à un canton aux finances peu valétudinaires des subsides dont la nécessité est douteuse, l'assemblée a compromis et son prestige et le succès de futures demandes pour des cas plus urgents.

Était-ce le but de l'exercice ?

F. G.

«Le Foyer universitaire est votre club»

déclare M. Pierre Oguey, Conseiller d'Etat
aux étudiants de l'Université de Lausanne

Les V.U. publient aujourd'hui le discours prononcé par le chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes, lors de la cérémonie d'inauguration du Foyer universitaire.

Le gouvernement vaudois est heureux de s'associer à l'inauguration du Foyer universitaire auquel il a donné son appui sans réserve dès les premiers projets, car le bien-être et la vie des étudiants le préoccupent autant que leur instruction, et de féliciter tous les artisans de cette œuvre.

Etudiants et Etudiantes,

Mon allocution officielle étant terminée, courte et bonne, vous l'aurez sans doute remarqué je m'adresse à vous, en dépit de la majesté du lieu (le Recteur m'en a autorisé) comme si nous étions assis à l'une de ces petites tables du fond, près de la fenêtre du Foyer d'où le regard plonge sur le Tunnel.

J'ai l'impression de vivre un très vieux rêve, mêlé, comme toujours, de fragments de réalité.

Dans les romans anglais, une chose suscitait souvent mon envie : les clubs. Il y avait toujours un moment où Monsieur s'en allait à son club, dînait à son club ou en sortait. Cercle fermé, mais accueillant, tranquille où vivant à son gré, où il retrouvait les gens de son choix auxquels le liait une même passion pour la chasse à courre, la banque, la littérature ou la philatélie.

La réalité, je l'ai vécue à Genève. Sortant tout frais des études, avec une dette de quelques milliers de francs, ingénieur diplômé universitaire, en un temps de chômage, je m'étais engagé pour trois mois comme volontaire non payé dans une

usine, aux fins d'obtenir ce certificat de premier employeur sans lequel en ce temps-là aucune porte ne pouvait s'ouvrir.

Faisant le voyage matin et soir pour éviter une chambre, je mangeais à une institution dite « Cuisines populaires », rue Pécolat, aujourd'hui disparue. C'était charmant. On achetait ses jetons à l'entrée, pour soupe, viande, légumes ou dessert, avant de monter aux étages. J'aurais bien des détails pittoresques à donner sur le monde, varié et intéressant à souhait, qui s'y rencontrait. La majesté du lieu m'en empêche. Mais une chose me frappait : l'impression de bonheur tranquille de ces gens d'être en un lieu où ils pouvaient manger à la mesure de leur bourse, mais toujours assez, sans être gênés par les voisins plus fortunés ; qui pouvaient rester à causer ou à lire leur journal sans la présence d'un larbin trop empressé ou le regard ennuyé de la serveuse vis-à-vis du modeste consommateur à la soif trop rare et au pourboire trop mince. Halte douce dans une vie très dure : pour une heure ou deux c'était leur foyer.

Le Foyer universitaire, Etudiants et Etudiantes, réunit merveilleusement les qualités de ces deux institutions. Vous y mangerez à bon compte et très bien dans une ambiance confortable. Cette maison vous est réservée, c'est votre club ; un club qui vous recevra aussi bien pour une partie de ping-pong et une rencontre avec vos professeurs, dont vous verrez mieux qu'ils ne sont pas toujours en jaquette, que pour ces discussions philosophiques passionnément animées et ces flirts passionnément tranquilles qui sans être au programme officiel font partie de toute vie universitaire.

Je souhaite que vous gardiez à ce Foyer son vrai caractère et que vous y soyez heureux, en attendant de fonder le vôtre.

La Commission d'Entr'aide a besoin d'argent...

Elle organise de nouveau, le samedi 4 février 1956 un grand bal au Lausanne-Palace.

Il s'agit là d'une manifestation d'Entr'aide étudiante, et nous avons besoin d'aide.

Nous invitons donc tous les gens de bonne volonté, qui veulent bien consacrer un peu de leur temps libre à l'organisation du bal, à se réunir le lundi 19 décembre 1955 à 18 h. 15 au salon du Foyer, Rue de la Barre 1, premier étage.

Nous comptons sur vous, tâchez de venir nombreux, d'emmener vos amis et de vous rendre utiles.
François Couchepin

Du F.U. à la C.U.

Le Foyer est inauguré. Son succès est immense. La preuve est ainsi faite de sa nécessité.

On ne dira jamais assez de remerciements à ceux qui, par leurs dons généreux ou leur dévouement sans limites, ont permis la réalisation de ce rêve. Le coup de pouce initial du Rotary-Club, les libéralités particulières, universitaires, étatiques et communales, l'obstination enthousiaste du professeur Bridel, le dynamisme audacieux du professeur Cosandey ; il faudrait passer au format dictionnaire si l'on voulait tout dire.

Le 1^{er} décembre est dorénavant une date dans les annales de la vie de notre Alma Mater. La première pierre de la Cité universitaire lausannoise a été posée ; elle a nom Foyer universitaire et c'est une « pierre de taille ».

Car nous sommes insatiables. Le Foyer appelle la Cité. Sa nécessité ? N'éclate-t-elle chaque jour au bureau de l'AGE lorsque des étudiants de plus en plus nombreux viennent demander des chambres bon marché pour échapper à la scandaleuse exploitation de certaines pensions.

Comme nous avons réussi le F.U. nous réussirons la Cité universitaire. La preuve est faite que les rêves peuvent se réaliser.
F. G.

Ce numéro a été réalisé

par MM.

Freddy Buache

et

François Geyer

* * *

Les clichés

nous ont été obligeamment prêtés

par

« La Cinémathèque suisse »

et la

« Gazette de Lausanne »

Imprimerie des Arts et Métiers SA. - Lausanne

se met à votre disposition pour l'impression de vos thèses aux meilleures conditions

Terreaux 27 - Téléphone 22 54 26

Le ciné d'amateur?
Que de joies en perspective...

Tout conseil par
SPÉCIALISTE

A. Schnell & Fils

4, Place St-François LAUSANNE

Riche littérature sur le cinéma

EN GUISE DE PRÉSENTATION

Les Voix universitaires vous présentent enfin leur numéro spécial sur le cinéma. A travers un apparent défaut d'unité, ses réalisateurs ont tenté d'affirmer leur conviction — et vous la faire partager — que le cinéma, depuis Lumière, a parcouru la route qui conduit du divertissement forain sans portée à l'art achevé, complet et authentique, qu'on ne peut désormais plus méconnaître.

Le cinéma est un art. (Ne confondez pas toutefois cinéma et pellicule impressionnée : un prospectus n'est pas nécessairement de la poésie !) Frank Jotterand n'en voyait-il pas une preuve éclatante dans *La Strada*, projetée récemment sur un écran de notre ville ? Et c'est ce qu'avaient, jadis et naguère, laissé entrevoir *Le Cuirassé Potemkine*, *La Passion de Jeanne d'Arc*, *La Règle du jeu* ou *Citizen Kane*.

Le cinéma est un art communautaire : vous pouvez posséder un poème ou une pièce de théâtre sous forme de livre, un tableau de maître, une sculpture, ou leur reproduction, l'enregistrement d'une symphonie, mais pas un classique du cinéma.

Le cinéma, œil ouvert sur le passé et sur l'avenir comme sur le présent, œil auquel n'échappent ni le drame d'un chômeur italien ni le glacial univers poétique d'un Cocteau, est l'art le plus caractéristique de notre temps. Il vaut la peine qu'on s'intéresse à lui, qu'on y prenne garde, même qu'on cherche à le connaître, pour, un jour, pouvoir l'aimer.

Ces pages voudraient vous en donner le goût. Mais nous savons que ce désir ne suffirait pas à vous permettre du même coup d'avoir la possibilité matérielle de vous en approcher. D'où les revendications précises qui sont formulées en plusieurs de nos articles : revendications de moyens normaux de projection et d'un enseignement (connaissance de l'art et histoire du cinéma) dans le cadre de l'Université ; revendication plus générale de la liberté de critique, de la liberté surtout de la création.

D'où enfin la proposition que nous faisons de collaborer à votre propre culture cinématographique en créant avec nous dès la rentrée le Ciné-Club Universitaire de Lausanne.

V. U.



La petite fille modèle

Crise du cinéma ?

Un article de
RAYMOND BORDE

Avec une grande amabilité, M. Raymond Borde, critique cinématographique des « Temps Modernes », a bien voulu collaborer à notre entreprise, avec un article dont les conclusions présentent, pour un public d'étudiants souvent passionné de cinéma, un intérêt considérable.

Une évolution catastrophique se dessine dans le cinéma de tous les pays. On en mesure encore mal les dangers, mais elle pourrait signifier la mort d'un art qui nous est cher. Il s'agit de l'augmentation continue du prix de revient des films en format standard.

Le Centre National de la Cinématographie Française vient de publier une statistique qui ne laisse pas d'être inquiétante : Coût moyen d'un long métrage en 1952 (francs français) : 60,5 millions ; en 1953 : 88,6 millions ; en 1954 : 112 millions.

Ainsi les prix de revient ont pratiquement doublé depuis trois ans : coproductions coûteuses, multiplication des vedettes, grandes mises en scène... Ce phénomène est général. Aux U.S.A., le Technicolor, le Cinemascope et la Vistavision imposent des investissements qui n'ont pas de commune mesure avec le résultat obtenu. Car cet accroissement des devis signifie la disparition du film d'auteur : Sacha Guitry a trouvé 600 millions de francs pour réaliser ce navet luxueux qui s'appelle *Napoléon* et les cinéastes de valeur, ceux qui ont vraiment quelque chose à dire, sont réduits au silence. On leur confie à la rigueur des documentaires. Mais ni Georges Franju, ni Pierre Kast, ni Robert Bresson, ni Georges Rouquier (et je choisis ici quelques hommes qui ont sur le cinéma des conceptions opposées, mais qui du moins l'aiment

comme un art) ne peuvent trouver de producteurs disposés à leur faire confiance pour un long métrage, et à leur assurer la liberté de création.

C'est qu'avec l'élévation des prix de revient, les bailleurs de fonds (distributeurs, banques, Etats), exigent un droit de contrôle de plus en plus strict sur l'emploi de leurs capitaux. On ne risque plus une fortune sur un scénario d'avant-garde, ou simplement lucide et courageux.

Les films coûteux doivent s'amortir et plus ils coûtent, plus il faut élargir la clientèle qui les absorbe. On s'adapte au quotient mental des débauchés et des prostituées et l'on exploite ce qu'il y a de moins défendable dans les réactions affectives. Une formule qui fit le succès de la presse du cœur (Nous deux, Festival, Intimité, etc...) s'empare de l'écran. Le grand spectacle colorisé remplace le cinéma que nous aimons. Une psychologie stéréotypée, des guerriers en costumes, un peu de fessé et un écran large : voilà des recettes qui ont fait leurs preuves.

C'est un cercle vicieux. Il y a de l'argent pour Si Paris m'était conté ou pour la Nième version de Quo Vadis ? Paradoxalement, il n'y en a plus pour des films à petit budget qui auraient d'autres ambitions que l'abrutissement du spectateur. Pierre Kast cherche 50 malheureux mil-



Machines - Meubles
Papeterie
Agence: OLIVETTI
FONJALLAZ OETIKER & CIE - LAUSANNE

St-Laurent 32
Tél. 23 09 24

lions et il ne les trouve pas. Sacha Guitry obtiendra sans peine un budget d'un milliard quand il en aura envie. La crise artistique du cinéma français, et bientôt sans doute du cinéma mondial, est tout entière dans ces deux chiffres.

Faut-il ajouter que la censure se superpose au mythe du spectacle coûteux ? Si les producteurs interdisent toute recherche sur le plan esthétique, les pouvoirs publics se chargent d'émasculer le cinéma sur le plan idéologique. Il y a, bien sûr, quelques exceptions rassurantes : *EI*, *Le sel de la terre*, *Chronique des pauvres amants*... Le néo-réalisme italien tient encore le coup, mais jusqu'à quand ? *La France* et *l'Angleterre* sombrent dans l'académisme. On attend toujours un nouvel Age d'or, un autre A propos de Nice. Le film-poème et le film-dénonciation semblent être des formules provisoirement condamnées, tout au moins en format standard.

Car il subsiste une étonnante possibilité pour les cinéastes, un champ d'action presque vierge où le créateur retrouve sa liberté : c'est le format sub-standard de 16 millimètres. Ici la vente de pellicule n'est pas subordonnée à l'autorisation de la pré-censure. Les frais fixes sont faibles, les tirages bon marché. On peut toujours trouver une caméra en location. Il suffit d'avoir des idées.

L'usage que l'on fait du 16 mm est à l'image de ceux qui l'utilisent. Entre les mains d'un bon bourgeois aux pensées courtes, il engendre d'incroyables navets, des albums de famille ou des récits de voyage. Entre celles d'un amateur pour qui le film est aussi nécessaire qu'un poème ou qu'une nouvelle, il devient un mode d'expression presque illimité. Rien n'aurait empêché de tourner *Le dernier des hommes* en petit format. Il suffirait de s'appeler Murnau.

Et je crois que des films à tout petit devis, parlants ou muets (cela n'a strictement aucune importance), devraient, dans les années qui suivent, sauver l'honneur du cinéma, un peu à la façon dont on a sauvé la culture antique durant le moyen âge. En 16 mm, plus de consignes paralysantes, plus de vedettes, plus de commerce, il s'agit seulement de voir et d'imaginer. N'est-ce pas exaltant que de penser qu'on peut tout dire ? Qu'on peut choisir dans la réalité des visages typiques, des scènes significatives ? Qu'on peut réaliser le rêve de Dziga-Vertov et faire du « Ciné-Oeil » dans un monde en déséquilibre ? Ou bien qu'on peut mettre en scène les fantaisies du désir ?

Le cinéma de demain — ce fut le titre du festival de Bâle — sera celui que vous ferez.

Raymond Borde.

ÉCONOMISEZ

Étudiants, pour l'impression de vos

Thèses

utilisez le procédé photo-mécanique
(adopté et contrôlé par l'Université)

Adressez-vous au spécialiste

Multi-Office

R. Machtzum
5, Rue de Bourg Tél. 23 66 62

qui vous fournira tous renseignements et devis

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

Garantie par l'État

Prêts hypothécaires et sur nantissements
Dépôts d'épargne et par obligations
Garde et gestion de titres
Sales

LAUSANNE
36 agences dans le canton

LIVRES ANCIENS

Maurice BRIDEL s.a.

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation

LAUSANNE - AVENUE DU THÉÂTRE 1

L'Université et le cinéma

Outre le fait qu'il est l'art moderne N° 1, le cinéma, c'est indéniablement aujourd'hui, constitue un fait économique et social extrêmement important et d'un grand intérêt. Les informations qui circulent actuellement sur un projet d'article constitutionnel, destiné à fonder une législation fédérale en la matière, montrent bien que les pouvoirs publics fédéraux, après (bien après !) l'étranger, prennent conscience de cette importance et de cet intérêt.

N'est-il pas surprenant alors de voir le mépris complet affiché à l'égard du cinéma par les autorités responsables de l'enseignement ? Nulle part, le cinéma ne fait chez nous l'objet du moindre chapitre des cours d'histoire de l'art. Jamais ou presque la moindre allusion n'est faite à son existence, aux questions qu'il pose, au rôle social qu'il joue, dans les cours qu'il intéresse indirectement : sociologie, économie, histoire moderne, etc. Ce qui reviendrait en physique à négliger la physique nucléaire ou en philosophie à laisser tomber les marxistes ou l'existentialisme.

Ce qui est vrai de l'Université l'est aussi de l'école secondaire, a fortiori primaire, de notre canton. L'on hésite à déterminer laquelle de ces deux lacunes est la plus dangereuse, de celle qui marque les « élites » ou de celle qui laisse empoisonner l'esprit de la « masse ». Car le cinéma scolaire, quoi qu'on en croie en haut lieu, n'est pas seulement un moyen commode et attrayant de décrire l'éruption des volcans péleés ou la reproduction de la grenouille rousse, *Rana esculenta*, L.

Or, en quinze ans et plus de scolarité, j'ai le souvenir d'être allé une fois en classe assister à la projection d'un film. C'était (par chance) *Louisiana Story*, de Flaherty, version intégrale, et ce fut, je crois bien, pour plusieurs d'entre nous, l'une des grandes révélations artistiques de nos seize ans. Le second contact date de l'Université... Mais il faut bien relever, pour être précis, dans le premier cas l'opposition du directeur de l'établissement à la répétition de l'événement, où il ne voyait (o *nimum beati*...) qu'un divertissement futile, sinon pernicieux ; et dans le second, la responsabilité de cet écart incombe non au professeur mais à une étudiante en sciences sociales, auteur d'un séminaire sur « Economie et sociologie du cinéma » ou quelque chose de tel. On ne pourra donc chipoter sur notre affirmation initiale.

Pourtant, il n'est pas douteux que l'absence du plus petit rudiment de culture générale cinématographique, déploie de fâcheux effets dans la vie quotidienne de la grande partie de nos concitoyens. En veut-on quelques exemples ?

Il est probable que la carence quasi-absolue de la critique cinématographique de notre presse courante est due — au moins autant qu'à la pression des milieux professionnels, intéressés à un régulier encensement de leurs programmes — à l'inculture parfois incroyable des chroniqueurs dits spécialisés. Cette inculture s'aggrave encore en général d'une désinformation assez rare. Inculture, désinformation, qu'on ne peut pourtant trop leur reprocher. Car, n'étant pas des techniciens du film, où donc auraient-ils appris à lire et à juger ce langage cinématographique que les moins nuls d'entre eux épèlent avec difficulté, à connaître les méthodes de critique particulières à cet art ?

Dans une autre direction, c'est un fait établi que la séance hebdomadaire de cinéma est la seule participation à une vie artistique quelconque de la moitié en tout cas de notre population urbaine (la population rurale en étant même à peu près complètement privée). Participation d'ailleurs toute éventuelle, si l'on peut dire, lorsqu'on songe, en frémissant, à ce que le passage sur nos écrans de films de valeur a actuellement d'accidentel, et aussi de discret bien souvent (voir ci-dessus...). Et certes l'effroyable médiocrité de la production courante n'est nullement combattue par la confirmation qu'apporte l'absence d'éducation et de sens critique du public moyen au postulat célèbre des producteurs « Le public a mauvais goût ». Or cette éducation ne peut être conçue ailleurs que dans le cadre scolaire (grandes classes primaires et secondaires, universités, cours post-scolaires). On arguera encore sans doute de la surcharge des programmes : sans doute, mais ignorer les pays producteurs de camphre (sic) n'est rien à côté des ravages que peut faire le cinéma mal digéré. Et puis, s'il est possible d'inculquer à un écolier qu'il trouvera dans tel atlas le renseignement géographique dont il a besoin, sans pour cela devoir le mémoriser, il est par contre impossible d'éduquer son goût cinématographique et d'ouvrir son esprit en le renvoyant simplement à un livre, moins encore à un film. Le commentaire, l'information précise sont indispensables pour éduquer son jugement et le protéger des mythes commerciaux savamment entretenus dont la foule est actuellement victime.

Peut-être ce travail d'éducation doit-il commencer par le haut, par ce qu'on convient de nommer les élites, lesquelles sur ce plan n'ont rien à envier aux catégories culturellement moins développées (il n'est que de comparer les propos des spectateurs à 1 fr. 80 et 3 fr. 60). Quand donc l'Université posséderait-elle un cours de cinégraphie (qu'on l'appelle comme on voudra) où seront passés en revue tous les aspects importants et intéressants du cinéma, avec regard sur leurs conséquences pratiques ? Nul doute qu'un tel cours ne manquerait pas de susciter un vif intérêt, alors même qu'il ne saurait constituer en aucun cas un embryon d'école technique, professionnelle, du cinéma (du type IDHEC), sans justification chez nous actuellement, et qu'il viserait uniquement à donner à l'étudiant la possibilité d'acquiescer une connaissance élémentaire du cinéma et les moyens de la parfaire ultérieurement par ses propres moyens. Apprendre à voir, et non à faire, des films !

Or un tel cours n'implique pas de folles dépenses : le titulaire en est la principale et la possibilité de projeter des films, à savoir une salle universitaire équipée en 35 mm., est l'autre. Or notre ville, qui abrite la Cinémathèque suisse, jouit à cet égard d'une situation exceptionnellement favorisée et, de toutes façons, la salle en question est une nécessité d'une urgence croissante, qui nous laisse sur un plan d'infériorité matérielle vis-à-vis de la plupart des villes universitaires de notre pays (Fribourg est par exemple magnifiquement équipé), et naturellement d'Europe.

Ose-t-on espérer qu'un jour quelque personnage important égaré dans un ciné-club ou une salle d'avant-garde aura la révélation d'un nouvel et pourtant déjà bien vieil art, ce cinéma qu'on fait et servi entre autres Griffiths, Eisenstein, Chaplin, Jean Renoir ? Ce jour-là notre papier ne sera plus seulement une ballade enthousiaste en Utopie et, surtout, l'Université aura fait l'un de ces pas inéluctables qui l'amèneront bien, un jour à être vraiment l'école des élites de notre temps.

Ge.

Notre referendum :

Voulez-vous un ciné-club universitaire ?

L'opportunité de créer un Ciné-Club Universitaire a déjà été étudiée à maintes reprises, chaque fois avec une conclusion négative, le Ciné-Club de Lausanne étant à même d'accueillir à un prix abordable les étudiants amateurs de cinéma. Dès l'automne 1954, avec l'émigration du CCL au Bio, (300 places), qui limita le nombre des nouveaux membres (dont une forte partie était chaque année fournie par les étudiants), puis, lors de la dernière assemblée, avec l'augmentation à 25 fr. de la cotisation annuelle, le problème se pose avec une acuité particulière, que reflètent les contacts répé-

tés qu'ont pris avec nous divers étudiants désireux de voir naître enfin le Ciné-Club Universitaire de Lausanne. (Nombreux sont ceux en effet qui n'ont pas participé au début du Ciné-Club et qui n'ont pas de ce fait pu voir les classiques de l'écran.)

Mais la chose est plus complexe qu'il ne paraît de prime abord.

S'il est facile d'organiser quelques séances sans faire trop de déficit, la chose se corse si l'on désire organiser un Ciné-Club digne de ce nom, dont l'existence ne soit pas éphémère. Il ne suffit pas de vouloir, il faut pouvoir ; la création d'un Ciné-Club Universitaire exige :

1. Une adhésion de plus de 100 étudiants, dont 80 % au moins seraient disposés à participer régulièrement aux séances.
2. Une équipe solide et homogène disposée à travailler pendant plus d'une année et d'assurer la marche de l'entreprise, s'occupant non seulement des questions artistiques, mais de toute l'organisation administrative qu'implique un Ciné-Club (ceci est ressorti de l'échange de correspondance que nous avons eu avec les responsables du CCU de Neuchâtel).
3. Une salle dont les frais de location ne soient pas trop élevés.

disposés à former une commission d'étude, commission qui travaillera en commun avec Art et Culture.

Quant aux autres conditions sus-mentionnées elles ont déjà fait l'objet de différentes études, et divers pourparlers sont en cours. (Nous avons déjà obtenu du Département de l'instruction publique et des cultes une forte réduction pour la location de l'Aula.)

Que ceux qui désireraient faire partie de la commission d'étude l'indiquent sous la mention « observation » du questionnaire.

Ecrivez-nous donc, faites-nous part de vos suggestions ; la création du Ciné-Club Universitaire est entre vos mains, car un CCU ne doit pas être l'affaire de quelques personnes gérant d'éventuels subsides, mais l'affaire de tous les étudiants s'intéressant au septième art.

Sitôt la commission d'étude au travail, nous vous tiendrons au courant de ses démarches. François Masnata.

Puis, autre considération essentielle : trouver 5 ou 6 étudiants s'intéressant particulièrement au Ciné-Club Universitaire et

4. Le nombre des bandes de 16 mm étant restreint, il ne suffit pas, si l'on désire que le CCU dure plus d'une saison, de disposer d'un appareil de 16 mm, mais d'un 35 mm et d'une salle adéquate avec les dispositifs de sécurité nécessaires.
5. Un fonds permettant d'assurer le lancement du CCU et de combler le déficit qui pourrait apparaître lors de l'une ou l'autre séance.

Ne croyez pas après cela que le CCU soit une chose irréalisable : non, mais la condition de base est de savoir si vous voulez ou non un Ciné-Club Universitaire. Pour que nous puissions le savoir, vous n'avez qu'à remplir le questionnaire ci-dessous et le renvoyer à l'adresse suivante :

Referendum CCU, Art et Culture, AGE, Barre 1, En Ville

QUESTIONNAIRE

Nom :

Prénom :

Faculté/Ecole :

Adresse :

serait disposé à adhérer au CCU au cas où celui-ci pourrait être fondé.

Observation :

(A envoyer le plus vite possible à l'adresse sus-mentionnée)

ETUDIANTS

vous serez aimablement servis ou renseignés à chacun de nos rayons

Pianos - Radios - Disques et Gramos - Musique - Instruments à vent et à cordes - Librairie théâtrale et musicale

FOETISCH FRÈRES S.A.

Caroline 5 - Lausanne



1924 : La ruée vers l'or. Chaplin

A l'âge du cinémascope

par Etienne Chaumeton

Si Raymond Borde analyse la crise du cinéma en général c'est au problème du cinémascope qu'Etienne Chaumeton, rédacteur à la revue *Positif*, réserve ses critiques... et ses espoirs.

« C'est un nouveau procédé qui permettra à Kathryn Hepburn de ressembler à Marilyn Monroe. » (Clifton Webb.)

Ayant eu récemment l'occasion d'interviewer Jean Renoir, je lui est demandé ce qu'il pensait du cinémascope.

— « C'est une question de mode. Il y a quelques années, on construisait des villas en hauteur avec des tourelles et beaucoup d'escaliers. Aujourd'hui, on les construit longues et basses comme des automobiles... L'écran a subi lui aussi des modifications dans ce sens. On s'adaptera à cette nouvelle situation et l'on fera d'excellents films. »

Cette opinion émise par le plus grand homme du cinéma français me paraît très raisonnable et pourtant, si nous dressons un bilan impartial des productions utilisant le nouveau procédé notre conclusion ne peut être que négative. Et il y aura bientôt deux ans que l'exécrable *Tunique* d'Henry Koster ouvrait la série... On a tout dit sur l'apport positif de l'écran large et d'abord sa correspondance avec la vision panoramique. Techniquement, les progrès ont été rapides : l'image est devenue nette en profondeur, les « flous » latéraux ont disparu et le réalisateur peut se permettre un mouvement d'appareil sans craindre la déformation de son champ de vision, comme dans le trop vanté « *Rivière sans retour* », au scénario banal, aux « transparences » trop visibles, où les seules scènes d'intérieur sont réussies.

Des changements notables sont intervenus dans le langage cinématographique. Certaines difficultés restent encore à élimi-

ner encore que partiellement résolues : morcellement minime du découpage, lenteur du rythme, utilisation peu fréquente du gros plan et du plan rapproché si nécessaires au montage et à l'expression psychologique. Enfin, le problème principal, comment meubler le grand écran, a trouvé sa solution dans *La lance brisée* d'Edward Dmytryk, *Une étoile est née* de George Cukor, *Ecrit dans le ciel* de William A. Wellmann et dans quelques séquences du *Démon des eaux troubles* du notoire anti-rouge Samuel Fuller. En ce qui concerne les deux derniers films, le cadre dans lequel se déroule l'action : une carlingue d'avion de transport et l'intérieur d'un sous-marin, est à la mesure parfaite de l'image écrasée du cinémascope¹⁾.

Producteurs et directeurs de salles se sont toujours figuré que le niveau des recettes est inversement proportionnel au niveau intellectuel des scénarios susceptibles d'intéresser le plus grand public. La confection d'un film en cinémascope exige des capitaux considérables. D'autre part, le nouveau format de l'écran semble à première vue spécialement créé pour les « grandes machines » à figuration abondante. Ce fut donc la ronde des sujets bibliques (la censure religieuse soit avec nous !) et médiévaux. Vinrent ensuite les westerns et les adaptations de bestsellers traitant de la vie moderne. Pour mieux s'assurer le succès on double le nombre des grandes vedettes. Même dans une œuvre techniquement originale comme *Ecrit dans le ciel* les détails du scénario dont l'idée était bonne, ainsi que les dialogues, sont d'une puérilité aussi écœurante que conventionnelle. Ce sont encore les westerns et leur fruste vitalité qui s'accommodent le mieux de ces viles méthodes où l'aberration artistique et mentale vont de pair. Espérons que quelques titres annoncés avec force cris d'enthousiasme, *The Rullers* d'Henri Hathaway et surtout *Brigadoon* de Vincente Minelli, viendront ranimer l'espoir plus que vacillant des cinéphiles. Car ainsi que le dit René Clair : « Dès que le charme de la nouveauté sera évaporé, le vieux, le seul problème du cinéma se posera encore : quelle histoire raconter à la veillée afin que les enfants ne s'endorment pas ». Car il faut s'appeler Josef von Sternberg²⁾, le Seul, l'Unique, pour imprimer sa marque au plus stupide des sujets commerciaux.

Etienne Chaumeton.

¹⁾ C'est sciemment que je n'ai pas parlé du scénariste et des interprètes du cinémascope français *Oasis* d'Yves Allégret. Pourquoi être cruel ?

²⁾ *L'Ange Bleu, La Ralle, Les Damnés de l'Océan, Les Nuits de Chicago, etc.* (NDLR).

Etudiant, éditeur

Il y a trois catégories d'étudiants : il y a ceux qui ne pensent qu'à leurs études, passent leur temps à meubler l'atmosphère des bibliothèques de leur science en devenir, réussissent leurs examens sans histoire et risquent fort de se trouver hors de l'Université, le nez un peu poussiéreux, et semblables à ces voyageurs qui, d'un trajet en chemin de fer ne conservent que le souvenir désagréable de la longueur du voyage. Il y a ceux qui, parce que le buffet de gare dispensait un breuvage trop généreux ont manqué plusieurs fois le train. Il y a ceux-là enfin, sachant parfaitement où ils allaient, qui n'ont pas dédaigné pour autant de regarder par la portière et d'être sensibles au paysage, même si, parfois, leur regard, s'écartant de la voie où brinqueballait leur wagon, se laissait aller jusqu'à un horizon lointain.

C'est à cette dernière catégorie, que les censeurs assimilent volontiers à la seconde, d'ailleurs, qu'appartiennent quelques étudiants de notre université qui, loin de considérer leurs études comme une occupation accessoire, ont éprouvé la saine nécessité d'aller voir ce qu'il y a au-delà de la portière, et de dire ce qu'ils y avaient trouvé.

* * *

Un pays a toujours, avec plus ou moins de bonheur, suscité des esprits créateurs ; le nôtre, et plus particulièrement la Suisse romande, n'a pas failli à cet axiome : mais combien ont essayé de se faire entendre et se sont heurtés à l'indifférence d'un public peu sensible aux « produits indigènes » ? combien, affligés non sans raison de ce célèbre complexe romand, sont-ils partis chercher ailleurs une compréhension qu'on leur refusait ?

A plusieurs reprises dans ce siècle, des hommes, avaient senti la nécessité de réagir contre cet état de fait et avaient forgé un instrument à leur usage : revue ou maison d'édition. Mais s'il est vrai qu'à la naissance d'une revue correspond généralement la chute d'une autre, il est non moins certain que ceux qui éprouvent le besoin de s'exprimer et en ont la volonté, ne sont jamais rebutés par les précédents, si fâcheux soient-ils.

C'est pourquoi, voici plus d'une année, un groupe d'étudiants appartenant à diverses facultés décidaient à leur tour de fonder leur propre maison d'édition, les *Miroirs partagés* ; ceci non dans le prétentieux espoir de faire mieux que leurs prédécesseurs, mais simplement, parce qu'ils avaient fait, comme eux, l'expérience cuisante du silence ; comme eux, ils s'étaient aperçus qu'un éditeur « officiel » refusait d'offrir sa chance à un jeune auteur, parce que l'édition est avant tout affaire commerciale, et qu'un jeune écrivain, surtout s'il a le malheur d'être poète, est rarement « rentable ». Après avoir collaboré à une revue littéraire, dont certains en avaient d'ailleurs été les initiateurs, ces étudiants avaient éprouvé le désir légitime de se donner plus librement et plus longuement que dans un simple article, une courte nouvelle ou quelques poèmes épars. C'est donc parallèlement à l'action de la revue dont ils continuaient à assurer la parution, que ces jeunes écrivains allaient mettre à leur disposition et à celle de tous ceux qui connaissent les mêmes préoccupations, une maison d'édition dont la seule prétention était d'accueillir des manuscrits dignes d'être publiés.

Quelque désintéressés et peu doués de sens commercial qu'ils soient, les responsables d'une telle entreprise ne peuvent ignorer que dans une société organisée,

l'argent est à la base de tout effort. C'était pour eux aller immédiatement au-devant de graves difficultés : ouverture indispensable d'un CCP, découverte d'un imprimeur compréhensif qui consentirait, sans être intéressé à la chose, à attendre avec patience et bienveillance que les échéances puissent être tenues ; organisation d'une publicité dont chacun sait qu'elle est des plus onéreuses... Mais la sagesse populaire sait que « qui veut, peut », et les éditeurs des *Miroirs* purent mettre, comme on dit, leur barque à l'eau.

Ainsi parurent successivement *Le Jour Proche* de J. Chessex, *L'Enfant Aveugle* de C. Bille, une adaptation de *La Paix* d'Aristophane par G. Cherpillod, et, tout récemment, *Les Fenêtres Simultanées* de J. Pache et *L'Homme qui voulait une femme transparente* d'A. Bettems ; ce dernier ouvrage inaugurerait une nouvelle formule des *Miroirs*, puisque pour la première fois ils publiaient un livre qui n'était pas seulement œuvre d'écrivain, mais encore d'illustrateur.

Après une année d'activité, les *Miroirs* vivent et prouvent qu'ils sont non seulement viables — souvent il est vrai grâce au produit de quelques heures de leçons privées délibérément consenti par les éditeurs à l'assainissement financier de leur entreprise — mais encore nécessaires. En effet, si l'on jette un regard sur les ouvrages d'auteurs romands publiés durant cette période, on constate, à quelques exceptions près, qu'ils l'ont été sous la couverture des *Miroirs*, certaines maisons d'édition ayant renoncé à leur série suisse, momentanément nous voulons le croire, parce qu'elle n'était d'aucun rapport. Est-ce à dire que les *Miroirs*, eux aussi, sont condamnés à disparaître, ou que la littérature romande ne produit plus rien de valable ? Nous ne le pensons pas, et la seule ambition des *Miroirs* est de pouvoir continuer à procurer une chance aux écrivains privés d'éditeur pour les raisons que nous avons exprimées plus haut.

Mais pour que les responsables des *Miroirs* puissent mener à bien leur tâche, il ne suffit pas qu'un manuscrit retienne leur attention, encore faut-il que le livre, une fois « sorti », soit lu. Or, l'expérience faite au cours de la première année de son activité, montre que l'édition des *Miroirs Partagés*, fondée et dirigée par des étudiants de notre ville, ne compte qu'une quarantaine de lecteurs parmi les 1800 étudiants de notre Université.

C'est pourquoi nous terminons cet article en formulant l'espoir qu'ils soutiendront l'effort de leurs camarades, tous ceux qui, fréquentant une faculté, ne craignent pas de laisser aller leur regard au-delà de la portière du train qui les emporte. J. P.

Photo-
Rich
-Ciné
Projection

RUE DE LA GROTTÉ
LAUSANNE TEL. 26 01 66

VENTE-LOCATION
Tous travaux et fournitures
GRAND CHOIX D'APPAREILS
et salles de démonstration

Consultez notre rayon de
livres sur le

CINÉMA

LIBRAIRIE MELISA

Avenue du Théâtre 3 - Tél. 22 36 01

LAUSANNE

Escompte de 5% aux étudiants

FLAMINAIRE

Le briquet à gaz moderne
de l'élite et de la jeunesse

Déjà à partir de Fr. 22.-

Achetez vos livres

chez votre libraire!

Il n'épargne rien pour vous offrir un assortiment aussi étendu que possible de titres classiques et de nouveautés en littérature générale et scientifique
Escompte 5% aux étudiants

Voyez notre vaste choix d'ouvrages sur le cinéma!

LIBRAIRIE PAYOT
1, rue de Bourg, Lausanne

La critique lausannoise au banc des accusés...

Mesdames, Messieurs,

La presse quotidienne lausannoise accueille chaque semaine des rubriques consacrées au cinéma, où vous avez l'honneur de parler des films projetés à ce moment sur les écrans lausannois. Une attentive et fréquente lecture de ces chroniques me conduit — ainsi que pas mal de mes amis — à admettre qu'elles manquent de bases critiques, ou, ce qui est plus grave, de bonne foi.

J'ai peine à l'admettre sans autre forme de procès, d'autant plus qu'il ne saurait échapper que cette inobjectivité accommodante résulte peut-être de pressions extérieures auxquelles vous devez céder, à votre goût et votre honnêteté de journalistes défendant.

Il va donc certainement de l'intérêt de chacun que soient une bonne fois précisées au grand jour les conditions dans lesquelles la critique cinématographique s'exerce à Lausanne, et probablement ailleurs en Suisse.

Je pense que tous ceux d'entre vous qui sont de bonne foi accepteront volontiers de collaborer à cette mise au clair du lecteur. Agréés, etc. X.



Philosophe en chef du cinéma, Jean Epstein fut d'abord et non sans grandeur auteur de films : *Finis terrae* (1920)

Réponse d'un chroniqueur

Monsieur,

Vous me faites parvenir, avant parution, le texte de votre lettre aux critiques de films. J'y réponds tout de suite, sans être sûr, hélas, de pouvoir satisfaire votre curiosité.

Tout d'abord, je vous rappelle quelques considérations générales : le cinéma est une industrie ; le film est une marchandise. Donc, la publicité, qui 52 semaines par an additionne sans vergogne les chefs-d'œuvre aux chefs-d'œuvre et le film le plus profondément humain au film le plus drama-

tique de tous les temps, ne fait que vanter un produit que — pour ceux qui en font le commerce — rien ne distingue des nouilles aux œufs, d'un shampoing ou d'un apéritif.

Dès lors, il me semble bien impropre de qualifier de « critiques » ces journalistes — dont je fais partie — qui donnent dans les quotidiens leurs impressions sur les films qu'ils voient (et parfois ne voient pas).

Voilà pour les « bases critiques »... mais vous parlez aussi d'un manque de bonne foi. Et je comprends votre indignation.

Sachez que les cinémas remettent aux journalistes des cartes de libre entrée, et aux journaux des pavés publicitaires d'excellent rapport. Ils se considèrent dès lors en droit de demander (tacitement) qu'une certaine complaisance inspire les comptes rendus. C'est ce qui se passe, sans aucun doute.

Toutefois, je crois pouvoir vous assurer que cette conjuration de la presse avec les salles obscures est moins le résultat d'une savante machination que l'expression toute simple d'un état d'esprit : l'inertie spirituelle d'un pays où chacun s'accommode de demi-mesures, où chacun ménage les susceptibilités, où les faits sont admis sans discussion, où les valeurs ne sont pas remises en question.

Or, le cinéma s'identifie à un commerce ; c'est un fait. Il permet de gagner de l'argent, c'est sa valeur. Seuls les naïfs ou les dangereux anti-conformistes osent penser que cette situation est typiquement celle du confort intellectuel et que, au-delà de cette contingence initiale, le cinéma possède peut-être une plus haute signification. Et qu'à ce titre il mériterait d'être mieux connu, mieux aimé, donc mieux critiqué.

Il incombe, par conséquent, aux directeurs de journaux d'accepter qu'un vent nouveau ranime cette cendre hebdomadaire qui étale continuellement dans une même indistinction, les noms de Christian-Jaque, Ralph Habib, Bresson, Fernandel, Cocteau, Bourvil, Lattuada, Lolobrigida, de Sica, Marlon Brando, Henri Jeanson, Duvivier, Hawks, Couzinet, Hitchcock, Eddie Constantine, Chaplin, etc.

Ainsi les exploitants (les bien-nommés !), c'est entendu, connaîtront un moment de stupeur ; puis ils passeront aux repréailles : retrait de la publicité, retrait des cartes de libre entrée. Les journalistes n'auront qu'à tenir bon et un beau jour, sans qu'on s'en soit aperçu, les chroniques cinématographiques seront devenues des critiques libres. (C'est un peu l'expérience que j'ai pu faire grâce à la compréhension du rédacteur en chef de *La Nouvelle Revue de Lausanne*).

Ajoutons que, dans ce domaine, un imbécile slogan court les rues : le public est pauvre d'esprit, il aime les banalités et les navets sentimentaux ; les recettes le prouvent clairement !

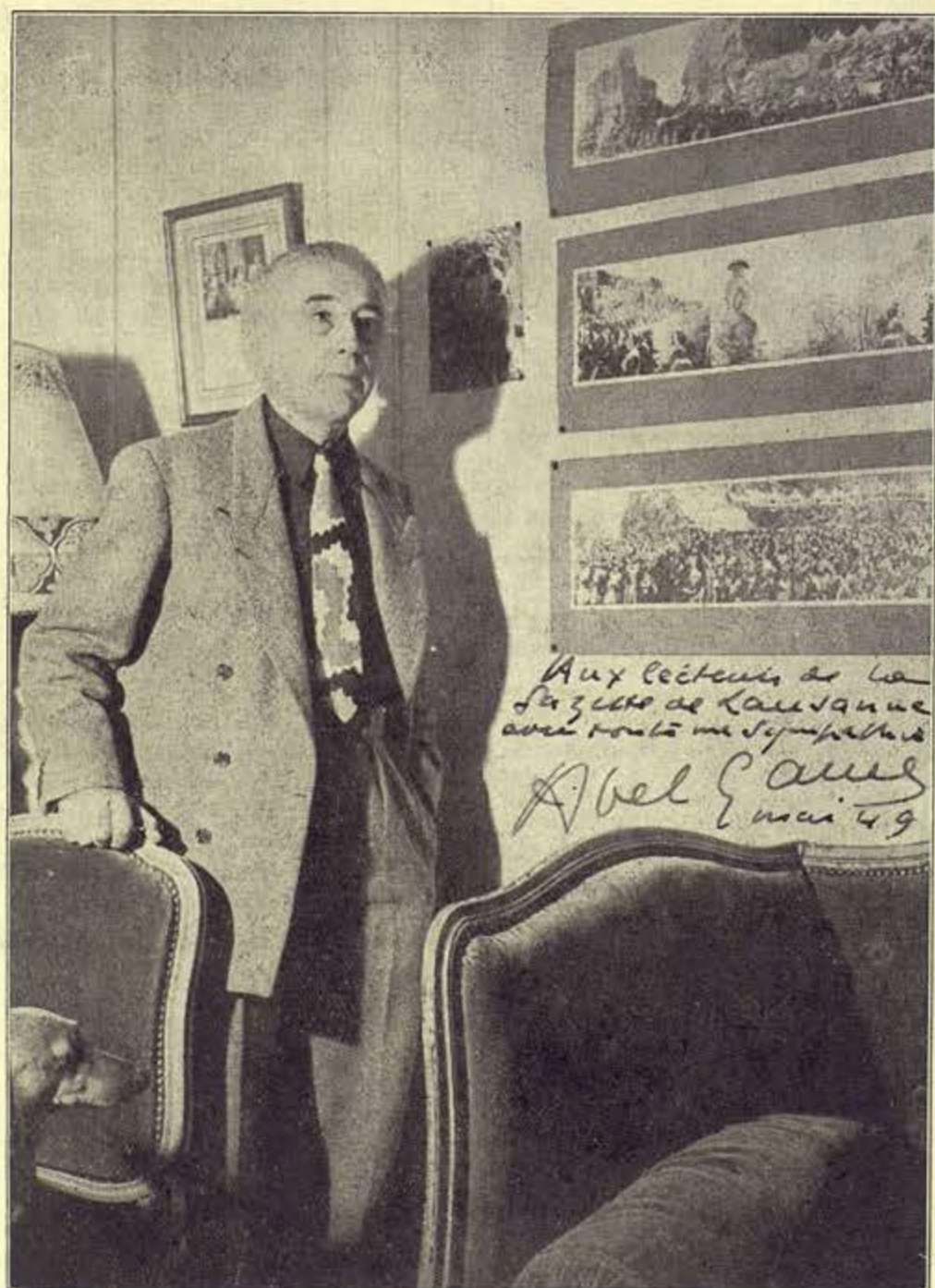
Raisonnement de cloporte ! Si le public a mauvais goût, c'est parce qu'on lui a fait croire qu'il a mauvais goût. Il suffit pour s'en convaincre de projeter un Charlot, un Keaton ou Harold Lloyd devant un auditoire censé adorer Fernandel.

Le public de cinéma est intelligent par nature. Ce sont la presse, la radio et le cinéma lui-même qui l'ont corrompu. Démystifions-le et rendons-lui sa spontanéité : je parie que les recettes de *Don Camillo* n'existeront plus en face de celles de *Il Capotto*.

Mais la presse ne peut pas, seule, susciter cette révolution. Pour commencer, l'histoire et l'esthétique du septième art devraient être enseignées dans les écoles ; et notamment à l'Université.

Veuillez croire, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Freddy Buache.



Pour le meilleur et pour le pire : Abel Gance

La Cinémathèque suisse

Soutenue dès 1950 par la Ville de Lausanne, la Cinémathèque suisse reçoit dès cette année l'aide du canton de Vaud. Il faut se féliciter de voir nos Autorités encourageant l'activité de cette Institution dont le but est de créer le centre vivant d'une saine diffusion de la culture cinématographique dans notre pays.

Pour l'instant, ses collections sont encore fort modestes (surtout si on les compare à celles de certaines riches cinémathèques étrangères).

Films : plus de 3500 bobines, sans tenir compte des bandes d'actualités, des films d'armée ou du Ciné-journal suisse.

Photos : plus de 10 000 pièces.

Livres : 600 volumes et de nombreuses revues ou journaux spécialisés. Une petite salle de lecture est ouverte à tous ceux qui désirent consulter ces ouvrages. Des fichiers divers facilitent les recherches.

Bibliothèque et administration de la Cinémathèque suisse : 12, place de la Cathédrale, Lausanne.

La Cinémathèque suisse n'est pas, comme le croient certains, un office de distribution de films classiques, peu commerciaux ou d'avant-garde. C'est un Musée du Cinéma, donc un instrument de travail mis à la disposition de tous ceux qui pensent que le septième art ne peut plus être considéré exclusivement comme un simple divertissement, bon marché, facile et méprisable.

F. B.

banque cantonale vaudoise

BAR A CAFÉ - TEA-ROOM
"Le Robinson"
 Rue de l'Ale 25 Tél. 22 75 40
 Son magasin dépôt Villars
 Chocolat, Thé, Café

Pourquoi ne pas en discuter ?

Dans un canton où volontiers « on se penche sur les problèmes », ou, plus volontiers encore, « on repense des doctrines », il est curieux de constater que les universitaires (étudiants, professeurs, hommes politiques) n'ont jamais eu l'idée d'examiner en commun la question des prêts d'honneur, des bourses et des taxes universitaires.

Dans les cercles politiques, professeurs et étudiants chacun a sa petite idée sur le sujet, mais aucun ne se soucie de la confronter avec celle d'autrui. Ainsi se fait un travail malheureusement inutile et générateur de cris et de grinements de dents.

Par exemple la solution qui constituerait à créer un concours pour les candidats-boursiers ne peut satisfaire les étudiants. Pourquoi l'étudiant « économiquement faible » subirait-il un examen de plus que son camarade mieux pourvu financièrement ? L'institution de la bourse-concours créerait des inégalités fâcheuses.

Ne pourrait-on pas éviter de semblables faux-pas en réunissant une fois un « séminaire » d'hommes politiques, de professeurs et d'étudiants qui chercheraient en commun à définir une ligne directrice dans l'enchevêtrement des conceptions actuellement en présence ? Pourquoi pas ?

F. G.

Comité de l'Union
des étudiants étrangers

- MUNIM Aziz, président (Arabia)
- KESKIN Yildirim, secrét. génér. (Turquie)
- MOHAMED Alami, sous-secrét. (Arabia)
- BERBERIDES Jacques, trésorier (Minerva)
- KHOSROVCHAHKI Khosrov, com. (Iranie)
- ALAKANT Erdem, com. (Turquie)

Boulangerie - Pâtisserie
M. DUPUIS
 Escaliers du Marché 1 - Place de la Palud
 Ah...! ses Huettes, ses zwiebacks
 et... son pain

LIVRES SUR LE CINÉMA

Frédry Buache vous recommande :

Histoire générale. — GEORGES SADOUL : *Histoire générale du cinéma* (actuellement 5 volumes parus). Une documentation riche, précise. Des analyses intelligentes, une critique non dépourvue de partis pris lorsqu'il s'agit pour l'auteur d'émettre des jugements de valeur. Cependant, cette œuvre imposante est, pour l'instant la seule véritable histoire du cinéma. On peut lire de Sadoul, un ouvrage plus modeste, mais excellent : *Histoire d'un art* (1 vol. Flammarion).

✕ **BARDÈCHE et BRASILACH** : *Histoire du cinéma* (2 volumes). Documentation moins riche et moins précise que chez Sadoul. Jugements très discutables.

○ **LA DUCA** : *Histoire du cinéma*. Condensé. Collection « Que sais-je » No 81 (P.U.F., Paris).

Allemagne. — Siegfried Kracauer : *From Caligari to Hitler*. — Lotte Eisner : *L'Ecran démoniaque*.

Italie. — Carlo Lizzani : *Le cinéma italien*.

URSS. — Léon Moussinac : *Le cinéma soviétique*.

DIALOGUE OUVERT

Le professeur Bridel nous répond

Lausanne, le 12 décembre 1955.

M. le rédacteur des *Voix Universitaires*, Lausanne.

Cher Monsieur,

J'ai lu avec intérêt les V.U. du 1er décembre 1955. A ceux qui se sont donné la peine de signaler quelques imperfections du Foyer universitaire, je réponds ce qui suit :

A M. Houchang Basti, méd. : L'éclairage de la salle de jeux sera amélioré dès que nous serons en possession d'un rapport demandé à notre électricien.

A M. B., Epul. : Depuis quelque temps déjà, nous cherchons les moyens propres à raccourcir l'attente devant le comptoir. En attendant, nous engageons vivement les étudiants à ne pas s'y présenter tous au même moment ; ceux qui avancent l'heure de leur repas et ceux qui la retardent trou-

vent de quoi occuper agréablement leur temps de reste au sous-sol et au premier étage.

A M. M., méd. : 1) Impossible d'agrandir la salle à manger. Mais nous augmenterons le nombre des places assises. Les tables et les chaises nécessaires sont commandées depuis le début de novembre et arriveront en janvier. Les délais de livraison sont incroyablement longs.

2) Nous vous prions instamment de signaler les intrus au représentant de l'AGE, à moins que vous ne les convainquez vous-même de repasser le seuil de la porte.

A M. I., ssp. : M. Gobbo a déjà répondu, en somme, à vos remarques. Néanmoins celles-ci seront transmises au Comité.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes cordiales salutations.

Marcel Bridel.

Pour marquer la fin de l'année et préparer Noël, l'aumônerie protestante organise, pour tous les étudiants qui désirent y participer, un service de Sainte Cène qui sera célébré le mercredi 21 décembre à 18 h. 15, à la Cathédrale.

Les libraires ont raison

C'est l'occasion ou jamais de manifester l'existence des offices romands de l'UNES.

Très récemment les libraires suisses ont demandé au Conseil fédéral d'abolir l'impôt sur le chiffre d'affaires qui frappe durement le commerce du livre. Cette requête est fondée sur des déclarations de l'UNESCO (dont la Suisse est Etat-membre) concernant la mise à disposition de tous et aux conditions les meilleures du matériel d'instruction.

L'ICHA, selon les libraires, est en contradiction avec ces dispositions lorsqu'il frappe les manuels scolaires et les traités universitaires.

La suppression de l'ICHA sur les livres ne mettrait pas en danger nos florissantes finances fédérales. Elle serait très bien accueillie dans les milieux universitaires où le livre est un instrument de travail.

C'est pourquoi il importe que l'office culturel romand de l'UNES s'adresse au Conseil fédéral pour appuyer la requête, si justement fondée, des libraires.

F. G.

Un cadeau qui vaut la peine

Art et Culture vous offre
cinq livres exceptionnels
à des prix exceptionnels

Le bestiaire spirituel de Paul Claudel.

Muse anniversaire de P.-L. Matthey.

Croquis parisien de Huysmans avec des dessins de Van Gogh et de Toulouse-Lautrec.

Gauguin et son temps avec des dessins et reproductions.

La mort à Venise, de Thomas Mann (traduction Philippe Jaccottet).

Tous ces livres de la collection Mermod, sont numérotés.

Venez consultez le panneau d'affichage au F.R.U.

Pour plus de renseignements, s'adresser au bureau de l'AGE, 1er étage.

Une occasion à ne pas manquer



Cahiers du cinéma. — Parution mensuelle. Généralement bien illustrée. Analyses critiques souvent intelligentes. Etudes intéressantes lorsqu'elles ne sombrent pas dans la logomachie.

Bianco e Nero. — Mensuel. Illustré. Revue sérieuse et documentée. A présent, par exemple, des numéros spéciaux contenant des films avec découpage complet, dialogues, avec plus de cent photographies : *Limelight*, *La Strada*. En italien.

Cinema Nuovo. — Bi-mensuel paraissant à Milan et dirigé par Guido Aristarco. Journal de cinéma. Exemplaire, donc impossible à comparer aux *Cinéma*, *Cinémoir* et autres cinémagazines pour mininettes sentimentales.

Cinéma 55. — Elogieuse brochure paraissant tous les mois. Organe de la Fédération française des Ciné-Clubs. Reportages, interviews, critiques. Un excellent numéro a été consacré dernièrement au cinéma japonais.

Sight and Sound. — Edité par le British film Institute. Parution tous les trois mois. Très sérieuse et bien présentée. (En anglais).

Economie et cinéma. — Edité par la Gamma-Film à Lausanne.

Bulletin de la Cinémathèque suisse. — Parait tous les deux mois. Cahier multigraphié traitant de divers problèmes de l'histoire générale du cinéma (de celle du cinéma helvétique en particulier).

Walther Rue de Bourg 13 LAUSANNE
 Hobbille à la perfection, mesures ou confection
 Manteaux Imperméables Vestons Pantalons
 Complets Robes de chambre Chemises
 Le magasin renommé... pour le chic et la qualité
Aux Etudiants : rabais 50%
 sur présentation de la carte de l'AGE

Ne touchez pas à tout

Encore les théâtrales...

Le sujet ne méritait pas qu'on y revienne. Et pourtant circonstances obligent.

Belles-Lettres, on le sait, brille par une tradition d'esprit, de roserie, et de bons mots. Elle a décidé cette année d'y ajouter le mauvais goût. Le mauvais goût qui consiste à ignorer certaines limites. Celles par exemples qui dictent le respect envers le Fils de Dieu et le Pape.

Personne n'est tenu à y croire. Chacun doit au moins laisser les autres y croire. Ne serait-ce que par simple politesse de l'esprit. Le plaisir du jeu de mots devient trouble lorsqu'on oublie ce que les mots recouvrent. Sinon on tombe dans les travers du Canard Enchaîné. C'est dommage car le dit Canard a un côté sain.

En entendant une telle chanson, Mauriac et bien d'autres auraient su quitter la salle. Les étudiants se réclamant d'un idéal chrétien sont restés.

Au mauvais goût des uns répond l'apathie des autres.

F. G.

SKIEURS

Grenoble, France, du 18 au 30 janvier 1956

Venez au Camp International Etudiant de Skieurs, organisé par l'AGE de Grenoble et l'Union Internationale des Etudiants, qui se tiendra du 18 au 30 janvier 1956 dans la célèbre station « l'Alpe de Venosc » à 70 km de Grenoble, dans l'Oisans. Les conditions pour l'entraînement sont excellentes - terrain alpin, téléphérique, neige splendide - et l'atmosphère étudiante d'amitié internationale assure que les participants mèneront une vie agréable.

Trois journées de ski dans différentes stations, ceci pour donner plus de variété aux skieurs. Ensuite ils passeront 7 à 8 jours dans la même station (Venosc).

La fin du camp sera consacrée à des compétitions, les gagnants desquelles recevront des prix :

slalom, seniors-juniors (garçons et filles) descente, seniors-juniors (garçons et filles) parcours de longues distances.

On prévoit des soirées amicales avec projection de films, conférences, etc.

Frais : S 3,00 par jour (ou l'équivalent) comprenant les frais de logement, les repas et l'utilisation du téléphérique. Tous les participants doivent apporter leur propre équipement.

Participation :

Le camp est ouvert à tous les étudiants skieurs et débutants mais le nombre des places est limité. Les organisateurs auront le dernier mot quant à la décision concernant les inscriptions.

Toutes les inscriptions et demandes de renseignements doivent être adressées à

**L'Association Générale des Etudiants
16, Rue de la Poste
Grenoble, France.**

Nom : _____
 M. Mlle Mme
 Adresse : _____
 Détails de passeport : _____
 Université ou école : _____
 Age : _____
 Qualification du skieur :
 — Avancé — Novice — Débutant